

Cc1

HISTOIRE POLITIQUE

DE

GUILLAUME III

PAR

M. FERDINAND GOLDSCHMIDT.

PRIX : 5 FRANCS.

PARIS,

AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS, | ADOLPHE BLONDEAU, IMPRIMEUR,  
COMON ET C<sup>e</sup>, | RUE RAMEAU, 7  
QUAI MALAQUAIS, 15. | (PLACE RICHELIEU).

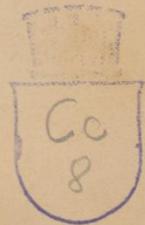
1847.



755

F  
35

HISTOIRE POLITIQUE  
DE  
GUILLAUME III.





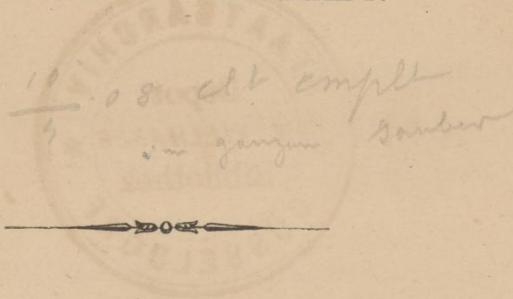
HISTOIRE POLITIQUE

DE

GUILLAUME III

PAR

M. FERDINAND GOLDSCHMIDT.



PARIS,

AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS, || ADOLPHE BLONDEAU, IMPRIMEUR,  
COMON ET C<sup>e</sup>, RUE RAMEAU, 7  
QUAI MALAQUAIS, 45. ( PLACE RICHELIEU ).

1847.





## AU LECTEUR.

---

Ce livre est écrit dans un but purement scientifique, dans l'unique but de propager la vérité, la vérité chaste et simple, dépouillée de tout ornement.

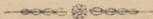
Qu'on ne s'attende donc pas à trouver ici de ces allusions politiques passionnées ou mesquines, qui ne conviennent ni à l'impartialité de l'historien ni à la dignité de l'histoire!

Nous n'avons eu garde d'imiter, sous ce rapport, ces écrivains tristement célèbres dont le jugement est fasciné par l'esprit de

parti, dont les doctrines sont gouvernées par la haine ou par les intérêts!

Loin du tourbillon des combats politiques, loin du chaos des controverses religieuses, nous n'avons connu qu'un seul devoir, le devoir de l'impartialité, nous n'avons défendu qu'une seule cause, la cause de la justice, de la tolérance et de la liberté!

## INTRODUCTION.



Le spectacle du développement graduel et paisible d'une nation libre et heureuse m'a toujours paru plus instructif et plus digne d'attention que la peinture des batailles sanglantes et des peuples se soulevant au bruit sinistre des tocsins révolutionnaires.

C'est ce spectacle que va nous offrir l'histoire de l'Angleterre sous Guillaume III.

Nous y verrons cependant des combats, ardens, pleins d'intérêt dramatique ; mais

ce seront les nobles combats de l'intelligence, les salutaires batailles des idées.

Nous y entendrons aussi le bruit des cloches, mais ces cloches annonceront les heures des travaux utiles ; elles diviseront l'emploi du temps pour le progrès de la civilisation humaine.

Nous verrons les éléments les plus contradictoires d'une nation libre et fière, unis par le génie sublime de la liberté politique et par les doux et bienfaisants liens de l'égalité civile.

Nous verrons l'intime alliance de la philosophie et de la royauté, cette heureuse alliance si ardemment désirée par Voltaire et si glorieusement consacrée en France par la Révolution de 1830.

Nous verrons un roi pratiquant la sage et noble doctrine de la tolérance religieuse

et l'enseignant à un peuple superstitieux et fanatique. Peuple superstitieux et fanatique, en effet ! car cette nation, qui posait la première pierre de sa glorieuse constitution, languissait dans les fers ignominieux de la domination cléricale ; cette nation qui, avec un courage héroïque et une profonde sagesse, défendait ses droits sacrés contre le pouvoir absolu, elle était une esclave courbée sous le joug d'une intolérance avilissante ! Le sectateur de l'Église anglicane refusait tous les droits de citoyen au catholique, le presbytérien persécutait l'indépendant et le catholique maudissait le protestant ! Aussi, aucune des ordonnances de Jacques II n'avait plus puissamment contribué à sa prompte chute que la déclaration de la liberté de conscience. N'en louons pas cependant ce prince, esprit faible et borné,

fanatique et sournois, car ce n'était pas dans un doux et salutaire esprit de tolérance qu'il avait décrété cette mesure, mais bien par une aveugle soumission à la volonté pernicieuse du pape et des jésuites <sup>1</sup>.

Mais son adversaire, mais Guillaume III n'est-il pas bien condamnable, lui qui avait profité de cette triste faiblesse du peuple anglais pour le triomphe de son ardente et active ambition ?

Il n'en est pas ainsi.

La splendeur d'une gloire immortelle environne, aujourd'hui encore, le nom de Guillaume III, parce qu'il n'avait pas été guidé par les sentiments d'un cœur égoïste, mais par une pensée généreuse.

Ce prince-philosophe ne s'était servi de

<sup>1</sup> Voir les notes et pièces justificatives, n° II.

son pouvoir et de sa haute position que pour conduire une nation superstitieuse, quoique libre, vers le grand but de la liberté de conscience !

L'histoire de ce roi, doué des plus grandes lumières et d'une vigueur d'âme irrésistible, mérite beaucoup plus encore les sympathies de la postérité, lorsqu'on considère combien fut grande l'activité de sa vie sous le point de vue politique. Guillaume III, digne héritier de deux puissantes et glorieuses révolutions, est le premier roi vraiment constitutionnel de la Grande-Bretagne, le premier roi vraiment constitutionnel de l'Europe moderne !

---





## CHAPITRE PREMIER.

### LE DÉTRÔNEMENT D'UN ROI.

C'était le 23 décembre 1688. On apprit à Londres la fuite honteuse de Jacques II, de ce roi dévot qui, au dire de ses contemporains, avait quitté trois royaumes pour une messe.

La grande question qui, après ces événements mémorables, occupait les esprits, était celle de l'élection d'un gouvernement provisoire.

Quant à la force publique, elle résidait dans la main du prince Guillaume d'Orange, salué par le peuple anglais comme le sauveur de la religion protestante et comme le restaurateur de la liberté détruite.

Ce prince se vit aussitôt assiégé par les mendiants et les flatteurs de toutes les conditions. Tantôt de subtils jurisconsultes, vils et dangereux conseillers, lui déduisaient, en termes savants, le droit de la conquête<sup>1</sup>. Tantôt il entendait des théologiens exaltés le proclamer l'élu de la Providence et le roi légitime indiqué par le doigt de Dieu même! Une autre fois il eut à recevoir une députation solennelle de quatre-vingt-dix membres de la Chambre des lords<sup>2</sup>. Ces pairs du royaume l'invitèrent, par d'éloquents discours, à prendre les rênes du gouvernement et à convoquer une Convention nationale afin de délibérer sur la tranquillité publique et, avant tout, sur la sûreté de l'Irlande<sup>3</sup>.

Toutes ces propositions furent repoussées avec

<sup>1</sup> The history of England during the reign of king William III, queen Anne, etc., by a lover of truth and liberty (Ralph.) Vol. I, p. 1074. London, Brown, 1744.

<sup>2</sup> Compte-Rendu de la révolution de 1688, par M. le duc de Buckingham. P. 53.

<sup>3</sup> a. Journal de lord Henri Clarendon (fils du grand chancelier), sur les années 1687-1690. P. 170. Ce journal forme le 19<sup>e</sup> volume

une haute sagesse. Guillaume d'Orange n'ambitionnait pas d'être le conquérant de l'Angleterre comme son prédécesseur barbare, le fier et impétueux chef des Normands. Il méprisait également les frivoles honneurs d'une dignité par la grâce de Dieu et d'une puissance accordée par le bon plaisir d'une aristocratie féodale.

C'était à l'opinion publique de l'Angleterre, c'était à la libre voix de la nation qu'il demandait la dignité royale et la puissance souveraine !

Mais la libre voix du peuple anglais où pouvait-il la trouver ? Ses représentants légitimes où étaient-ils ?

Pour rencontrer un Parlement librement élu, il fallait remonter à la dernière Chambre des communes, sous Charles II. Et c'est ainsi que l'Angleterre étonnée entendait encore une fois les voix dignes et austères de ces patriotes calmes et dog-

de la collection des Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre, publiée par *M. Guizot*.

*b* Sir John Dalrymple, *Memoirs of Great-Britain and Ireland*. Vol. I, p. 253.

matiques dont l'importune surveillance avait causé tant d'ennui et d'inquiétude au spirituel libertin Charles II.

Cette assemblée <sup>1</sup>, vénérable débris du passé, fut augmentée par l'admission du lord-maire <sup>2</sup> de Londres, des aldermen et de cinquante membres du conseil municipal.

La haine de la tyrannie avait détrôné Jacques II, l'amour de la liberté et de l'ordre furent les causes honorables de l'élection de Guillaume III.

Mais la prudence patriotique de ces vieux députés, blanchis dans les combats de la liberté, ne se hâta pas d'investir le prince de la dignité royale.

On lui confia seulement le pouvoir exécutif jusqu'au 22 janvier 1689, jour fixé pour l'ouverture d'une nouvelle assemblée nationale <sup>3</sup>. Le résultat

<sup>1</sup> Journals of the House of Commons. Cobbetts, Parliamentary history. Vol. V, p. 25. — Henry Hallam's, Constitutional history of England. Vol. III, p. 70.

<sup>2</sup> Qui ne siégeait pas, étant gravement malade. Voir sir James Mackintosh, Hist. of the revol. in 1688. P. 569.

<sup>3</sup> Commons Journals. Ralph.

de ces élections, sur lesquelles Guillaume n'avait exercé aucune espèce d'influence<sup>1</sup>, fut la célèbre assemblée dite la *Convention*, ouverte le 22 janvier 1689<sup>2</sup>.

On ne l'honora pas du glorieux titre de Parlement, à cause de son origine qui n'était pas tout-à-fait entourée de l'auréole de la légalité, parce qu'elle était seulement le produit d'une convocation par un gouvernement *provisoire*.

Le prince d'Orange ne tarda pas à rendre compte des actes de son gouvernement. Il adressa par message deux lettres, une au marquis de Halifax, président de la Chambre des lords<sup>3</sup>, l'autre au speaker des communes, M. Henri Powle<sup>4</sup>.

Chacune de ces lettres exposait qu'il avait tra-

<sup>1</sup> Bishop Burnets, *History of his own time* (London, 1724). T I, p. 809.

<sup>2</sup> *Hist. of Great-Britain, from the restoration, etc.*, by J. Macpherson. I, 553.

<sup>3</sup> *Journals of the House of Lords. Journal de lord Henri Clarendon*. P. 203.

<sup>4</sup> *Parl. hist.* Vol. 5. Mazure, *Hist. de la Révolution de 1688*. Vol. III, p. 315. Sir James Mackintosh. P. 591. Rapin de Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, édit. de la Haye, 1749. Vol. XI, 8.

vaillé de toutes ses forces au rétablissement de la paix et de la sécurité publique ; que la grande tâche de l'assemblée était de jeter les fondements durables du boulevard de leur religion , de leurs lois et de leurs libertés ; que le périlleux état où se trouvait présentement l'intérêt protestant en Irlande exigeait un prompt et grand secours ; que la conduite des États-Généraux était digne des plus grandes louanges ; car c'était par leur magnanime assistance seulement qu'il était parvenu à délivrer la nation ! Il ajoutait qu'il était rempli de crainte quant aux suites probablement désastreuses de cette générosité des Hollandais.

« Mais, dit Guillaume en terminant, comme l'Angleterre est obligée, par les traités d'alliance, à les secourir en de telles occasions, j'espère que cette obligation, et ce qu'ils ont fait pour le royaume, en s'exposant eux-mêmes au péril, vous portera, par une juste reconnaissance, à les assister autant que le besoin l'exigera.

« C'est là ce que j'attends de vous, comme protestants et comme Anglais <sup>1</sup>. »

Les deux Chambres votèrent une solennelle adresse de remerciements au prince, et l'invitèrent à continuer son administration.

Les Communes se transformèrent le 28 janvier en un comité de toute la Chambre, sous la présidence de *M. Hampden*, petit-fils du Hampden, de glorieuse mémoire ! Ce digne rejeton du grand patriote avait sucé avec le lait de sa mère l'amour des lois et de la liberté ! Ennemi des Stuarts par conviction et par nécessité, il seconda, avec une ardeur infatigable, l'entreprise hardie du prince d'Orange. Promu, après la victoire de Guillaume, à de hautes fonctions publiques, il se distinguait par une défense constante et désintéressée de la tolérance religieuse, par un caractère doux et par une vertu rigide.

Rien de plus intéressant que de suivre d'un œil attentif les patriotiques et véhéments débats

<sup>1</sup> a. Journals of the House of Commons.

b. Parliam. Hist. V, p. 32 et 33.

c. Mazure, III, 317.

de cette Convention ! Car il ne s'agissait pas seulement d'une couronne, de quelques titres et du sort de deux princes : il s'agissait de l'avenir d'un grand peuple !

La dure et superstitieuse intolérance du siècle se manifesta dans les violents discours de la plupart des orateurs !

Au lieu de répondre aux sérieuses exigences du moment, les députés se laissèrent emporter par une colère âpre et mal placée contre la tyrannie du roi détrôné et contre les crimes du catholicisme ! Au lieu d'entendre de sages et salutaires conseils pour le rétablissement de la paix et de la sécurité publique, l'Angleterre écoutait de cruelles invectives contre la *séditieuse* Irlande, réellement pauvre et malheureuse ! contre ce spectre pâle et terrible qui, semblable à l'ombre tragique de Banquo, n'avait cessé de troubler, et trouble encore les splendides et joyeux banquets de la riche et puissante Albion !

« La dernière rébellion en Irlande, s'écria M. Maynard, vieux et docte jurisconsulte, a été

l'œuvre des Jésuites et des autres prêtres catholiques! On y a massacré deux cent mille protestants! Sachez que la même chose arrivera en Angleterre, si nous rappelons le roi! Il n'y a pas de prince papiste dont tous les efforts ne tendent à l'extermination de tous les protestants, comme on l'a fait en France, en Hongrie, en Espagne! Hélas! en Espagne, don Carlos, ce jeune et vaillant prince, suspect d'inclination pour le protestantisme, a été assassiné par l'inquisition et par son propre père! » (Vifs applaudissements.)

Les hommes d'Etat pratiques et clairvoyants objectaient en vain que ce n'était pas le moment de se répandre en déclamations stériles et en attaques provoquantes contre des populations qu'il fallait pacifier.

« Nous avons trouvé le trône vacant, s'écriait sir George Treby, notre tâche est seulement de remplir le vide! » (Longues interruptions.)

« Si le trône n'est pas vacant, ajoutait sir Richard Temple, que sommes-nous ici, et pourquoi cette Convention? » (Mouvement.)

C'est au milieu de ce violent orage parlementaire que se mit en évidence un jeune homme, distingué par les traits beaux et réguliers de son visage, comme par son maintien noble et fier : c'était M. Somers<sup>1</sup>, simple et obscur citoyen, mais, plus tard, très connu sous le nom du grand lord Somers, célèbre par son incorruptibilité comme par ses talents et ses vastes connaissances.

Il prouva, en termes éloquentes et l'histoire à la main, que la nation était relevée de son serment de fidélité envers Jacques II, puisque ce prince avait violé le contrat originel entre le roi et le peuple, puisqu'il s'était jeté dans les bras d'un pouvoir étranger et ennemi !

Il cita l'exemple du roi Sigismond de Suède; il cita les paroles du grand-père même du roi détrôné, de Jacques I<sup>er</sup> : « S'il arrivait ce malheur, avait souvent répété ce monarque, s'il arrivait que ma postérité ne professât pas la religion protestante, je prie Dieu de la déposséder du trône. »

« On nous parle sans cesse du droit divin des

<sup>1</sup> Voir son portrait, chapitre xvii.

rois, s'écria tout à coup le hardi sir Robert Howard; mais nous autres, nous, le peuple, nous avons aussi notre droit divin! » (Sensation.)

Toutes ces vérités immortelles, prononcées avec une éloquence brillante et enthousiaste, la peur du retour vengeur de Jacques II, le morne souvenir des temps de Cromwell et des deux Roses sanglantes, les douces espérances de l'ambition, les calculs astucieux de l'intérêt égoïste, voilà les causes de la résolution énergique et décisive de la Convention, de la glorieuse déclaration du 28 janvier!

Il fut déclaré par les Communes :

« Le roi Jacques II ayant tâché de renverser la constitution du royaume, en violant le contrat originel entre le roi et le peuple, et ayant, par le conseil des jésuites et autres hommes pervers, violé les lois fondamentales, et s'étant retiré hors du royaume, a abdiqué le gouvernement, *et par là le trône est devenu vacant*<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> a. Journals of the House of Commons (28 janvier).

b. Cobbett's, Parliamentary history. Vol V, p. 28.

c. Macpherson, l. c. — Burnet, l. c.

« L'expérience a appris, déclarèrent les Communes, le jour suivant, qu'un royaume protestant ne saurait s'accorder avec le gouvernement d'un roi papiste <sup>a</sup>. »

Les riches trésors, la flotte superbe et bien disciplinée, les cent mille Irlandais armés pour la cause catholique, avaient-ils pu empêcher la chute d'un roi impopulaire? Jacques II avait-il été sauvé par la vigoureuse assistance du plus puissant roi de l'Europe, par l'orgueilleuse amitié de Louis XIV?

<sup>a</sup> a. Sir John Reresby, Memoirs. P. 301.

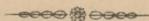
b. Journals (29 janvier).

c. Mazure, III, 322. — Henry Hallam, III, l. c.

d. Sir James Mackintosh, l. c. — Sir John Dalrymple, l. c.

e. Hist. du Parlement anglais, depuis son origine, en l'an 1234, jusqu'en l'an VII de la République, par Louis Bonaparte. Avec des notes autographes de Napoléon.

## CHAPITRE DEUXIÈME.



LE CLERGÉ ANGLICAN ; LES TORIES ET LES WHIGS.

Il n'y a pas de corporation ecclésiastique qui ait plus asservi aux circonstances ses doctrines et sa conduite que le haut clergé anglican.

L'église anglicane, on le sait, est la fille de la tyrannie, la fille du plus brutal des révolutionnaires couronnés, la fille de Henri VIII. Longtemps elle était restée fidèle à la nature de son origine ; disons mieux, elle avait défendu le libre arbitre des rois absolus contre les droits sacrés du peuple !

Sous Jacques I<sup>er</sup>, surtout, le fervent protecteur des évêques, on avait vu les partisans de cette

église prêcher dévotieusement la sainte doctrine de l'obéissance passive, de la nécessité du mal et de l'ordre immuable de la Providence ! Mais, par malheur, arriva le règne de Jacques II qui, en catholique zélé, menaçait le pouvoir temporel des évêques anglicans. Aussitôt, les évêques anglicans oublièrent l'obéissance passive, se hâtèrent de changer de doctrine et de fomenter l'insurrection avec une sainte colère. On appela Guillaume d'Orange, le stathouder des Etats-Généraux ; on le seconda chaleureusement, afin qu'il protégât l'autorité et le pouvoir de l'église anglicane.

Jacques II écarté, le hardi et populaire sauveur de la religion protestante commença à outre-passer les limites indiquées par les évêques ; ses idées libérales, ses nobles principes de tolérance religieuse alarmaient les cœurs faussement charitables de ces hommes d'église. Ils eurent à l'instant recours à des arguments fallacieux et à des distinctions puérides pour empêcher et le retour vengeur de Jacques II et son détronement total.

« Un régent, disaient-ils, investi de l'autorité

royale est la meilleure solution à donner à cette question embrouillée. »

D'après eux, Jacques devait conserver le titre royal ; Guillaume d'Orange, le régent, devait recevoir le pouvoir royal. Qu'on nous pardonne cette digression peu édifiante, mais absolument nécessaire pour l'intelligence des débats et pour le jugement à porter sur les principaux caractères de la Chambre des lords ! Revenons au spectacle des assemblées délibérantes, sujet plus élevé et plus intéressant ! Le grand vote de la Convention trouva une résistance opiniâtre dans la Chambre des Lords. Le 29 janvier, l'anniversaire de la mort de Charles I<sup>er</sup>, la haute Chambre se transforma en grand comité <sup>1</sup>, sous la présidence du comte de Danby, l'un des chefs les plus habiles du parti whig.

Un brillant orateur du parti des tories, le comte de Nottingham, se leva le premier pour exhorter

<sup>1</sup> a. Journal of the House of Lords (29 janvier).

b. Armand Carrel, Histoire de la Contre-Révolution en Angleterre sous Charles II, etc. P. 420.

c. Journal de Henri Clarendon. P. 210.

les lords au rejet de cette fausse et funeste assertion des Communes que le trône était *vacant*<sup>1</sup>.

Le comte Daniel Finch de Nottingham était un de ces caractères de transaction, un de ces hommes d'Etat rusés, impassibles, indifférents sur les moyens, qui renvoient au pays des chimères tout sentiment noble et tout principe généreux. Adorateur aveugle du succès, il déclarait, après la victoire de Guillaume, qu'il obéirait mieux au monarque nouveau que ceux qui avaient témoigné tant d'empressement à contribuer à son élection<sup>2</sup>. Le cœur de tout homme de bien est attristé de retrouver partout ces girouettes politiques qui préfèrent le pouvoir à l'honneur et la vaine splendeur des dignités à la vertu !

Selon Nottingham, ce serait ôter au trône toute force et toute sûreté que d'accorder au peuple le

<sup>1</sup> Hansard, Parliamentary history. P. 58 et 59.

<sup>2</sup> a. Th. Somerville, Hist. of the political transactions and of parties from 1660-1672. P. 313.

b. Will. Belsham, Hist. of Great-Britain from the revolution, etc. London, 1805, twelve volumes. Vol. I, p. 187.

pouvoir de juger un roi ; car la première violation de l'ordre de successibilité transformerait la couronne en une couronne élective ! La régence était l'unique moyen d'exclure Jacques II, sans ruiner en même temps la royauté. Tous les autres moyens étaient seulement calculés sur l'approbation des républicains, de ce parti qui soutenait que le roi était obligé de rendre compte au peuple, parce que son pouvoir tire son origine du peuple !

L'orgueilleuse faiblesse de cette motion fut inexorablement ridiculisée par les hommes les plus spirituels du parti whig. En effet, si les lois ne permettaient pas expressément aux tories de déposer un roi, elles ne leur avaient pas plus accordé le droit de la résistance ! Et où est la différence entre le détronement d'un roi et la privation complète de l'exercice de son pouvoir ? D'ailleurs, rien de plus funeste à la paix intérieure et au développement heureux d'un Etat que la séparation du pouvoir et du titre dont l'effet est de laisser à l'un le nom de roi, en confiant à l'autre les fonctions de la royauté et la force exécutive. Qui

pourra, dans un tel état de choses, être convaincu du crime de haute trahison contre le régent quand il produira les commissions du roi même, sous le nom duquel le régent gouverne le royaume?

C'étaient surtout le marquis de Halifax et le comte de Danby qui combattaient, avec succès, la proposition des tories par la solidité de leurs raisonnements et la force de leur éloquence.

Le marquis de *Halifax* était doué d'un esprit fin et d'une parole entraînant. Malgré les plus sérieux travaux parlementaires, il ne cessait de cultiver, avec un goût exquis, les belles-lettres et les sciences qui, à cette époque, prirent en Angleterre un essor nouveau et sublime. Poète d'un rang inférieur, l'ami de Prior, de Congreve et de Locke, se distinguait par un jugement prompt et juste, et par la protection désintéressée dont il couvrait les hommes de lettres de toutes les conditions. Il savait que le pouvoir a besoin de l'appui des lumières, et que, seul, le pouvoir éclairé sait faire le bonheur du peuple.

Son rival, sir Thomas Osborne, comte de

*Danby*, était une nature plus froide, plus sévère et plus indépendante. Appelé dès sa première jeunesse aux plus hautes dignités du royaume, il s'était fait respecter, sous la domination énervante de Charles II, par sa probité courageuse et par son habileté parlementaire.

On débattit longtemps; les uns avec sincérité et circonspection, les autres avec astuce et aigreur; ceux-là avec les pompeuses paroles du rhéteur, ceux-ci avec la logique du philosophe!

Le rôle bouffon même ne manqua pas de représenter dans l'assemblée. Au milieu des frémissements des partis, l'évêque d'Ely demanda simplement et naïvement, à la stupéfaction générale de la Chambre, que le roi Jacques II fût rappelé.

« Je propose, répondit en raillant le lord De-lamère, que l'évêque d'Ely soit envoyé auprès de Sa Majesté le roi Jacques, sous la condition que ni l'un ni l'autre ne reviendront en Angleterre<sup>1</sup>! » (On rit.)

<sup>1</sup> Mazure, Hist. de la Rév. en 1688. Vol. III, p. 327.

Le résultat de la discussion fut le rejet de la régence<sup>1</sup>. Mais cet heureux résultat ne fut obtenu qu'à la faible majorité de deux voix, 51 voix contre 49.

Les historiens (français, anglais et allemands) attachent à ce vote une grande importance; les uns y voient la décadence du pouvoir des tories, les autres y voient la faiblesse des whigs; ceux-ci des circonstances favorables à Jacques II; ceux-là enfin, l'avènement de Guillaume d'Orange!

Mais est-ce bien dans ce vote de la Chambre des lords qu'il faut prévoir le sort futur de la Grande-Bretagne?

Dans les temps de révolution, le drapeau de la légalité perd de son effet moral; les représentants du peuple eux-mêmes ne sont pas libres, parce que le peuple intervient de sa personne dans le gouvernement de ses affaires. En 1689, les mandataires du peuple étaient parfaitement d'accord avec leurs électeurs; la Convention était entourée

<sup>1</sup> Macpherson, *Hist. of Eng. from the restor.* I, 560. — *Journals of the House of Lords.* — *Parl. hist.* Ed. Hansard, V, p. 58.

de l'assentiment général et des applaudissements enthousiastes de la nation anglaise. Que pouvaient contre ces forces unies et invincibles les cris hautains de quelques nobles et de quelques évêques ?

La conscience de leur faiblesse n'arrêta pas les tories. Ils continuèrent à combattre, avec une ardeur opiniâtre, chaque mot, chaque point de la déclaration des Communes. Pour différer leur défaite, ils appelaient à leur secours les théories les plus nébuleuses des idéologues politiques. « Existe-t-il, en effet, un contrat originel entre le roi et le peuple<sup>1</sup> ? »

Cette question provoqua une longue et violente discussion qui eût pu faire la gloire des étudiants d'Oxford ou de Heidelberg, au milieu des jours sereins de l'ordre et de la paix, mais qui déconsidérerait les hommes d'Etat pleins de sagesse et

<sup>1</sup> a. Journal of the House of Lords. Hist. de mon temps, par Burnet, traduction de M. Guizot. Vol. IV, p. 407.

b. Voir les notes et pièces justificatives, n° IV.

d'expérience de la haute Chambre anglaise. Une discussion aussi stérile était plus qu'inopportune dans un temps où la nécessité était la loi suprême et le principe dominant !

Cinquante-cinq voix contre quarante-six décidèrent la question en faveur du contrat originel et de ses défenseurs, les whigs<sup>1</sup>. La Chambre déclara ensuite que Jacques II avait rompu ce contrat originel<sup>2</sup>. Mais les puérités continuèrent d'occuper les esprits des Lords. On résolut de remplacer l'expression *abdiqué* par le mot *déserté*<sup>3</sup>, et l'on se demanda alors : si le trône était vacant, par cela que Jacques II avait rompu le contrat originel et déserté le trône ? La réponse fut négative. Ce fut une victoire brillante pour les tories et pour tous ceux qui n'avaient rien à espérer des faveurs du prince d'Orange. On biffa les mots : le trône est vacant ; on rejeta même l'importante

<sup>1</sup> Clarendon's diary Jan. 30. Journals of the House of Lords.

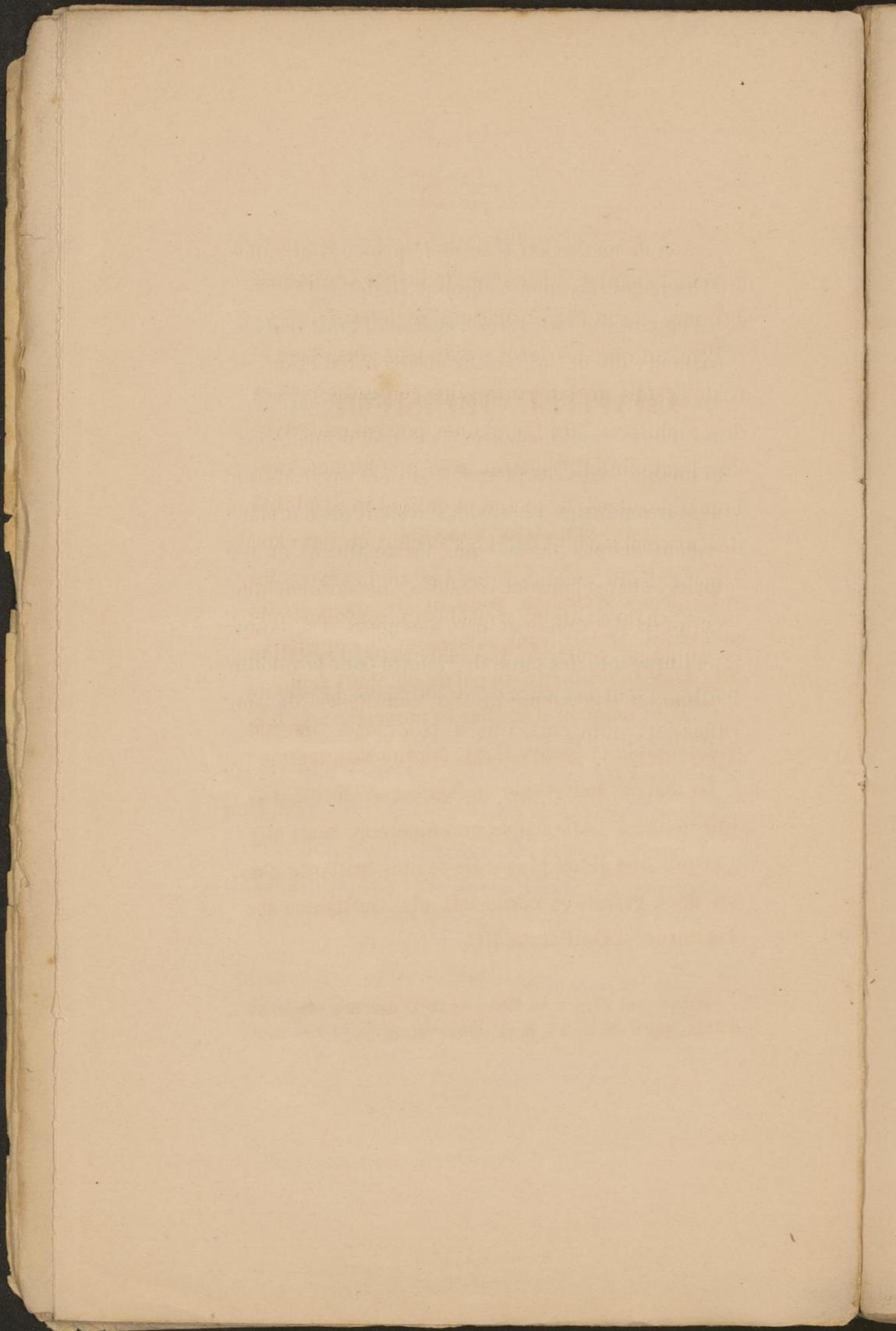
<sup>2</sup> Parl. hist. Vol. V.

<sup>3</sup> Mémoires de Jacques II. Vol. IV, p. 20.

motion de mettre sur le trône le prince Guillaume d'Orange et son épouse Marie d'Angleterre.

Pendant que les lords s'égarèrent ainsi dans le triste et obscur labyrinthe des contradictions et des sophismes, les Communes persistèrent, avec une haute intelligence et avec une fermeté inébranlable, dans la pleine et entière invariabilité de leur résolution ! Les whigs avaient un but clairement défini, tandis que les anglicans et les tories, chancelants et irrésolus, ne savaient que ce qu'ils ne voulaient pas ! Les jours d'agitation politique sont des jours de victoire pour la volonté calme et courageuse qui a conscience de son droit !

---



## CHAPITRE TROISIÈME.



### GUILLAUME D'ORANGE.

Le prince d'Orange, pendant ces orages parlementaires, restait froid, silencieux et impénétrable, dans sa résidence du palais de Saint-James <sup>1</sup>.

C'est le moment d'étudier ce caractère à la fois indomptable et bienveillant, âpre et magnanime !

La maison souveraine de Nassau se glorifie d'avoir donné à l'Allemagne un empereur ; mais elle a acquis une gloire plus vraie et plus brillante par ses deux grands et immortels fils, Guillaume-le-Taciturne et Guillaume III !

<sup>1</sup> Burnet, vol IV, l. c. — Mémoires de la dernière révolution d'Angl., par L. B. T., à la Haye, 1702. Vol. II.

Guillaume III, on le sait, fut l'arrière petit-fils du sage et infortuné fondateur de la liberté des Pays-Bas, Guillaume-le-Taciturne.

Ce prince naquit à la Haye, le 4 novembre 1650, huit jours après la mort de son père, du prince Guillaume II <sup>1</sup>. Il avait dix ans lorsqu'il perdit sa mère, Marie d'Angleterre, une Stuart, fille de Charles I<sup>er</sup> <sup>2</sup>.

Les républicains hollandais, fiers amis de la liberté, saluèrent la mort de Guillaume II avec des transports de joie. Quelle excellente occasion de réaliser leurs projets et leurs rêveries ! Les États-Généraux se réunirent aussitôt pour changer la constitution. « L'élection des magistrats sera dorénavant un droit inviolable des villes. L'armée, y compris la garde du prince d'Orange, prêterait serment, à l'avenir, aux États hollandais. » Telle fut leur résolution. On s'appliqua à détruire, au-

<sup>1</sup> Samson, Hist. de la vie de Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre et stadthouder, etc. Amsterdam, 1703. Vol. I, p. 352.

<sup>2</sup> a. M. J. H. Janssens, Hist. des Pays-Bas. Vol. II, p. 267.

b. Hume, Hist. of England. VI, 307. (Éd. Allman.)

tant qu'on le put, les privilèges de la maison de Nassau ; la Zélande même, la province la plus dévouée à la maison d'Orange, abolit la dignité de premier noble <sup>1</sup>.

Mais le jeune orphelin avait un ennemi encore plus acharné, encore plus redoutable ! Cromwell régnait en Angleterre ; Cromwell, l'inflexible, l'inexorable persécuteur des Stuarts et de tous leurs parents ! Après la défaite et la mort de l'illustre Tromp, le grand amiral hollandais, les États de Hollande et de la Frise occidentale signèrent un traité de paix avec l'Angleterre. Ils s'y engagèrent solennellement à exclure pour jamais le prince d'Orange et ses descendants des dignités de stadthouder, d'amiral et de capitaine-général <sup>2</sup>.

Voilà les événements qui présidèrent à la naissance de cet enfant sans appui, sans parents, sans protecteur ! Voilà les causes et la justification de

<sup>1</sup> M. Henri Leo, professeur d'histoire à Halle. Douze livres de l'histoire des Pays-Bas (en allemand). Liv. X, Vol. II, p. 805.

<sup>2</sup> Résolutions importantes des États de Hollande et West-Frise, pendant le minist. de M. J. de Witt (traduit du holl.).

cette réserve souvent ombrageuse qui caractérisait ce jeune homme ! Voilà enfin la justification de sa gravité souvent affectée, de sa méfiance souvent exagérée !

Devons-nous plaindre cependant la jeunesse si triste en apparence d'un prince que ses infortunes même préservèrent des compagnons ordinaires de l'opulence oisive et heureuse, l'orgueil, l'épuisement, le dégoût de la vie ?

Les grands caractères de tous les temps ont été formés par les rigueurs du destin, et quand on pénètre dans les replis secrets de l'histoire, on trouve que ceux-là même dont le front paraissait davantage tout rayonnant de joie, furent raffermis par le malheur !

Aussi, à cette douloureuse école, Guillaume d'Orange fortifia-t-il son caractère et son esprit. On le vit fuir de bonne heure les séductions du vice et les charmes d'une oisiveté pernicieuse. Il préférait à toute chose l'étude de l'histoire, et surtout les récits des glorieuses actions de ses aïeux qui lui furent racontés par sa grand'mère, la comtesse

Émilie de Solms <sup>1</sup>. C'est cette femme distinguée, la veuve du grand Henri-Frédéric, qui lui inspira l'amour salubre de la gloire, source éternelle de civilisation !

Qu'on nous pardonne ces détails minutieux peut-être, mais absolument indispensables à l'intelligence de ce grand caractère !

C'était dans l'an 1672, pendant les premiers jours du mois de février. Les rues de La Haye retentissaient de cris terribles, arrachés par la peur et le désespoir <sup>2</sup> : « Les Français ont franchi la frontière ! Une formidable armée ! Cent mille soldats conduits par Louis XIV et ses plus habiles généraux, Condé, Vauban, Turenne, Luxembourg ! »

L'esprit commercial avait étouffé en Hollande tout sentiment militaire. Les stadthouders, se confiant imprudemment à leur marine et aux solen-

<sup>1</sup> a. Arthur Trevor, *Life and Times of William III*. I, 22.

b. Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*. Édit. de la Haye. in-4°. Vol. XI, p. 642.

<sup>2</sup> a. M. de la Neuville, *Hist. de Hollande, depuis la trêve de 1609 jusqu'à notre temps (1678)*. Paris, 1703. Vol. IV.

b. Basnage, *Annales*, ch. 78-80, p. 219.

nelles paroles des traités de paix avaient entièrement négligé les forces de terre. L'armée se composait de mercenaires sans patriotisme et sans discipline; les places d'officiers étaient occupées par les fils dégénérés de la haute bourgeoisie, jeunes libertins sans énergie et sans talent <sup>1</sup>!

Qu'on se figure la consternation de ces timides négociants à la nouvelle de l'arrivée triomphante de Louis XIV! En effet! la perte de la république paraissait inévitable! Dans l'intérieur, point de défense; au-dehors, point d'alliés! Le roi d'Angleterre, Charles II, était assez lâche pour sacrifier les intérêts de son peuple à un salaire du roi de France<sup>2</sup>. L'archevêque de Cologne, Maximilien de Bavière, était gagné par l'habileté de la diplomatie française.

Dans le même temps, un ennemi, non moins redoutable pour la Hollande, se montra au grand

<sup>1</sup> Simonde de Sismondi, Hist. des Français. Éd. Treuttel, 1844. Vol. XXV, p. 230 et suiv.

<sup>2</sup> a. Voir Lingard, Hume et Burnet. Dalrymple, Memoirs, Appendix. Vol. II.

b. M. Dahlmann, Histoire de la Révolution anglaise (en allemand), ouvrage plein de vues sages et élevées.

jour. C'était le belliqueux évêque de Munster, le fameux Christophe Bernard de Galen <sup>1</sup>, un de ces ecclésiastiques dépravés qui ont sur les lèvres les paroles de l'Évangile et dans leur cœur l'orgueil et l'artifice.

Quant aux autres puissances européennes, elles attendaient l'issue de la guerre, gardant une neutralité imprudente : l'Espagne même, ensevelie sous les ruines de sa grandeur, sans force et sans prévoyance politique, attendait, dans un silence morne et indolent un sinistre avenir ! C'est dans cette situation déplorable que la nation hollandaise élut capitaine-général de ses forces de terre le prince Guillaume d'Orange <sup>2</sup>.

Ne paraît-il pas surprenant que ces républicains, que ces hommes d'Etat circonspects et méfians, aient conféré une charge d'une si haute responsabilité à un adolescent inconnu et inexpérimenté, à un jeune homme de vingt-deux ans ?

<sup>1</sup> Voir Erhard, Hist. de Munster (en allemand). Munster, 1837.

<sup>2</sup> Basnage, Annales, 1672, ch. 52 et suiv. — Harris, William of Nassau, etc. Samson, l. c.

Mais tous les partis des Provinces-Unies étaient d'accord sur l'élection du prince d'Orange ; on le regardait comme le dernier espoir de la patrie. La masse du peuple, toujours attachée aux vieilles idoles, voyait le régénérateur de sa patrie dans le fils de ses anciens libérateurs. Le nombreux parti orangiste adorait le prince comme le restaurateur futur de son crédit et de ses dignités ; le parti républicain, enfin, cédant à la nécessité, espérait gagner l'amitié du roi d'Angleterre par l'élévation de son neveu. Le vénérable Jean de Witt même, le grand pensionnaire de Hollande, ce digne et austère ami de la liberté, on le voyait, le cœur navré et les larmes aux yeux, conseiller à ses amis l'élection de son ennemi <sup>1</sup> !

Nous n'entrerons point dans les douloureux détails des sièges et des campagnes, des vicissitudes

<sup>1</sup> a. Hist. de la vie des deux frères, Corneille et Jean de Witt. Utrecht, 1709. Vol. II.

b. Le Clerc, Hist. des Prov.-Unies. Tom. III.

c. Burnet, Hist. de mon temps. II, 208.

d. M<sup>me</sup> de Sévigné, lettre 237. T. III, p. 45.

sanglantes et des cruelles exactions de la guerre ! Car nul n'ignore quelle fut la prodigieuse délivrance de la Hollande, alors le dernier asile de la liberté proscrite et le centre imposant d'une industrie florissante et d'un commerce laborieux !

Après être arrivé au but de son ardente ambition, le prince d'Orange se montra digne de la haute confiance de ses concitoyens, digne de ses glorieux aïeux ! Actif, persévérant, valeureux, inflexible, d'un sang-froid imperturbable dans les combats, d'une sobriété digne d'un chef de république, le cœur tout rempli de patriotisme et tout impatient de gloire, il ranima le courage de ses concitoyens indolents et de ses soldats efféminés !

Le caractère de son génie militaire a été tracé par un de ses ennemis les plus illustres, par le grand Condé : *Le prince d'Orange, disait-il, s'est conduit dans toute l'action en vieux soldat, mais il a mérité le reproche d'avoir exposé sa vie en jeune soldat.*

La République fut sauvée par le courage héroïque de la nation, par les fautes graves de

Louvois, et par la fermeté intelligente de Guillaume d'Orange.

L'admirable constance des Provinces-Unies excita la vive sympathie et l'enthousiasme des peuples. Les habiles et énergiques négociations de Guillaume exhortèrent les princes étrangers à faire leur devoir et à suivre la ligne de leurs vrais intérêts.

La phlegmatique Allemagne se réveilla de son assoupissement. L'empereur, le pacifique Léopold I<sup>er</sup>, quitta le missel et le confessionnal pour envoyer un faible secours aux Pays-Bas en danger. L'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume-le-Grand, l'immortel fondateur de la monarchie prussienne, écrivit aux États-Généraux que la faveur de la Providence, *et aussi la sienne*, leur devait être accordée pour l'élévation du prince d'Orange<sup>1</sup>.

En Angleterre, l'étourdi Charles II, habitué

<sup>1</sup> Voir M. Tetzner, Hist. du peuple prussien et de ses princes. Leipzig, 1843 (en allemand).

seulement aux caresses folâtres de ses maîtresses, et aux trompeuses flatteries de ses courtisans, entendit tout d'un coup la voix sévère et redoutable d'un peuple justement courroucé. Quel spectacle tristement instructif, en effet ! Une grande nation entraînée, à son corps défendant, dans une guerre désolante contre ses amis et ses coreligionnaires, guerre sans gloire et sans utilité publique !

Un roi indigne de l'être, dominé par de viles passions, vendant, par un honteux traité<sup>1</sup>, son honneur et le salut de son peuple, à son ennemi le plus dangereux !

Il n'entre pas dans le plan de cet essai historique de raconter les événements qui se passèrent jusqu'à la paix de Nimègue<sup>2</sup>, paix si glorieuse pour la France et si heureuse pour les Provinces-Unies. Aussi, qu'on n'aille pas chercher dans les faits matériels le côté vraiment élevé de ces événe-

<sup>1</sup> Voir Dalrymple, *Memoirs*, Appendix. Vol. II. Macpherson, etc. — *Secret history of Charles II.* Lond 1792.

<sup>2</sup> a. Sir William Temple, *Memoirs*, II, 484.

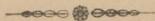
b. *Lettres et négociations de la paix de Nimègue.* II, 590.

ments, de cette lutte entre Louis XIV et la République hollandaise! Les actions les plus illustres du génie militaire, les succès les plus glorieux de l'habileté diplomatique ne sont que des moyens secondaires pour arriver au noble but du progrès moral et de la civilisation.

C'est la lutte intellectuelle entre deux grands principes qui doit attirer notre attention sur ce mémorable combat entre l'absolutisme et la liberté des peuples, entre la vieille superstition et la tolérance religieuse, entre le moyen-âge et la société moderne! Louis XIV représentait le passé, Guillaume III représentait les idées nouvelles et leurs impérissables conquêtes, la liberté politique et la tolérance religieuse!

---

## CHAPITRE QUATRIÈME.



L'ÉLECTION. — LES DEUX PRINCESSES.

A l'imitation du soleil qui commence à dorer les sommets des montagnes avant que d'éclairer les plaines et les vallées, la vérité rayonne d'abord sur les grands esprits avant que de pénétrer au milieu des masses du peuple.

Jean Locke ! Algernon Sidney ! En prononçant ces noms immortels, quel ami sincère du progrès et de la civilisation ne sent pas tressaillir son cœur ?

Les éternels principes proclamés par ces nobles amis de la liberté inspiraient les discours de la Convention, lorsque les anglicans et les tories

n'avaient recours qu'aux arguments sophistiques du Leviathan de Thomas Hobbes !

On ne cessa pas de continuer ces luttes infructueuses pendant trois semaines, malgré les vœux de la nation, exprimés par de nombreuses pétitions en faveur du prince d'Orange, malgré les sérieux dangers de l'inaction, malgré le morne souvenir de la révolution et des guerres civiles.

Une conférence des députés des deux chambres, dite conférence libre (*free conference*) avait été regardée comme la dernière ressource pour arriver à une réconciliation. Elle demeura sans résultat <sup>1</sup>.

C'est dans ces moments d'agitation et d'incertitude que le prince d'Orange fit appeler à Saint-James le marquis de Halifax, les lords Danby et Shrewsbury et quelques autres hommes d'État distingués.

Le visage de Guillaume était pâle et triste, son

<sup>1</sup> Journals of the House of Lords. Journals of the House of Commons. Parl. hist. Vol. V.

corps souffrant, fatigué par d'immenses travaux. Il n'y avait que le feu de ses yeux qui révélât encore son activité intellectuelle et la brûlante énergie de son ambition cachée.

« Je me suis tenu, leur dit-il, dans une complète inaction, afin de ne gêner en rien la liberté des débats. Je n'ai flatté ni intimidé personne. Ce que l'on veut, ce que tout le monde voudra, je n'y mettrai pas d'obstacle. On a parlé d'une régence, j'y consens volontiers. Il est possible que ce projet soit fort sage; mais que l'on se garde bien de songer à moi, qui ne puis accepter aucune *commission*, aucune dignité précaire et subordonnée à la vie d'autrui.

« Il en est, continua Guillaume, qui paraissent vouloir couronner la princesse Marie, ma femme. Sans doute, la princesse ne me refusera pas une grande part dans les affaires, et nul plus que moi n'apprécie, ne respecte plus les vertus de ma femme. Je ne veux en rien contrarier ses droits. Mais il est à propos que l'on sache ce que je veux, ce que je pense d'un tel projet en ce qui me re-

garde : *Je ne suis pas homme à prendre les ordres d'une coiffe, ni à tenir au trône seulement par les cordons d'un tablier*<sup>1</sup>.

« Je ne me mêlerai donc de rien, si on ne me charge pas de tout et ma vie durant. Quant à ceux qui ne penseraient pas comme moi, je le répète, qu'ils agissent comme ils l'entendront. Je n'ai pas la prétention d'y trouver à redire. Seulement, dans ce cas, ma retraite est déjà préparée. Les affaires de l'Europe m'appellent à la Haye.

« Je ne suis point de ceux, dit-il en terminant, qui se laissent séduire par les illusions de la royauté. Je saurai bien vivre sans la foule de soucis qu'on voit s'amasser autour d'elle ! Encore une fois, je ne la veux pas ou je la veux pour toujours. Mais je pense qu'après moi les enfants de la princesse Anne devront succéder à la couronne avant ceux que je pourrais avoir moi-même, si j'avais le malheur de perdre ma femme<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> By apron-strings).

<sup>2</sup> a. Rapin de Thoyras, Hist. d'Angl. XI, 156.

b. Burnet's Hist. of his own times. I, 820 et 821.

La princesse Marie d'Orange, dont le nom vient d'être prononcé dans ce grave discours, était la fille aînée du roi Jacques II et petite-fille, par sa mère, de lord Hyde de Clarendon, l'illustre historien. Des combinaisons politiques firent conclure (le 4 novembre 1677) son mariage avec le prince Guillaume III d'Orange. Rien de plus pénible que l'aspect de cette union conjugale !

Marie d'Orange était une de ces âmes douces et sensibles, se complaisant aux rêveries de la poésie, et n'aimant de ce monde que les jouissances d'un amour pur et vertueux. L'unique objet de sa sollicitude, c'était son époux, qui n'y répondit que par une indifférence dure et hautaine, par une froideur désespérante !

Toute la vie de cette gracieuse femme fut une suite non interrompue de dévouement pour un époux qui ne voyait dans son mariage qu'un moyen purement politique. C'était le sombre stoïcisme, l'énergie pratique et sévère d'un vieux Romain unie à l'aimable délicatesse d'une suave fille de la Grèce.

Eclatante de grâce et de beauté, et douée d'une vive intelligence, cette princesse n'avait qu'un seul défaut, défaut impardonnable aux yeux de Guillaume, c'était de ne lui avoir point imposé les douces obligations de l'amour paternel.

Un puissant parti dans le Parlement avait eu l'intention de conférer la couronne à la princesse Marie d'Orange seule, afin de sauver la dernière ombre de la légitimité. Le comte de Danby lui avait écrit qu'il voulait et qu'il pouvait l'élever sur le trône de l'Angleterre. « Je suis la femme du prince d'Orange, avait répondu Marie, et je n'accepterai aucun rang hors de la soumission que je dois à mon mari. Je vous déclare que je regarderai comme mes ennemis tous ceux qui pourraient tenter de séparer mes intérêts des intérêts du prince Guillaume. »

Elle envoya cette réponse et la lettre de lord Danby à son époux, qui ne la remercia même pas, affectant de ne voir dans cet acte de fidélité que l'accomplissement rigoureux d'un devoir.

Le 12 février, la princesse Marie d'Orange, ar-

rivée de Hollande, entra au palais de Saint James, dans les appartements de son père, malheureux et fugitif. On la voyait sereine et le sourire sur les lèvres. Toute la cour s'indignait de cette absence de tout sentiment filial ; et même le plus poli des courtisans, Gilbert Burnet, le spirituel historien, osa lui adresser une question à ce sujet<sup>1</sup>. Elle lui répondit qu'elle avait l'âme navrée de douleur, qu'elle pleurait le triste sort de son père infortuné, mais qu'elle s'efforçait, pour la satisfaction de son époux, de ne lui montrer qu'un radieux visage.

Guillaume est inexcusable d'avoir méconnu une épouse qui sacrifiait ainsi à l'ambition de son mari la splendeur du trône et les regrets de l'amour filial !

Ce dévouement conjugal ne fut point imité par sa sœur, la princesse Anne. Le prince George de Danemarck, son époux, jeune homme de peu d'esprit, n'avait d'autre titre à ses yeux que celui de

<sup>1</sup> Voir les notes et pièces justificatives.

père de ses enfants. Mais l'altière et intelligente princesse subit comme sa sœur l'influence de la supériorité des talents de Guillaume III. En quittant le camp de Jacques II, elle avait approuvé l'entreprise de son beau-frère, et lié son avenir à la fortune du prince d'Orange.

Lady Churchill, plus tard duchesse de Marlborough, femme ambitieuse, intrigante, avare, mais pleine d'intelligence et d'énergie, exerça aussi une grande influence sur le caractère fier, mais faible, de la princesse Anne. Guillaume, qui savait lire dans les replis du cœur humain, dota généreusement la favorite, et sa belle-sœur fut entièrement assujettie à sa volonté<sup>1</sup>.

La renonciation des deux princesses, et surtout la sage fermeté de la déclaration du prince d'Orange, changèrent rapidement, et d'une manière efficace, les résolutions de la Chambre des Lords.

<sup>1</sup> a. Récit de la révolution de 1688, par le duc de Buckingham, P. 57 (traduction de M. Guizot).

b. Relation de la conduite que la duchesse de Marlborough a tenue à la cour. Trad. de l'angl. A la Haye, 1742.

Voyant la balance du succès pencher inévitablement du côté de Guillaume, les tories et les anglicans lui abandonnèrent toute la puissance avec une précipitation aussi pusillanime que dangereuse à la liberté!

Le 5 février, la haute Chambre adhéra, par son vote, au grand vote des Communes, qui prononçait l'abdication de Jacques II et la vacance du trône.

Le 7 février, le comte de Danby monte à la tribune au milieu d'un silence universel. Il propose de décerner la couronne au prince Guillaume III et à la princesse Marie d'Orange. Le succès de cette motion fut assuré par une majorité de 20 voix (65 voix contre 45) <sup>1</sup>.

« Résolu, par les seigneurs spirituels et temporels, assemblés à Westminster, que le prince et la princesse d'Orange seront déclarés roi et reine d'Angleterre, de France et d'Irlande et des do-

<sup>1</sup> *a.* Journals of the House of Lords. — Mémoires de Berwick, p. 331-334. — Mémoires de Jacques II. Vol. IV, p. 2 et suiv.

*b.* Alex. Cunningham's history of Great-Britain, translated from the latin Mss. Vol. I.

maines qui en dépendent ; que la couronne et la dignité royale de ces royaumes et domaines seront possédés par eux, prince et princesse, et par celui des deux qui survivra, et pendant la vie de celui qui vivra le plus longtemps ; *que l'administration du gouvernement sera seulement en la personne du prince d'Orange, et exécutée par lui au nom desdits prince et princesse pendant leur vie; qu'après leur mort, la couronne et dignité royale desdits royaumes et domaines appartiendra aux héritiers issus de ladite princesse; à défaut de cette lignée, à la princesse Anne de Danemark et aux héritiers issus d'elle; à défaut de cette lignée, aux héritiers du prince d'Orange; à défaut de cette lignée, à telle personne et en telle manière qu'il sera limité et ordonné par acte du Parlement* <sup>1</sup>. »

C'est donc sans aucun contrat de garantie, sans aucune condition que cette aristocratie aveuglée voulait disposer du pouvoir royal, ce grand élé-

<sup>1</sup> a. Parl. hist. Vol. V.

b. Dalrymple, Memoirs. I. 273. — Rapin-Thoyras, l. c.

ment de la destinée d'une nation ! C'est donc sans aucune utilité pour la liberté, sans aucun avantage pour les droits du peuple qu'elle voulait, après une glorieuse révolution, se prosterner devant un roi nouveau ! Était-ce pour cela qu'on avait tenté les périls de l'insurrection ? Était-ce pour un tel résultat qu'on avait encouru la vengeance sanglante d'un roi puissant ? que l'on s'était exposé aux horreurs de la guerre civile ?

Les membres de la Chambre des Communes s'opposèrent à cette criminelle imprudence avec une modération salutaire. Une commission des Communes rédigea une déclaration des droits publics. Le rapport de la commission était en deux parties : la première contenait les articles constatant des anciens droits ; la seconde proposa une nouvelle loi pour réformer de vieux abus.

La Chambre des Lords ne donna son assentiment qu'à la première partie du rapport, et elle accorda à l'esprit novateur des Communes le changement des anciens serments d'allégeance et de suprématie.

Le 13 février, une foule immense se pressait autour du palais de Whitehall, où l'on voyait, dans la salle des banquets, le prince d'Orange et la princesse Marie, sous un superbe baldaquin <sup>1</sup>. Vis-à-vis du trône siégeaient les membres des deux Chambres de la Convention qui écoutèrent attentivement la voix sonore du clerc de la couronne. Le sujet de cette lecture solennelle fut la mémorable déclaration des lords spirituels et temporels, et des Communes.

On énuméra, dans ce document parlementaire, les causes du détronement du roi Jacques II, et de l'élection de Guillaume III. On y rappela au nouveau souverain les anciens et indubitables droits, et les libertés imprescriptibles du peuple anglais.

On y déclara illégaux et pernicieux :

1) Le prétendu pouvoir de suspendre les lois, ou l'exécution des lois par l'autorité royale, sans le consentement du Parlement.

<sup>1</sup> a. Mém. de Jacques II. Vol. IV, p. 56.

b. Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné. Édit. de M. Grouvelle, vol. VII, p. 16 et 29.

2) La commission pour former le dernier tribunal ecclésiastique, et toutes les commissions, et tous les tribunaux d'une nature semblable.

3) La levée des impôts, sans le consentement du Parlement.

4) Tous les emprisonnements et toutes les persécutions des sujets pour cause de pétitions; car le droit de pétition est le droit de tous les sujets.

5) Toute levée de troupes dans les temps de paix, si ce n'est avec le consentement du Parlement.

On y permit aux protestants de porter pour leur défense des armes d'après leur rang et les règlements de la loi.

On y permit la liberté des élections et des discussions parlementaires, ainsi que le retour régulier des jurys. « Pour la satisfaction à donner à tous les griefs, continue la déclaration, et pour réformer, préserver et consolider les lois, des parlements doivent être convoqués *fréquemment*. »

Quant à l'ordre de succession, on répéta la résolution de la Chambre des Lords du 7 février.

Le marquis de Halifax, speaker de la Chambre des lords, offrit ensuite la couronne au prince et à la princesse, au nom des deux Chambres.

Le prince répondit, en propres termes :

« Milords et Messieurs,

« Vous ne pouviez nous donner une plus grande preuve de votre confiance. Nous en estimons davantage ce que vous nous offrez, et nous l'acceptons avec reconnaissance.

« Comme en venant ici, je n'avais pas d'autre intention que de conserver votre religion, vos lois et vos libertés, vous pouvez être assurés que je m'efforcerai de les maintenir sains et saufs, et que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour le bien et la gloire de cette nation<sup>1</sup>. »

La nation salua avec des cris d'allégresse le roi de son choix et de son affection. Les whigs triomphaient. Seuls, les tories et les anglicans

<sup>1</sup> The history of K. William III. (By Boyer.) London, 1703.

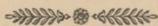
étaient dans une situation étrange et incertaine. Pleins de joie à cause de l'heureuse issue de la révolution, pleins de crainte à cause du hardi scepticisme et de la tolérance de Guillaume, ils regardaient son avènement au trône, pour parler le langage du poète <sup>1</sup>, *avec un œil serein et l'autre œil humide, alliant la gaieté aux funérailles et les accents funèbres au chant nuptial.*

<sup>1</sup> Shakespeare

---



## CHAPITRE CINQUIÈME.



### LES PRESBYTÉRIENS D'ÉCOSSE.

Les austères partisans du puritanisme en Écosse n'avaient pas oublié la haine oppressive des évêques, les tourments de la torture et les atroces persécutions du règne de Charles II<sup>1</sup>. Ils voyaient encore le sourire impitoyable de Jacques, duc d'York, qui avait assisté, par passe-temps, à la torture des magnanimes ministres presbytériens. Aussi, dès que les troupes de l'armée d'Écosse furent rappelées pour renforcer l'armée royaliste, la

<sup>1</sup> Hume, vol. VIII. — Burnet, vol. II. — Benjamin Constant, Des suites de la Contre-Révolution de 1660. P. 69.

multitude furieuse se livra à une vengeance cruelle. On envahit les maisons des ministres épiscopaux et des prêtres catholiques, on insulta leurs personnes, on pilla les églises et l'on détruisit la chapelle romaine du palais royal d'Holy-Rood<sup>1</sup>. Pour empêcher le peuple écossais d'aller à sa ruine par le sang et l'anarchie, Guillaume assembla tous les Ecossais distingués qui se trouvaient à Londres. Trente lords et quatre-vingts citoyens formaient cette assemblée qui élut pour président le duc de Hamilton, vieillard sage et modéré.

Après avoir déroulé le sombre tableau de la confusion épouvantable et des désordres qui désolaient sa patrie, le président invita ses concitoyens à suivre les lois de la nécessité et à nommer un gouvernement provisoire.

Malgré l'opposition des royalistes zélés, et surtout du fils du président lui-même, du jeune

<sup>1</sup> Voir M. Amédée Pichot, Hist. de Charles-Édouard, précédée d'une histoire de la rivalité de l'Angleterre et de l'Écosse. I, p. 465.

comte d'Arran, l'assemblée résolut d'inviter le prince Guillaume d'Orange à se charger de l'administration civile et militaire jusqu'à l'ouverture d'une Convention.

La Convention se rassembla, à Edimbourg, le 14 mars <sup>1</sup>. Le duc de Hamilton, le candidat des whigs, obtint la présidence à une majorité de 40 voix.

Le chef des jacobites était le vicomte de *Dundee* <sup>2</sup>, qui défendit la cause du roi fugitif avec une loyauté magnanime, avec une fidélité toute chevaleresque ! Fier, entreprenant, plein d'intelligence et de courage, doué d'un caractère vraiment antique, il avait toutes les qualités d'un brave général et tous les défauts d'un chef de parti. Il méprisait l'amitié de Guillaume qui aurait été très disposé à lui ouvrir la porte des dignités et des honneurs ; car il admirait et aimait cet héroïque soldat, qui avait servi, en Hollande, sous ses dra-

<sup>1</sup> Balcarras's Memoirs. — Sir Walter Scott, History of Scotland. II, 382.

<sup>2</sup> John Graham de Claverhouse, vicomte de Dundee.

peaux, et qui lui avait sauvé la vie, en 1674, à la bataille de Sennef <sup>1</sup>.

Le parti de Jacques fut fortifié par l'habile comte de Balcarras, par le vaillant major-général Cannon <sup>2</sup>, par les lords Dumferling et Dunkell, et surtout par le duc de Gordon, bigot catholique et gouverneur du château d'Edimbourg <sup>3</sup>.

C'est contre ce dernier que la Convention lança ses premiers décrets avec une énergie toute révolutionnaire. On lui ordonna de quitter son poste. Le duc, faible vieillard, le promit; mais il se rétracta le jour suivant, poussé par les hardis conseils de Dundee et de Balcarras <sup>4</sup>. Aussitôt les hérauts de la Convention se rendirent sur la place publique, et proclamèrent le duc de Gordon traître et rebelle <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Mémoires histor. et politiques de M. Dalrymple, traduit de l'angl. Londres et Paris, 1783 Vol. II, p. 53.

<sup>2</sup> Mém. de Jacques II Vol. IV, p. 401.

<sup>3</sup> Mém. de sir John Reresby. P. 321.

<sup>4</sup> Balcarras's Memoirs.

<sup>5</sup> Cormick, State Papers and Letters addressed to W. Carstairs, etc.

Le vicomte de Dundee, voyant tous ses plans échoués par la fermeté de la majorité, et par l'indécision de Gordon, résolut de se séparer de la Convention, de la déclarer illégale, et de lui faire la guerre. Il quitta la ville, les armes à la main, suivi seulement de cinquante à soixante partisans <sup>1</sup>. Un de ses amis lui demandait où il allait : *Je me rends où me conduira l'ombre de Montrose*, répliqua ce défenseur généreux d'une cause proscrite et perdue.

Mais, dans les temps de crise, s'éloigner n'est jamais le moyen d'être fort. La Convention, voyant que le moment de prendre d'énergiques mesures était arrivé, décréta la levée de la population en masse. Elle nomma le patriotique comte de Leven commandant de la ville d'Édimbourg, et sir Patrick Hume, général en chef de la cavalerie <sup>2</sup>.

Le 21 avril, enfin, elle déclara hardiment que Jacques s'était arrogé le pouvoir royal sans avoir

<sup>1</sup> Dalrymple, I, 287 (éd. anglaise).

<sup>2</sup> Life and times of William the third by the hon. Arthur Trevor. Vol. II, p. 24.

prêté le serment voulu par la loi ; qu'il avait fait des innovations dans la constitution du royaume, afin de changer en despotisme une autorité limitée ; qu'il n'avait employé son pouvoir que pour violer les lois et la liberté de l'Écosse, que pour porter atteinte à sa sainte religion. A ces causes, disait-on en terminant, les États du royaume d'Écosse déclarent que le roi Jacques II est déchu de la couronne *par forfaiture*, et que le trône est devenu vacant <sup>1</sup>.

Mais les Écossais, plus courageux encore que les Anglais, manifestèrent leur amour de la liberté et leur sagacité politique par l'acte suivant qu'ils joignirent à la déclaration, conférant le trône au prince et à la princesse d'Orange.

Cet acte, appelé la réclamation des droits, contenait les libertés de la nation écossaise :

1° On ne peut, sans l'autorité du Parlement, imposer des lois aux cours de justice, au nom du roi, ni suspendre les avocats pour avoir refusé de

<sup>1</sup> Rapin de Thoyras. Vol. II, p. 175.

plaider devant les tribunaux qui s'y seraient soumis.

2° Il n'y a point de haute trahison dans le refus de dire ce qu'on pense sur le fait des gens accusés de trahison, non plus que dans le dessein de donner assistance à une personne condamnée.

3° On ne doit pas condamner à l'amende les maris dont les femmes sont hors de la communion de l'église.

4° *L'épiscopat est à charge à la nation. Il ne peut qu'y causer des troubles. Des ministres, égaux en autorité, y ont établi la réformation. Le peuple, en général, est disposé en faveur du gouvernement presbytérien. C'est pourquoi il serait à propos d'abolir, en Écosse, toute supériorité entre les pasteurs!*

5° Les sujets ont droit de protester devant le roi et le Parlement, dans le but de remédier aux lois, contre les sentences prononcées par les lords de la session, bien entendu que lesdites protestations n'empêcheront point l'exécution desdites sentences.

6° C'est un droit des mêmes sujets de présenter des adresses au roi, et toutes poursuites et procédures, faites à cause de ces adresses contre ceux qui les ont présentées, sont illégitimes.

7° Enfin, pour redresser les griefs, corriger, confirmer et conserver les lois, il est nécessaire de convoquer de fréquents parlements. Les députés auront l'entière liberté de dire leur opinion et de la soutenir.

Le même jour, le peuple assemblé, au carrefour du marché d'Édimbourg, apprit la publication de cet acte adopté à l'unanimité.

Le 11 mai, arrivèrent à Londres les députés de la Convention écossaise. Ce furent le comte d'Argyle, sir John Dalrymple et sir James Montgomery. Leur mission était de faire prêter serment, par le prince d'Orange, à la déclaration des droits, et de lui conférer ensuite la couronne.

Argyle lut le texte des serments qui contenaient, entre autres formules, la promesse du roi de poursuivre et d'exterminer les hérétiques.

« Je ne sais pas ce qu'on entend par héréti-

ques, interrompit Guillaume. Je ne sais pas jusqu'où on peut étendre le sens de ce terme. *Quant à moi, je ne souffrirai jamais qu'on persécute personne pour sa religion. Je n'entreprendrai de convertir qui que ce soit, que par la voie de la persuasion, conformément à l'Évangile.* »

L'élection de Guillaume III, en Angleterre et en Écosse, termina ainsi d'une manière paisible la grande et immortelle révolution anglaise qui avait commencé en 1640, et qui finit en 1689 <sup>1</sup> !

Révolution inévitable et salutaire qui transforma les souverains d'Angleterre en citoyens, et les citoyens en souverains !

Révolution glorieuse, qui consacra, pour toujours, les principes de la souveraineté du peuple et de la liberté religieuse; qui réforma et consolida cette imposante constitution, origine de la

<sup>1</sup> Un des écrivains de notre temps les plus dignes d'estime par leur impartialité et leurs lumières, M. Philarète Chasles, a publié, sur la révolution de 1688 et sur Guillaume III, quelques discours spirituels et éloquents qu'on ne lira pas sans intérêt. Voir : Le xviii<sup>e</sup> Siècle en Angleterre. Vol. I, p. 413.

grandeur de l'empire britannique, source principale du bonheur actuel de la France, et qui, tôt ou tard, fera le tour du monde, et sera l'objet de l'amour de toutes les nations !



## CHAPITRE SIXIÈME.



SOMMEIL MOMENTANÉ DU PEUPLE ANGLAIS. — POR-  
TRAITS DE BURNET, BENTINCK ET SCHOMBERG.

Ceux qui liront d'un œil attentif le célèbre bill des droits seront frappés de surprise en n'y trouvant que des dispositions faibles et timides en faveur de la liberté, que des expressions vagues et équivoques sur l'indépendance du Parlement.

Les causes de ce refroidissement méticuleux, nous devons les chercher dans l'état moral du peuple anglais, dans la profonde léthargie de la nation qui soupirait après la paix et la sécurité, après un repos sans grandeur.

Cette situation était le fruit inévitable de tant de subversions politiques, de tant de catastrophes

terribles, de tant de guerres civiles et de révolutions ! Situation qui reparait souvent dans le cours des événements historiques, que nous retrouvons dans l'antiquité comme dans les siècles modernes, dans l'histoire romaine du temps d'Auguste, comme dans les jours qui suivirent la chute de l'Empire français.

Le dernier article du bill des droits prouve évidemment le triste épuisement de la nation anglaise après la révolution de 1688. Cet article important, voté en toute hâte, disait que, pour donner satisfaction à tous les griefs, et pour réformer et consolider les lois, des Parlements devaient être convoqués *fréquemment*.

En effet, pouvait-on établir une loi plus équivoque, plus indéterminée dans son objet, plus dangereuse à la liberté ? une disposition qui ouvrit aux princes, d'une manière plus manifeste, la fausse porte du pouvoir arbitraire ?

Bien des historiens se sont efforcés pourtant de justifier le relâchement de la Convention.

Un des hommes d'Etat les plus illustres de

l'Angleterre même, l'ingénieux lord John Russel<sup>1</sup>, ne voit dans la conduite de ces représentants du peuple qu'une réserve prudente et une sage modération. Il défend la Convention avec les belles paroles de Machiavel, disant que rien ne donne à un gouvernement nouveau plus de consistance, de force et de durée que la conservation des formes anciennes et des institutions vénérables.

Mais quand on ne veut que conserver des formes et des institutions vénérables par leur ancienneté, une révolution n'est qu'un injuste et punissable changement de noms et de personnes, au lieu d'être un changement salutaire d'idées et de principes!

Quoi qu'il en soit, Guillaume était trop honnête et trop grand pour exploiter la faiblesse de son peuple. Une tâche délicate et difficile occupait alors sa pensée : c'était la formation d'un ministère habile, populaire et dévoué à sa cause.

<sup>1</sup> An essay on the history of English government and constitution, by lord John Russel. P. 81.

Tout ami zélé de la tolérance, tout philosophe qui voulait briser les fers de la superstition ne pouvait trouver que des ennemis acharnés dans le camp des tories et des anglicans rigides. Aussi, Guillaume ne pouvait-il être sincèrement aimé et appuyé que par les presbytériens et par ces hommes éclairés et généreux, que la présomption du clergé dominant a revêtu du nom de dissidents (*dissenters*) ou non-conformistes.

Mais en déclarant la guerre au clergé anglican avec une imprudente précipitation, Guillaume aurait, de sa propre main, porté le coup mortel à son trône chancelant. Il lui fallait faire une concession à l'église pour adoucir l'aigreur de sa sainte colère. Le comte de *Nottingham*<sup>1</sup> fut fait secrétaire d'Etat.

Lord *Danby*, chef de la pléiade patriotique dont les membres, aux risques de leur vie, avaient signé l'original de la première invitation adressée au prince d'Orange, obtint la présidence du conseil et le titre de marquis de Carmarthen.

<sup>1</sup> Voir son portrait. Ch. II.

Le speaker de la Chambre des Lords, l'actif et spirituel marquis de *Halifax*, obtint le petit sceau (privy seal). Quant au grand sceau, il fut donné en commission à trois jurisconsultes distingués : Rawlinson, Maynard et Keck.

L'esprit tout à la fois simple et profond, le caractère réfléchi et réservé de M. Godolphin attirèrent l'attention du monarque. Il accepta une place considérable dans la Trésorerie, et celle-ci fut donnée en commission au jeune M. Hampden, l'oracle parlementaire du conseil privé, aux lords Mordaunt et Delamère et à sir Henry Capel.

L'amirauté fut de même confiée à une commission présidée par l'habile amiral *Herbert*, plus tard comte de Torzington. La dignité d'un premier secrétaire d'Etat fut conférée au comte de *Shrewsbury*, rejeton du grand Talbot, jeune homme plein d'exactitude et de probité, mais d'un caractère faible et pusillanime.

Quant à ses amis de Hollande, Guillaume ne suivit pas les conseils d'une prudence nécessaire au milieu de ce peuple anglais si fier et si ombra-

geux! Une profusion d'emplois, de titres et de dignités, conférés à ses compatriotes, fut le dangereux résultat des nobles sentiments de reconnaissance qui animaient son cœur.

Son principal favori était un jeune gentilhomme gueldrois, le spirituel Guillaume *Bentinck*, plus tard comte de Portland<sup>1</sup>. Beau, audacieux, dévoué, d'un esprit gracieux et étincelant, ce jeune courtisan semblait destiné par la nature à l'arène glissante de la diplomatie. Il fut nommé, en 1697, ambassadeur du roi Guillaume à la cour de Versailles, et le célèbre traité de Ryswick fut un des fruits glorieux de sa grande habileté.

*Gilbert Burnet*, l'ingénieux historien qui nous a laissé les précieuses annales de son époque, zélé partisan de la nouvelle dynastie, reçut en récompense de ses importants services l'évêché de Salisbury<sup>2</sup>. Ce prélat cacha, sous l'habit de l'église

<sup>1</sup> Mémoires du sieur Jean Macky, écuyer, contenant principalement les caractères de la cour sous les règnes de Guillaume et d'Anne.

<sup>2</sup> V. la vie de l'évêque Burnet, par M. Thomas Burnet (son fils).

anglicane, les doux et salutaires sentiments de la tolérance religieuse.

Cette élévation d'âme était le fruit de son séjour sur le sol libre de la Hollande et de son amitié intime avec des gens de bien de toutes les religions.

Il était né en Ecosse, ce pays du libre examen et des études profondes. Il a commencé la grande série des historiens écossais qui comptent dans leurs rangs les noms immortels de David Hume et de William Robertson !

Laborieux, intègre, d'un esprit plein de feu, doué d'un grand talent d'observation, Burnet manquait pourtant des qualités les plus essentielles à l'homme d'Etat. Il connaissait les faiblesses des hommes sans savoir en tirer avantage. C'était un caractère trop faible et trop irrésolu. Son amour-propre extrêmement susceptible ne savait pas braver les violentes attaques des partis politiques. Il subit, sans le savoir, le joug de la volonté calme et inébranlable de Guillaume III.

*Armand-Frédéric de Schomberg*, vieillard aventurier, doué d'une âme forte et courageuse et d'un haut génie militaire, avait servi successivement en Allemagne, en Hollande, en Portugal, en France<sup>1</sup>. Chassé de la France par la cruelle intolérance de Louis XIV, cet infortuné calviniste se réfugia à la cour du grand-électeur de Brandebourg. Il était déjà parvenu aux plus hautes fonctions de l'électorat, lorsqu'il apprit la nouvelle de l'entreprise du prince d'Orange. Quelle excellente occasion de se venger des injustes persécutions du catholicisme ! Il quitta l'Allemagne pour seconder puissamment Guillaume III qui lui conféra, après son intronisation définitive, la dignité de premier directeur de l'artillerie du royaume. C'était lui qui, dans le combat décisif de la Boyne, commandait les réfugiés huguenots. Ces braves et malheureux Français, exilés par la révocation de l'édit de

<sup>1</sup> a. Voir l'abrégé de la vie du maréchal de Schomberg, par Lusancy. Amsterdam, 1690.

b. Les fragments historiques de Racine. OEuvres complètes, éd. de M. Auger. Vol. II, p. 291.

Nantes, avaient été forcés de servir contre leur patrie sous les drapeaux de l'Angleterre ! A la vue des guerriers catholiques de Louis XIV, Schomberg se précipite sur eux avec une fureur aveugle, en criant à ses soldats : *Enfants, rappelez votre courage, rappelez vos ressentiments ! Voilà vos persécuteurs !* Et il meurt sur ce champ de bataille de la Boyne.

D'après les relations de ses contemporains<sup>1</sup>, le maréchal de Schomberg se distinguait par une beauté noble et imposante, et par des manières aimables et gracieuses. Il avait quatre-vingt-deux ans lorsqu'il mourut, et ses amis disaient qu'il avait gagné quatre-vingt-deux batailles.

L'élection des douzes juges du royaume fut accueillie avec une sympathie générale. Le choix le plus populaire fut celui du jeune et ingénieux sir John Holt, nommé lord chef de la justice, et com-

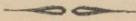
<sup>1</sup> M. le comte de Schomberg, écrit M<sup>me</sup> de Sévigné, me paraît un des plus aimables maris du monde, sans compter que c'est un héros ; il a l'esprit aisé et une intelligence dont on lui sait gré non pareil (Lettres, vol. I, p. 228).

paré par ses contemporains à l'illustre jurisconsulte, sir Mathew Hale <sup>1</sup>.

Voilà les principaux personnages du conseil privé du roi, voilà les hommes appelés à tenir le périlleux gouvernail d'une majorité parlementaire qui sortait d'une révolution !

<sup>1</sup> Quant aux membres insignifiants du conseil privé, voir les notes et pièces justificatives.

## CHAPITRE SEPTIÈME.



### LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE.

Il existait encore en Angleterre, même après les deux révolutions, un grand nombre de sectes religieuses qui toutes portaient le nom de non-conformistes, quoiqu'elles se distinguassent, les unes des autres, par leurs croyances, leurs habitudes et leurs penchants.

Tandis que les indépendants, parti le moins nombreux, mais le plus ardent et le plus énergique, demandaient le rétablissement de la forme républicaine dans l'Eglise, les presbytériens,

hommes sérieux, austères, réfléchis, vivant dans une opulence paisible, se contentaient de quelques réformes utiles dans la liturgie, et, en fait de politique, de la monarchie sagement tempérée.

Loin des plaisirs et des vices du monde, la famille pacifique des quakers menait une vie simple et sereine, sans ambition et sans croyance politique, sans fanatisme et sans clergé.

Procurer la paix et la liberté à toutes ces sectes, si longtemps persécutées et dépourvues de tous droits civiques ; ouvrir à tout citoyen les portes des honneurs et des emplois civils ; en un mot, donner à l'Angleterre une *Magna Charta* religieuse, voilà la grande et périlleuse mission que s'était imposée Guillaume III.

Vaines et nobles tentatives d'un cœur généreux ! Guillaume ne connaissait guère l'orgueil endurci et intolérant de ces prêtres qui devaient prêcher la paix et enseigner la morale !

Le 16 mars, le roi avait prononcé un discours en faveur des dissidents, discours simple et con-

cialiant qui avait excité, du côté des zélés épiscopaux, des murmures violents<sup>1</sup>.

Guillaume fit rédiger, par son conseil privé, différents projets de loi qui avaient pour but d'ouvrir à tous les protestants tous les emplois civils. Les divers projets furent rejetés par la haine injuste et inexorable des évêques.

Jaloux de leurs prérogatives, durs et implacables, ces ecclésiastiques repoussèrent même le bill dit de *compréhension*, qui devait unir à l'Eglise les presbytériens modérés<sup>2</sup>. *Nolumus leges Angliæ mutari*. Telle fut leur réponse froide et dédaigneuse. Spectacle douloureux de l'injustice et de la partialité humaines! Mais les défaites ne font que ranimer les âmes fortes et magnanimes. Guillaume persévéra dans ses efforts avec une généreuse franchise, et avec cette fer-

<sup>1</sup> a. Journals of the House of Lords.

b. Cobbetts, Parliamentary history. V, 484.

c. Will. Belsham. P. 425.

d. Smollett (contin. de Hume). Vol. IX, 44.

<sup>2</sup> Thomas Somerville, Hist. of the political transactions. P. 334 et Appendix, II, 367.

meté calme et intrépide qui est le propre de la vertu. « Avez-vous le droit, leur fit-il dire, de vous plaindre de la cruauté de l'Eglise romaine, vous qui êtes animés du même esprit de persécution? »

Quelques-uns de ses partisans les plus zélés, comme le comte Mordaunt, les lords Delamère et Wharton, publièrent deux protestations solennelles. Une union sincère, disait la première, entre tous les protestants, donnera à l'Eglise comme à l'Etat des garanties plus sûres que tous les *tests* du monde. — Exclure des emplois publics, disait la seconde protestation, des hommes capables et honnêtes, seulement pour un simple scrupule de conscience, voilà qui est dur et immoral<sup>1</sup>.

Grâce aux efforts infatigables du roi, la sainte cause de l'équité et du désintéressement remporte à la fin la victoire. Guillaume, il est vrai, ne pouvait obtenir une tolérance universelle, il

<sup>1</sup> Belsham, Hist. of Great-Britain, etc., l. c. P. 146.

ne pouvait anéantir les passions haineuses qui naissent de l'intolérance. Mais le peu qu'il faisait, le peu qu'il obtenait, était beaucoup, si l'on considère le triste état des esprits et des mœurs de ce siècle superstitieux.

Deux actes passèrent dans les Chambres<sup>1</sup>. Le premier suspendit les lois pénales *contre ceux qui n'allaient pas à l'église*. Le second abrogea les serments de suprématie introduits par Elisabeth et Jacques I<sup>er</sup>. Quant aux lois cruelles qui, sans cesse, menaçaient la fortune et la vie des papistes, Guillaume ne put parvenir à les faire révoquer légalement, mais il empêcha, autant qu'il le put, leur exécution.

Nous ne peindrons pas l'irritation des tories et des anglicans. Ils maudissaient ce bill innocent, qui ne leur causait pas le moindre dommage. « Je suis allé voir, raconte, entre autres écrivains anglicans, lord Henry Clarendon<sup>2</sup>, tory hon-

<sup>1</sup> Parliam. hist. V. 263. — Journals of the House of Lords, and of the House of Commons.

<sup>2</sup> Journal de Henri Clarendon, lundi 41 mars. P. 236.

nête et sincère, mais d'un esprit peu éclairé; je suis allé voir lord Abingdon, et j'ai pris congé de lui. Milord était *très courroucé au sujet du bill de tolérance.* »

Triste preuve de l'égoïsme dur et intraitable de ces corporations ecclésiastiques qui se disent inspirées par l'amour de Dieu !

---

## CHAPITRE HUITIÈME.

### LES IRLANDAIS ET LE PROTESTANTISME.

La tragique histoire d'Irlande, prouve d'une manière irrécusable, que les plus nobles et les plus riches trésors de la nature sont vains et inutiles sans la paix et sans la liberté!

Le sol de l'Irlande est fertile et riche ; la population indigène est douée d'un jugement sain et d'une santé vigoureuse ; des métaux, en grande abondance, sont cachés dans le sein de ses montagnes ; sa situation offre au commerce maritime des ports superbes et les vastes plaines de l'Océan<sup>1</sup>.

Voyez le bel ouvrage de M. Gustave de Beaumont : *l'Irlande politique, sociale et religieuse*, ouvrage plein d'une sagacité pénétrante et de détails vrais et pittoresques.

Mais les conquêtes des Anglais et les guerres du fanatisme religieux ont démoralisé, et même physiquement détérioré la population irlandaise, dévasté le sol de l'Irlande et étouffé les premiers germes de son commerce et de son industrie<sup>1</sup>.

Nous ne retrouvons pas chez les Anglais, dans leurs rapports avec l'Irlande, cette science profonde du gouvernement, cette politique sage et modérée qui a distingué dans tous les temps les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne.

Nous ne trouvons que des conquérants impétueux et barbares, remplis de haines et de préjugés ! Cette haine de religion et ces préjugés nationaux ont empêché, et empêchent encore, une durable et sincère conciliation entre les fils de l'île d'Erin et les fils de la fière Albion !

L'indigène catholique profite de chaque occasion pour lever l'étendard de la vengeance contre

<sup>1</sup> M. Augustin Thierry, dans sa savante *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, a consacré à l'histoire d'Irlande des pages éloquentes. Ce sont des résumés vastes et philosophiques et d'une impartialité consciencieuse.

son oppresseur protestant. Aussi, dans les jours qui suivirent la révolution de 1688, les protestants furent livrés aux horreurs de la persécution, du meurtre et du pillage. Les historiens racontent que les papistes de Dublin formèrent l'affreux projet de *faire mourir de faim ou de pendre* leurs frères protestants. Les mesures étaient tellement prises, au rapport de Gordon<sup>1</sup>, que, dans toute la capitale, un protestant ne pouvait se procurer ni un morceau de pain ni une goutte d'eau.

« Ce sont de ces faits, dit Leland<sup>2</sup>, qu'on regarde comme des fictions inventées par l'animosité des partis ; mais ces exemples d'une tyrannie insensée sont confirmés par des traditions dont la certitude ne peut être révoquée en doute. »

Des ordonnances, publiées par les gouverneurs de Jacques II, défendirent aux protestants de s'as-

<sup>1</sup> Gordon, History of Ireland from the earliest account to the accomplishment of the union with Great-Britain. Vol. III (ed. London).

<sup>2</sup> Leland, History of Ireland from the invasion of Henry II with a preliminary discourse. Ed. London, 1773. Vol. II.

sembler pour la célébration de leur culte sous peine de mort, et leur ordonnèrent de livrer leurs armes et leur blés sous peine d'être déclaré traîtres et rebelles. Dépossédés de leurs églises par les prêtres catholiques, les protestants désespérés vinrent implorer leur grâce de Jacques II. Le roi, assez sage pour ne pas approuver ces injustices, ordonna au clergé romain d'abandonner les églises protestantes.

« Dans les affaires du ciel, répondirent à leur souverain ces ecclésiastiques arrogants, nous ne devons obéissance à aucun pouvoir terrestre, nous ne devons obéissance qu'au Saint-Siège. » Malheureuse situation d'un roi détrôné par son peuple et méprisé par le peu qui lui restait de partisans !

C'est dans ces moments de terribles angoisses que les protestants apprirent l'heureuse nouvelle du débarquement de Guillaume III à Carrickfergus. Le défenseur de la liberté religieuse s'avança rapidement. *Une victoire tardive est pire qu'une défaite*, répétait-il sans cesse à son armée qu'il enflammait par son génie militaire, par la simplicité

de ses mœurs et par son courage indomptable.

Son adversaire, le roi Jacques II, était en Irlande depuis le 12 mars, et maître du pays entier, à l'exception de la province d'Ulster, des villes Inniskillen et Londonderry. Son entrée à Dublin avait ressemblé à un triomphe. De tous les coins de la campagne était accourue une foule de paysans, population pâle et morne, aux regards éteints, sans nourriture et sans vêtements, et abruti par l'oppression. Mais ces cœurs fidèles et loyaux oublièrent leurs souffrances et leur misère pour saluer avec des transports de joie leur roi légitime et bon catholique. Beau et touchant spectacle d'un dévouement aussi simple que grand, aussi modeste que vertueux ! « Le roi à cheval, raconte Jacques lui-même dans ses mémoires <sup>1</sup>, pouvait être vu de tout le peuple, dont les bruyantes et joyeuses acclamations le dédommageaient en quelque sorte des affronts qu'il avait soufferts de la part de ses autres sujets. » Il était accompagné

<sup>1</sup> Mém. Vol. IV, p. 68.

de 38,000 Irlandais et de 5,000 Français, braves guerriers envoyés par Louis XIV.

L'orgueilleuse politique du roi de France avait comblé de prévenances et d'honneurs le monarque détrôné. Cette magnifique réception de Jacques II à Saint-Germain fut la preuve la plus éclatante de la profonde sagacité d'un prince qui savait mieux que tous ses contemporains que la cause de la légitimité et du droit divin était perdue sans la *Sainte-Alliance* de tous les rois absolus !

Quant à l'opinion qu'il avait du caractère personnel de Jacques II, on peut la deviner par les dernières paroles qu'il lui adressa avant son départ pour l'Irlande, paroles pleines d'esprit et d'une allusion délicate : *Tout ce que je puis vous souhaiter de plus heureux, lui disait-il, d'un ton affectueux, c'est de ne plus vous revoir.*

Mais Jacques II, l'esprit abattu par le malheur, le cœur rongé par les soucis et par les remords, le corps souffrant, usé par les débauches, n'était pas homme à défendre, avec succès, la cause commune des monarques absolus ! Sa faiblesse et

son irrésolution paralysaient le courage intrépide de ses valeureux Irlandais et de ses soldats français, blanchis dans les victoires et pleins d'ardeur au combat.

Un simple prédicant de Londonderry, George Walker, l'intrépide recteur de Donoghmore <sup>1</sup>, osait braver, à la tête de quelques presbytériens, la puissance armée des catholiques.

Le 11 juillet, les deux armées principales se rencontrèrent près de la rivière de la Boyne, à deux milles de Drogheda. Après une lutte sanglante, on vit Jacques se retirer brusquement. Ses soldats indignés s'écrièrent : *Que les Anglais changent de roi avec nous et nous allons combattre une seconde fois* <sup>2</sup>!

L'armée anglaise ne perdit, dans ce combat, que 500 hommes; la perte des Irlandais se monta à 1,500 <sup>3</sup>. Mais les vainqueurs déplorèrent la mort

<sup>1</sup> Smollett (contin. de Hume). Vol. IX, p. 29.

<sup>2</sup> Dalrymple. Appendix, II, 97.

<sup>3</sup> Mém. de Berwick, 350. — Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné, du 13 août 1690.

de l'illustre Schomberg, du vaillant La Caillemotte, guerrier français, huguenot banni de sa patrie, et de l'intrépide presbytérien George Walker de Donoghmore.

Un coup de canon avait légèrement effleuré l'épaule du roi victorieux. Ses officiers se pressèrent autour de sa personne, le croyant blessé mortellement : « Ce n'est rien, leur dit-il d'un ton calme et souriant, je me suis arrêté à temps ; il n'aurait pas fallu que je fisse un pas de plus en avant. »

Cet accident, insignifiant en lui-même, fut exploité par le parti jacobite. A Dublin comme à Paris, on apprit la fausse nouvelle de la mort de Guillaume III. C'était une nouvelle heureuse surtout pour les fidèles catholiques de la bonne ville de Paris.

Des gens armés et des torches à la main, couraient les rues de la capitale<sup>1</sup> et réveillaient le peuple en lui criant : « Levez-vous ! faites des feux

<sup>1</sup> Ralph, l. c. II, 249

de joie ! la justice de Dieu a puni le vil usurpateur. »

Les magistrats firent sonner les cloches en signe de l'allégresse publique, l'Hôtel-de-Ville fut illuminé, le peuple brûla solennellement l'image de l'usurpateur Guillaume d'Orange <sup>1</sup>.

« La plupart des Parisiens, dit un illustre historien <sup>2</sup>, nés sous le règne de Louis et façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une divinité et un usurpateur comme un sacrilège. Le petit peuple, qui avait vu Jacques aller tous les jours à la messe, détestait Guillaume hérétique. L'image d'un gendre et d'une fille ayant chassé leur père, d'un protestant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de Louis XIV, transportait les Parisiens d'une espèce de fureur ; *mais les gens sages pensaient modérément.* »

Nous n'entrerons point dans les détails des

<sup>1</sup> Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné. Vol. VII, p. 503 (note). Edit. de M. Grouvelle. Paris, 1806.

<sup>2</sup> Voltaire, Siècle de Louis XIV. Édition de M. Beuchot, tome XIX, p. 472.

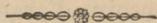
combats et des escarmouches qui suivirent la bataille de la Boyne et qui finirent, en 1691<sup>1</sup>, avec la bataille de Drogheda. Ce sont les causes morales qui déterminent les événements. Les batailles ne font que montrer aux yeux du monde les faits longtemps accomplis dans le silence et avant le commencement de la guerre.

Les batailles décisives de la Boyne et de Drogheda ont raffermi et consolidé le trône d'un roi qui s'efforçait de donner à l'Irlande la paix et la sécurité, et de procurer, autant qu'il le pouvait, la tolérance religieuse aux catholiques opprimés.

<sup>1</sup> Le 13 juillet.

---

## CHAPITRE NEUVIÈME.



### RÈGLEMENT DES REVENUS PUBLICS.

Les dissipations folles et ruineuses des rois d'Angleterre, tristes et condamnables en elles-mêmes, sont cependant les sources principales de la liberté du pays.

Le délabrement des finances força les princes les plus hautains à sacrifier leurs plus fières prérogatives aux droits d'une bourgeoisie laborieuse et éclairée.

Après les jours du danger, il est vrai, les souverains oublièrent les désirs du peuple et son amour de la liberté. Les engagements les plus sacrés furent foulés aux pieds, et les généreuses lar-

gesses de la nation ne servirent ainsi qu'à renforcer le pouvoir arbitraire.

Mais les convulsions de l'Angleterre, sous les règnes orageux des Stuarts, avaient servi de leçon au peuple, lui avaient inspiré une juste et salutaire méfiance contre les promesses solennelles des rois qui ont besoin d'argent ! La nation reconnaissait enfin qu'un Parlement vote le pouvoir arbitraire en votant les subsides pour la durée d'un règne.

« Je pense, s'écria sir Thomas Clarges, l'un des plus éloquents orateurs du premier Parlement de Guillaume III, je pense que c'est pour nous tous un devoir sacré d'être prudents et circonspects sur la question des revenus publics qui sont la vie des gouvernements. »

« La source de la misère du peuple, ajouta sir Edward Seymour, c'est sa libéralité envers ses princes. Si vous n'aviez pas accordé tant de largesses à Charles II, ce roi n'aurait jamais osé faire ce qu'il a fait pour notre malheur. »

C'est le parti des whigs qui a rendu à l'Angle-

terre le grand et impérissable service d'avoir établi le premier une sage et salutaire distinction entre le revenu accordé aux besoins du roi et de la famille royale et l'argent qui sert à l'amélioration du bien-être public, entre la liste civile et le trésor de l'Etat.

La Chambre des Communes de 1689 accorda effectivement à la couronne un revenu régulier d'un million 200 mille livres sterling en temps de paix<sup>1</sup>.

La première moitié de cette somme fut destinée à l'entretien de la majesté du trône et de la famille royale. La seconde moitié de la somme accordée fut appliquée à la défense du pays, au maintien de l'ordre et de la sécurité publique et aux dépenses accidentelles<sup>2</sup>.

Un second statut consacra le sage principe, que l'argent voté par le Parlement ne pourrait être appliqué qu'aux objets spécialement déterminés par la loi.

<sup>1</sup> Parliamentary history. Ed. Hansard. Vol. V, 150.

<sup>2</sup> A Collection of the State Traets in the reign of William III Vol. II.

Ces institutions justes et salutaires, ont été, jusqu'à nos jours, les sources fécondes et les boulevarts inexpugnables de la liberté du peuple anglais ! Elles ont donné à la constitution de ce royaume cette perfection presque idéale pour le temps où elle fut faite, et qui a justement enthousiasmé les plus graves esprits et les cœurs les plus généreux. La royauté constitutionnelle mérite, dès ce moment, l'éloge simple et vrai qu'en a fait Jean-Louis Delolme, le digne disciple de l'illustre Montesquieu.

« Le roi d'Angleterre, dit ce grand écrivain<sup>1</sup>, a, il est vrai, le droit de lever des armées et d'équiper des flottes ; mais sans le concours de son Parlement, il ne peut les entretenir. Il peut donner des places et des dignités ; mais sans son Parlement, il ne peut en payer les appointements. Il peut déclarer la guerre ; mais sans son Parlement, il lui est impossible de la soutenir. En un mot, la

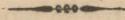
<sup>1</sup> Constitution de l'Angleterre, par J. L. Delolme. 5<sup>e</sup> édition, Paris, 1819, p. 92, chap. v.

puissance royale, quelque grandes que soient ses prérogatives, destituée, ainsi qu'elle l'est, du pouvoir de lever à son gré des impositions, est un grand corps qui n'a point en soi le principe de son mouvement; c'est un vaisseau équipé, si l'on veut, complètement, mais auquel le Parlement peut, quand il veut, retirer les eaux et le mettre à sec, comme aussi le remettre à flot, en accordant des subsides. »

---



## CHAPITRE DIXIÈME.



### CONDUITE IMPOLITIQUE DE GUILLAUME III.

L'exercice de la puissance est légitime, s'il marche d'accord avec le dévouement à une cause généreuse et populaire. Aussi, l'histoire doit-elle excuser les prétentions ambitieuses d'un prince qui s'était imposé le but glorieux de rétablir, en Europe, l'équilibre politique, et d'introduire, en Angleterre, la liberté civile et religieuse!

Quoi qu'il en soit, la conduite de Guillaume, pendant les discussions sur la question du revenu public, n'est pas exempte d'ingratitude et d'imprudence. Son orgueil fut blessé par les doctrines sages et patriotiques du parti qui lui avait conféré

le trône. Les innovations salutaires des wighs, il ne les considérait que comme des insultes personnelles, que comme des témoignages d'une défiance injuste.

« Si le revenu n'est pas fixé pour la durée de ma vie, disait-il à ses partisans, mon nom de roi ne sera qu'un vain titre de parade ! »

C'est surtout à son conseiller intime, au spirituel historien, Gilbert Burnet, qu'il en manifestait son profond déplaisir :

« Je connais, lui dit-il, les avantages du gouvernement républicain aussi bien que ceux du gouvernement monarchique. *Je sais qu'il est difficile de décider lequel des deux est le meilleur.* Mais je suis persuadé que le pire de tous les gouvernements est celui d'un roi qui n'a ni trésor, ni puissance. »

Guillaume oubliait trop vite qu'un roi constitutionnel n'est que le gardien suprême du dépôt sacré de la liberté nationale ! Il oubliait qu'il était un étranger appelé à régner sur un peuple jaloux de sa nationalité ; que son adversaire, Jacques II,

s'appuyant sur la glorieuse épée de Louis XIV, ne cessait de conspirer contre son gouvernement, et que tout le parti des tories détestait du fond de son cœur l'ami des dissidents et de la tolérance religieuse !

Il ne savait pas qu'un gouvernement nouveau et révolutionnaire, pour parler avec un des historiens les plus éminents de la Grande-Bretagne, est rarement réputé de bonne foi; que le genre humain, qui pardonne beaucoup au pouvoir légitime, exige une perfection presque idéale de celui qui n'a d'autre droit que son utilité et ses services.

« Ce fut une fâcheuse erreur de Guillaume II, dit le savant et ingénieux M. Henri Hallam<sup>1</sup>, de ce grand roi, de ne pas avoir assez pesé les circonstances qui l'avaient élevé sur le trône d'Angleterre, ni apprécié le changement qu'elles avaient amené dans les relations de la Couronne et du Parlement. Élu d'après un principe populaire de la

<sup>1</sup> Hist. const. de l'Angl., trad. de M. Guizot. Vol. IV.

liberté et du bien public, élevé sur les ruines d'un ancien trône héréditaire, il ne pouvait s'attendre à régner que comme chef d'une république, et sans autre autorité que celle que le bon sens de la Nation et du Parlement jugerait en harmonie avec la nouvelle constitution. La dette de reconnaissance qu'on avait contractée envers lui était assurément immense, et on ne s'en souvint pas assez ; *mais cette reconnaissance provenait de ce qu'il avait mis la Nation en état de se régénérer, d'élever des barrières contre les périls à venir, de se munir de garanties contre un mauvais gouvernement, s'il reparaissait.* On ne pouvait sérieusement soutenir que Jacques II fût le seul souverain qui eût donné lieu de se plaindre ; sous presque tous les règnes, au contraire, dont notre histoire nous a consacré le souvenir, l'amour inné du pouvoir arbitraire avait produit plus ou moins d'oppression. »

« Ce n'était certes pas, ajoute M. Hallam, pour le plaisir de remplacer Jacques par Guillaume, avec des pouvoirs égaux pour faire le mal, que les

patriotes les plus purs et les plus sages s'engagèrent dans cette cause ; ils y virent le seul moyen de rendre un gouvernement monarchique toujours compatible avec la liberté et la justice. Le bill des droits n'avait pas prétendu faire autre chose que de condamner quelques actes récents ; les représentants de la nation devaient-ils s'arrêter, et ne pas prendre d'autres précautions, seulement parce qu'elles paraissaient nouvelles et restrictives de l'autorité de la couronne, quand, à défaut de ces mêmes mesures, l'autorité de la couronne s'était presque affranchie elle-même de toute limite ! »

Le comte de Nottingham, l'habile et astucieux chef des tories, s'était aperçu avec une joie secrète de la hardiesse patriotique de ses collègues du parti whig, hardiesse qui leur ôterait infailliblement la faveur royale. Le génie de cet homme d'État, dont nous avons plus haut étudié le caractère, c'était l'esprit d'intrigue et de calomnie. Il n'était pas difficile à son adresse perfide de suggérer au roi que les whigs n'étaient que des mem-

bres secrets du parti républicain, que des conspirateurs masqués, sans affection pour sa personne, sans respect pour la royauté. Insinuation effrontée et menteuse ! Car il est prouvé d'une manière incontestable qu'il n'y avait pas de parti républicain en Angleterre du temps de Guillaume III. Car il est certain que même la fraction la plus enthousiaste de la nation, que les derniers disciples du système austère et fanatique des indépendants préféraient les douceurs de la paix aux dangers de l'anarchie, qu'ils cessaient de prêcher le rétablissement *de la sainte république de Jésus-Christ*, et qu'ils n'en parlaient que comme des vieillards qui se souviennent des romanesques égarements d'une jeunesse active et passionnée !

Quoi qu'il en soit, un cœur ulcéré, profondément blessé dans ses desirs et dans son orgueil, est naturellement porté à croire à l'artifice et à la malveillance de ses adversaires. Guillaume cassa le Parlement, renvoya ses ministres du parti whig, et honora de sa protection le parti des tories, de

ces mêmes tories qui ne le reconnaissent que comme roi de *fait*, et qui, pour la plupart, étaient engagés dans des conspirations en faveur du rétablissement de Jacques II.



## CHAPITRE ONZIÈME.

---

### INTRIGUES ET CONSPIRATIONS.

Guillaume ne possédait pas ces manières gracieuses et d'une politesse prévenante qui font le charme des esprits vulgaires. Sa beauté froide et sérieuse; son front calme, pensif, imposant; ses yeux sombres et mélancoliques; son maintien fier, grave et impassible, tout son extérieur enfin, plaisait à la nation sans gagner les cœurs. Les courtisans se rappelaient, avec un vif regret, l'insouciant licence de la cour du roi Charles II, de galante mémoire. Ils éprouvaient peu de sympathie pour un roi aux mœurs austères, au costume simple, au langage sec et laconique!

Guillaume méprisait l'étalage de ce cérémonial magnifique, de ces pompes frivoles qui, aux yeux de la multitude, sont les signes de la grandeur et de la majesté. Trop fier, pour briguer les faveurs de la popularité, il garda pendant toute sa vie cette vertu simple et toujours égale, digne des Caton et des Aristides!

Cette conduite, qui peut être louable chez l'homme privé, ne saurait obtenir l'approbation de l'homme d'Etat, quand il s'agit d'un souverain. L'éloignement général de la nation fut le résultat de l'insultante froideur des mœurs et des manières de Guillaume III! C'est sur cette antipathie universelle que les Jacobites fondèrent leurs espérances ambitieuses. Ils ne cessèrent de tramer des intrigues et des complots contre la vie du roi et contre son gouvernement. Les uns y étaient poussés par l'aiguillon de la haine et de la vengeance, les autres s'étaient laissé séduire par le désir de la gloire; ceux-là maudissaient, en Guillaume, le spoliateur de leurs dignités et de leurs espérances, ceux-ci rêvaient l'immortel honneur d'être appelés

les restaurateurs de la légitimité et des rois par la grâce de Dieu !

Mais c'est le mépris de la nation beaucoup plus encore que sa haine qui fait le succès des conspirations. Car les souverains méprisés par le peuple seront facilement trahis par les courtisans. Quant aux princes qui ne sont que haïs, on les craint trop pour oser les abandonner.

Aussi, les intrigues et les complots des Jacobites échouèrent dans toutes les circonstances. Nous ne parlerons pas des misérables intrigues de sir James Montgomery <sup>1</sup>, ou de l'entreprise téméraire de Preston, Ashton et Elliot <sup>2</sup>, complots insensés, ourdis sans intelligence et sans les moindres moyens de succès ! Nous n'entrerons pas non plus dans le douloureux détail de tant de criminelles tentatives d'assassinat commises sur la personne du roi Guillaume ! Car nous ne voyons dans ces

<sup>1</sup> Dalrymple, *Memoirs*. II, 230.

<sup>2</sup> Relation véritable de l'horrible parricide intenté contre la vie de Sa Majesté Guillaume III, etc., tirée des informations, lettres interceptées, etc. (Collect. Fontanieu.)

actions déplorables que des faits sans conséquence et insignifiants en eux-mêmes, que des faits isolés qui n'appartiennent ni aux mœurs ni au caractère noble et profondément honnête du peuple anglais.

Mais un triste démenti donné aux vertus politiques du siècle, c'est la négociation coupable entamée entre Jacques II et les chefs les plus éminents du parti whig!

Nous avons vu les whigs, à l'époque des discussions sur le revenu public, sacrifier à leur conviction les douceurs séduisantes du pouvoir et de la protection royale. Mais les grandeurs déchues trouvent rarement le bonheur dans une obscurité qui leur est imposée par leurs ennemis! Il n'y a que les âmes généreuses et élevées qui restent calmes et sereines à l'aspect de l'orgueilleux triomphe de leurs adversaires!

Les whigs, pour regagner leur influence, avaient recours à des adresses injurieuses, à des lettres pleines de haine et de mépris pour la personne de Guillaume III.

« Sire, disait une de ces lettres, la lettre du comte de Wharton <sup>1</sup>, Sire, vous avez perdu les cœurs d'une grande partie de vos sujets... Votre cour et votre conseil sont remplis et guidés par des gens qui ne veulent que votre ruine. Ces tristes vérités n'ont pas besoin de preuves ; elles sautent aux yeux de tout le monde... Ces mêmes ministres qui avaient projeté et préparé notre ruine, peuvent-ils jamais être des instruments de salut pour nous ? Est-il de votre honneur d'employer ceux contre lesquels vous avez vous-même tiré l'épée ? »

« ..... Ceux qui, il y a un an, auraient répandu jusqu'à la dernière goutte de leur sang, et auraient sacrifié pour vous leur fortune et toutes les espérances de leur famille, regrettent actuellement jusqu'au moindre sou donné pour la défense de votre gouvernement, et se repentent d'avoir mon-

<sup>1</sup> Cette lettre est rapportée comme une lettre anonyme dans l'Appendix de sir John Dalrymple. Vol. III, part. II<sup>e</sup>, p. 95.

On en trouve deux copies au musée Britannique, parmi les manuscrits de la collection Harleyenne, n<sup>os</sup> 4017, 4175, catalogue de Sloane.

Voyez Bertrand de Molleville, Histoire d'Angleterre, V, 42.

tré tant de zèle pour un prince qui méprise ses meilleurs, ses seuls vrais amis ! Bon Dieu ! Sire, quelle honte n'est-ce pas pour votre Majesté ! »

« *Votre fluctuation entre les deux partis est indigne de vous et de votre cause ; tout votre peuple s'en plaint, et le Parlement en est mécontent !* »

« Ceux qui vous ont fait roi, et qui empêchent que votre puissance ne soit éclipsée, vous demandent d'écarter les gens nuisibles qui sont auprès de vous ; et nous espérons que vous accueillerez une demande qui ne s'accorde pas moins avec votre honneur qu'avec vos intérêts ! »

Ces protestations aussi effrontées qu'imprudentes ne pouvaient produire un effet favorable à la cause des whigs ; et c'est alors qu'ils oublièrent leurs principes les plus sacrés, leurs convictions les plus patriotiques pour se jeter dans les bras de leur plus implacable ennemi, dans les bras de Jacques II !

Le duc de Marlborough, l'amiral Russel, les lords Godolphin et Shrewsbury ont flétri leurs noms illustres et leurs plus glorieuses actions

par une trahison lâche et presque inexplicable!

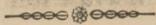
Quant au lord Sunderland, le courtisan le plus adroit de l'époque, et au comte Danby de Carmarthen, l'ancien président du conseil des ministres, nous avons la ferme conviction, conviction fondée sur des recherches consciencieuses, qu'ils ne s'étaient liés avec le roi détrôné que pour démasquer les traîtres, que pour découvrir les secrets de la conspiration.

On admirera, dans tous les temps, l'énergique sagesse de Guillaume III, qui, tout seul, sans parti et sans soutien, attaqué par ses ennemis et trahi par ses amis, a sauvé son trône et, avec son trône, l'Angleterre et sa glorieuse révolution!

Il ébranla le courage des conspirateurs les plus acharnés et les plus audacieux par sa volonté calme, inflexible, intrépide : il intimida les irrésolus par la crainte, et il gagna les cœurs généreux par une franchise aussi prudente que magnanime!



## CHAPITRE DOUZIÈME.



### LE CONGRÈS DE LA HAYE.

Le Congrès de la Haye, assemblé au mois de janvier 1691, offrit à l'Europe étonnée un spectacle instructif et imposant. On y voyait les plus fiers représentants du pouvoir absolu et de la doctrine catholique ralliés autour de l'étendard d'un prince constitutionnel et protestant; on y voyait les orgueilleux successeurs de Charles-Quint et de Philippe II subir l'influence morale du stathouder de la bourgeoisie hollandaise, et se soumettre aux conseils du fils des libérateurs des Provinces-Unies!

Une allégresse universelle régnait dans la capi-

tale des Pays-Bas. Les premiers magistrats de la république s'étaient réunis pour saluer avec un enthousiasme sincère leur grand stathouder Guillaume III d'Orange, pour revoir le héros populaire qui avait sauvé l'indépendance de la patrie, pour honorer l'homme d'Etat qui avait réalisé le grand rêve de Cromwell, qui avait fondé l'union indissoluble de leur république avec l'Angleterre!

« J'ai aimé votre pays, leur répondit Guillaume d'une voix mélancolique et profondément émue, j'ai aimé votre pays dès ma plus tendre jeunesse! S'il y avait au monde une chose qui pût augmenter cet amour, ce serait bien la profonde conviction où je suis d'avoir trouvé les mêmes sentiments pour moi dans les cœurs de mes compatriotes. Je mourrais content, si je pouvais assurer votre repos et votre liberté. »

La présomption de Louis XIV, son imprudent système de monarchie universelle, avait amené à La Haye les princes les plus considérés de la confédération allemande, et vingt-cinq ambassadeurs ou envoyés des principales puissances de l'Europe.

Le congrès de La Haye constituait le parlement de la formidable ligne d'Augsbourg, le parlement européen qui protestait contre l'arrogance despotique de Louis XIV ; et l'âme de ce parlement, c'était Guillaume III<sup>1</sup> !

Nous avons déjà caractérisé le côté moral du grand et solennel combat engagé entre Louis XIV et Guillaume III, entre le despotisme et la liberté, entre le catholicisme et la cause protestante !

Personne ne contestera à Louis XIV ses qualités supérieures, sa prévoyance politique, l'énergie de son caractère et son courage guerrier. On admirera toujours l'héroïque sang-froid qu'il garda à l'aspect de la ligue gigantesque formée contre sa personne par son plus implacable adversaire. On sera étonné, ébloui même des ressources presque inépuisables de la France, du génie de ses généraux, de la valeur de ses soldats et de la brillante habileté de sa diplomatie !

<sup>1</sup> Quant à son mémorable discours au congrès, voir les pièces justificatives.

Mais l'historien calme et impartial, qui aime mieux le bonheur du peuple qu'une vaine splendeur militaire, qui préfère le progrès paisible de la civilisation à la bruyante gloire d'un conquérant, doit condamner une politique qui n'eût pour résultat que la misère du peuple et l'anéantissement de la richesse nationale !

« Entre toutes les leçons qu'on peut trouver dans l'histoire de Louis XIV, dit un célèbre historien<sup>1</sup>, il y en a une surtout qui ressort avec évidence, c'est l'utilité, c'est la nécessité pour les plus grands rois et pour les plus grands peuples, de cultiver la bienveillance de leurs voisins, de ne jamais oublier à leur égard les lois de la modération et de la justice. Sans doute, un peuple ne peut pas se dire en possession de son indépendance s'il ne se sent pas en état de tenir tête à une première coalition; si, grâce à son patriotisme, à son courage, à l'unité de ses conseils, il ne peut pas

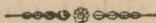
<sup>1</sup> M. Sismonde de Sismondi, Histoire des Français. Vol. XXVI, p. 9.

seul résister glorieusement à tous ; mais un tel effort ne doit jamais être que passager. S'il a offensé tous les autres, s'il doit redouter, non une coalition formée par la cupidité, mais une longue rancune causée par son arrogance et nourrie par des offenses répétées, il est perdu ; car la victoire doit à la longue rester aux gros bataillons. Pour sauver son indépendance, il emploie ses capitaux, toute sa population, toutes ses richesses à lutter contre des ressources que les autres trouvent dans leur revenu seul ; ses efforts sont gigantesques, ils peuvent être heureux pendant un temps, mais ils ne sauraient se renouveler toujours ; *tandis que la crainte qu'il a inspirée survit à sa puissance, et que la haine survit plus longtemps encore au désir qu'il a pu avoir d'offenser !* »

---



## CHAPITRE TREIZIÈME.



### LA MORT DE MARIE D'ORANGE,

Le 28 décembre 1694 mourut à Londres, à l'âge de 33 ans, Marie d'Orange, reine d'Angleterre. Le dernier son de sa voix mourante fut un hommage rendu à la grandeur de son époux et à la vérité du christianisme protestant ! La croyance à la victoire glorieuse du protestantisme l'avait inspirée toute sa vie, l'avait attachée à Guillaume III, l'avait séparée pour toujours de son infortuné père, Jacques II.

Elle se croyait élue par la Providence pour défendre la liberté religieuse contre l'intolérance du culte catholique, croyance qui avait été nourrie

dans son cœur par son conseiller, le plus fervent des calvinistes du xvii<sup>e</sup> siècle, le chef de l'école des réfugiés huguenots, le ministre *Pierre Jurieu*. C'était encore un Français banni de sa patrie par le fanatisme religieux ! Jurieu, écrivain ingénieux, historien spirituel et savant<sup>1</sup>, était doué d'un caractère énergique, violent même, et de cette profonde conviction, de ce brûlant enthousiasme qui domine et entraîne la sensibilité douce et tendre des cœurs féminins ! Ses mœurs étaient honnêtes et vertueuses, ses manières dures, âpres, repoussantes, son langage orgueilleux, passionné, son naturel irascible et aigri par les souffrances de l'exil ! Vrai sectaire anglais à côté d'une femme douce et tendre, sensible au malheur d'autrui ! On ne pardonnera jamais à Jurieu son inique conduite envers son illustre compatriote, le plus grand des dialecticiens français, l'immortel philosophe Pierre Bayle. L'indigne condamnation du

<sup>1</sup> Son meilleur ouvrage est l'Histoire critique des dogmes et des cultes, Amsterdam, 1704.

magnanime défenseur de la liberté philosophique rappelle à la chrétienté la triste histoire de Jean Calvin et de Michel Servet !

Jurieu avait rendu au roi Guillaume d'importants services en ralliant autour de son drapeau les nombreux ennemis de Louis XIV, et en lui procurant l'appui du célèbre grand-pensionnaire Antoine Heinsius.

Mais revenons à son aimable protectrice, la reine Marie d'Orange. Rien de plus attristant que de lire les pamphlets injustes et cruels du parti jacobite ! Nous n'y voyons qu'un tissu d'absurdes impostures et de calomnies infâmes ! Ces odieux libelles soulèvent l'indignation de tout ami de la vérité et de la justice, en outrageant cette reine si pure et si magnanime, ce caractère si plein de dévouement et de vertu ! Ils insultent sa personne par le nom flétrissant de Jezabel ; ils la comparent sans cesse à Tullie, à cette reine barbare et impitoyable, à cette fille parricide qui fit passer son char sur le corps sanglant de son père !

Les courtisans de Louis XIV n'épargnèrent pas

non plus la femme de l'usurpateur Guillaume d'Orange. Racine venait de faire représenter *Athalie*, ce délicieux cantique en l'honneur de l'hérédité royale et du culte légitime. Mais on n'admirait pas, à la cour de Versailles, le génie sublime du poète immortel; on était insensible à la magie de son style et à l'harmonie de ses vers enchanteurs. Ce magnifique chef-d'œuvre de poésie dramatique, on ne le regardait que comme une froide allusion politique, allusion ignoble et mesquine!

Athalie, disait-on, la superbe et farouche Athalie, ne ressemble-t-elle pas à Marie d'Orange, la femme idolâtre, la reine sans cœur qui avait porté atteinte aux droits antiques du jeune prince de Galles, du prince légitime. Qui ne retrouve, s'écriait-on, les traits de l'hérétique *Jurieu* dans le personnage de Mathan, ce prêtre exécration dévoré par la soif des grandeurs et des richesses? Et l'infortuné fils du roi légitime et le malheureux prince de Galles, qui ne le reconnaîtra dans l'aimable Joas, cet enfant innocent qui remporte à la fin la victoire sur la rébellion et sur l'hérésie?

« La princesse d'Orange, écrit un publiciste du xvii<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>, a monté sur le trône d'Angleterre par un parricide et par un fratricide volontaire, ayant imité l'exécrable reine Athalia et l'abominable Romaine Tullia, femme de Tarquin et fille du roi Servius Tullius. Celle-là, en Samarie, se voyant sans enfants, voulut faire périr tous ceux de la lignée royale, et il n'y eut que le prince Joas qu'on déroba à sa fureur, pour monter sur le trône, ainsi qu'il est écrit au iv<sup>e</sup> livre des Rois; et celle-ci, dans Rome, fit passer son char sur le corps de son père. »

« Puisque c'est pour régner, prends le plus court chemin ;

« Ne crains pas de passer sur le corps de mon père ,

« Ce n'est pas une affaire ,

« Disait à son cocher la femme de Tarquin ;

« Fais-toi voir en nos jours une fille plus dure ,

« Pousse sans nul égard ton orgueil plus avant ,

« Et foulant à tes pieds le sang et la nature ,

« Passe, afin de régner, sur ton père vivant. »

<sup>1</sup> C'est grâce aux recherches savantes de M. Capefigue que le vieux document dont nous donnons un extrait, a été sauvé de l'oubli. Voyez le bel ouvrage de M. Capefigue, Louis XIV, son

Qu'on se figure l'impression funeste que devaient produire sur le cœur d'une jeune femme ces accusations d'un fanatisme perfide ! elle, qui avait soutenu, avec un dévouement et une force admirables, le fardeau du gouvernement pendant la longue absence de son époux, elle fut la victime des haines religieuses et des préjugés politiques !

L'archevêque Tennison, le digne successeur du savant docteur Stillingsfleet, reçut la triste mission d'annoncer à la reine sa fin imminente. L'évêque se rapprocha du lit de mort, les yeux remplis de larmes. « Rien ne trouble ma conscience, lui répondit Marie d'Orange d'une voix douce et calme, quel motif pourrais-je avoir de craindre la mort ? »

Jacques II, apprenant la nouvelle du trépas de sa fille, pria son protecteur, le roi de France, de ne pas prendre le deuil et d'interdire toute marque de douleur aux parents français du prince

d'Orange. « On obéit et on se tut, raconte le duc de Saint-Simon <sup>1</sup>, mais on trouva cette sorte de vengeance petite. »

Guillaume fut vivement touché de la perte irréparable d'une épouse si noble et si dévouée, si tendre et si vertueuse. La douleur accabla son corps faible et fatigué, et il fut malade pendant quelques jours.

Nous n'imiterons point la foule nombreuse des historiens qui se délectent aux mornes descriptions des pompes funèbres et des cérémonies de condoléance. Nous nous bornerons à dire que le lord-maire, les aldermen et le conseil municipal de Londres résolurent solennellement d'ériger une statue à la mémoire de Marie d'Orange, reine d'Angleterre.

Disons maintenant un mot de son extérieur, dont la beauté répondait, en tout, à l'élévation de ses qualités morales ! Sa physionomie était digne

<sup>1</sup> Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon, publiés par M. le marquis de Saint-Simon. Paris, 1829. Vol. I, p. 266.

et imposante, ses yeux étaient grands et d'une douceur mêlée d'éclat; elle avait le front pur, calme et serein, la bouche mignonne et riante. Son langage était bienveillant et modeste. Elle ne connaissait qu'un seul orgueil, le noble orgueil de la vertu.

Son jugement sain et juste était embelli par les charmes de la poésie et ennobli par le goût des beaux-arts. En fait de religion, il est vrai, elle restait fidèle aux pratiques de dévotion, à ces pratiques inutiles qui sont le passe-temps des oisifs et la vertu des bigots! Mais ne voit-on pas souvent les esprits les plus éclairés persister, par accoutumance, dans les douces occupations de leur jeunesse superstitieuse?

Quoi qu'il en soit, elle ne laissait jamais empoisonner son jugement par l'esprit d'intolérance du clergé anglican; sa nature noble et vraiment religieuse l'emporta toujours sur les doctrines de persécution!

---

## CHAPITRE QUATORZIÈME.

---

### DES VICES DE L'ÉPOQUE ET DE LA CORRUPTION PUBLIQUE.

Si l'on blâme, avec raison, le physiologiste qui juge du caractère d'un homme d'après une faiblesse accidentelle et isolée, d'après des émotions passagères qui sont les produits d'une situation exceptionnelle, ne doit-on pas, par les mêmes motifs, censurer l'historien, le physiologiste des peuples et des princes, qui juge de toute une nation et d'une époque entière d'après quelques anecdotes frivoles et burlesques ou d'après les égarements et les vices de quelques individus? Vices condamnables, il est vrai, égarements criminels,

sans doute ! mais qui ne peuvent être imputés à la masse d'une nation libre et vertueuse ! Ces historiens peu éclairés ont l'humiliant honneur d'être goûtés par cette foule de lecteurs pessimistes qui aiment les reproches, même injustes, et ont la triste faiblesse de croire toujours au vice plutôt qu'à la vertu !

La plupart des écrivains qui se sont occupés de l'histoire de la Grande-Bretagne, sous Guillaume III, tombent dans cette déplorable erreur. Ils flétrissent cette époque heureuse, en l'appelant une époque de vices et de corruption ! D'après eux, la source principale de ces vices et de ces calamités, c'est la puissance royale, c'est Guillaume III ! Ils allèguent, pour justifier leurs accusations téméraires, quelques faits particuliers, quelques crimes accidentels, quelques actes de corruption isolée ! Il est prouvé, disent les uns, que des colonels ont vendu des places à leurs officiers subalternes ! Il est constaté, s'écrient quelques autres, que les soldats du régiment du colonel Hastings se sont permis les exactions les plus affreuses contre les

habitants de la ville de Royston ! Et la servile Chambre des Communes elle-même, demande brusquement un troisième historien, ne fut-elle pas obligée d'expulser son président, le méprisable sir John Trevor, qui avait vendu sa conscience et ses talents au prix de mille guinées ? Que doit-on penser de l'enquête parlementaire dirigée contre les agents de la compagnie des Indes-Orientales, enquête mystérieuse qui compromettait les citoyens les plus éminents du pays, sir Thomas Cooke et le duc de Leeds ?

Tous ces actes déplorables sont prouvés, il est vrai, par le témoignage des contemporains les plus accrédités, par les documents officiels et par les recueils parlementaires. Mais pouvons-nous outrager un peuple, parce qu'il a le malheur de compter dans ses rangs quelques lâches et quelques fripons ? Devons-nous condamner un Parlement, parce qu'il se trouve dans son sein des membres qui préfèrent leurs intérêts égoïstes aux intérêts sacrés et éternels de la patrie ? Avons-nous le droit d'accuser un roi, parce qu'on verra dans la

foule de ses sujets quelques hommes cupides et vicieux? Les vices des peuples, même pris en masse, sont-ils les crimes des rois?

C'était surtout la question des incompatibilités parlementaires qui fournissait aux ennemis de Guillaume l'occasion de déclamer sans cesse contre l'avilissement de la nation, contre la dégradation morale, contre les vices politiques, contre les plaies hideuses de la corruption électorale! Le bill qui interdisait aux membres du Parlement toute fonction salariée et tout emploi de confiance fut voté par la Chambre des Communes, et rejeté par la Chambre des Lords. Mais les discours les plus mordants et les plus satiriques avaient retenti dans l'enceinte du Corps législatif, et le peuple étonné, ébloui par les fleurs de rhétorique des adversaires du gouvernement, frappé par la profonde logique des habiles et éloquents ministres du roi Guillaume, ne savait de quel côté était la justice et l'amour du bien public!

Le discours le plus hardi et le plus mémorable fut celui du comte de *Mulgrave*, homme d'État

doué d'un caractère impétueux et toujours mécontent, censeur infatigable et amer, joignant à une brillante et spirituelle éloquence une franchise rude et audacieuse. Qu'on nous permette de transcrire ici quelques extraits de cette fougueuse harangue contre *le parlement des officiers*, monument caractéristique de l'esprit d'opposition de l'époque. « En vérité, mylords, s'écria ce violent orateur, en vérité, il sied merveilleusement bien à un officier d'être assis dans la Chambre des Communes, tandis que peut-être sa compagnie ou son régiment se bat en Flandre ! Ne devrait-il pas rougir, ou de ne pas se trouver à la tête de ses soldats, ou de s'absenter du Parlement, où il est chargé de la défense de nos libertés ? (Écoutez ! écoutez !)

« Ce qui est encore pis, mylords, c'est que des députés remplissent des charges dans l'Échiquier, charges dont le profit est fondé sur l'argent que la nation accorde au roi. Y a-t-il quelqu'un d'entre vous qui, voulant faire un marché, s'en rapporterait à l'homme qui trouverait son intérêt parti-

culier à lui faire payer chèrement les choses. Je me souviens, à ce propos, d'une farce où un comédien s'entretenait avec lui-même, se parlant d'abord sur un ton et se répondant ensuite sur un autre... (Violents murmures. — Exclamations au banc des ministres.)

« Il est vrai, mylords, que ce qui se passe à présent n'est rien moins qu'une comédie, et que les maux de la patrie ne sauraient être des sujets de risée; mais il est vrai aussi qu'il y a quelque chose d'absurde et de choquant dans la conduite d'un membre du Parlement qui, après avoir demandé un subside au nom du roi, le lui fait obtenir en lui donnant son suffrage, qui était déjà prêt d'avance! (Écoutez! écoutez!)

« On objecte, en premier lieu, que c'est manquer de respect au roi que d'exclure ses serviteurs ou ses officiers. Mais, mylords, je vous prie de considérer que le cas est semblable à celui d'un particulier qui commet une autre personne pour traiter une affaire dont vous devez être les juges. Chacun des lords qui figurent en cette enceinte,

et le roi Guillaume lui-même ne regarderait-il pas comme un manque d'égards l'entier abandon de la direction de ses affaires à un de vos domestiques? (Allons donc! allons donc! — Écoutez! écoutez! — Longue interruption.)

« Mais que proposons-nous, mylords? Notre unique but est d'empêcher qu'une corporation opulente qui a élu un brave et honnête citoyen du voisinage, pour se reposer sur lui du soin de ses libertés, ne le trouve, six mois après, métamorphosé en fin courtisan! (Mouvement général.)

« Il faut peu de chose pour révolter la nation anglaise. Nous en avons un exemple récent : tandis que les gens sages aimeraient mieux souffrir que de risquer un éclat dangereux, le peuple, parmi nous, est toujours prêt à échanger sa situation présente, quand elle est fâcheuse, contre une situation plus fâcheuse encore! (Très bien! très bien! — Assentiment général.)

« Mylords! nous ne l'avons que trop souvent éprouvé, et souvent nous nous en sommes repentis trop tard! Craignons donc de donner à ce

peuple un nouveau sujet de plaintes, en le dépouillant de la liberté de choisir ceux qui le représentent! (Ah! ah! Allons donc!)

« Autrement, mylords, des hommes pervers ne manqueront pas de lui insinuer que ces sommes immenses qu'il a payées, et qu'il paiera encore pour continuer la guerre, ont été mal employées, qu'on lui a dérobé ces sommes contre le droit et l'équité. » (Sensation prolongée.)

---

## CHAPITRE QUINZIÈME.



### FONDATION DE LA BANQUE D'ANGLETERRE.

L'urgente nécessité du crédit a fait surgir en Europe la sage et salutaire institution des banques publiques. Il y avait, au xvii<sup>e</sup> siècle, cinq banques célèbres, celle de Venise, celle de Gênes, celle d'Amsterdam, celle de Hambourg et celle de Barcelone.

Mais les banques de Venise et de Gênes n'étaient que *des bureaux de la trésorerie*, que des régies de perception à l'usage du gouvernement. Les banques d'Amsterdam, de Hambourg et de Barcelone, n'étaient que des *banques de dépôt*, essais grands

et utiles, mais néanmoins imparfaits. L'Angleterre a l'immortel mérite d'avoir fondé, la première, l'important établissement d'une *Banque de circulation*, source féconde de prospérité et de bien-être général!

Ce fut *William Paterson*, simple et modeste négociant, mais doué d'une haute capacité financière, qui présenta au gouvernement du roi Guillaume un mémoire judicieux sur l'établissement d'une banque de circulation, d'une banque nationale! Il prouva par des arguments irréfragables que cette sage institution favoriserait non-seulement les progrès du commerce et l'accroissement de la richesse nationale, mais encore l'ordre public et la sécurité du gouvernement.

Aussitôt se forma une société de négociants les plus respectables et des spéculateurs les plus heureusement hardis de la capitale. Ils prêtèrent au gouvernement du roi, qui avait besoin d'argent pour soutenir contre Louis XIV une guerre dispendieuse, la somme de 1,200,000 livres sterling. Le ministère leur garantit un intérêt de 8 p. 100 et

des privilèges considérables pour une durée de 13 années <sup>1</sup>.

Il est vrai que cette institution, puissante et prospère en elle-même, a causé bien des crises commerciales, bien des souffrances et des malheurs! Il n'est pas moins vrai que ce système hardi et bienfaisant a engendré d'innombrables abus et même des bouleversements sociaux! Mais les causes de ces abus et de ces bouleversements, qu'on ne les cherche pas dans le système lui-même, mais bien dans les hommes qui ont pratiqué ce système avec une ignorance coupable et téméraire! Personne n'osera le contester : l'industrie et le commerce européens doivent une grande partie de leur essor merveilleux à la grande institution des banques de circulation, établie en Angleterre, en 1694, sous le règne de Guillaume III, et perfectionnée par les écrits ingénieux et profonds des

<sup>1</sup> a. Voir John Prince Smith, *Science of money*, p. 151.

b. Pebrer, *Hist. financière de l'empire Britannique*. I, 220.

c. Bailly, *Finances du Royaume-Uni*. I, 165.

d. Cohen, *Compendium of finance*. (Lond, 1822). P. 230.

Adam Smith et des J.-B. Say, des Steuart et des Mac-Culloch, des Blanqui et des Rau !

« Les entreprises colossales dont notre siècle ouvre la marche, dit un des économistes les plus savants et les plus spirituels de la France <sup>1</sup>, l'esprit d'association qui s'étend comme un réseau sur la surface de l'Europe, la lutte qui s'établit partout entre la civilisation et les débris de la barbarie, tout est l'œuvre du crédit ; tout vient de cette idée si féconde et si simple, qui donna naissance aux banques de circulation *et principalement à la banque d'Angleterre*. Tout homme a pu, dès-lors, porter sa tête haute avec la fierté que donne l'espoir d'une indépendance honorable. La propriété foncière a vu s'élever, à côté de ses donjons, les usines de l'industrie ; les mers se sont couvertes de navires, et les rives étrangères de colonies européennes. Tout a marché d'un pas rapide et le monde a fait plus de chemin, depuis deux cents ans, qu'il n'en

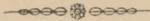
<sup>1</sup> M. Blanqui aîné, Hist. de l'Économie politique en Europe. 3<sup>e</sup> édition. Tom. II, p. 48.

avait fait dans les dix siècles antérieurs. L'histoire est là pour prouver que cette puissance du crédit est celle qui doit décider désormais en dernier ressort des grands débats de ce monde, témoin la Hollande qui finit par humilier Louis XIV, et l'Angleterre qui a envoyé Napoléon mourir à Sainte-Hélène. »

avait fait dans les dix siècles antérieurs. L'histoire  
 est la pour prouver que cette puissance du droit  
 est celle qui doit décider. Mais en dernier  
 lieu, les grands débats de ce monde, témoin la  
 Hollande qui fut par lui-même Louis XIV, et  
 l'Angleterre qui se trouve. Néanmoins, nous à  
 Saint-Hippolyte.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

## CHAPITRE SEIZIÈME.



### LOUIS XIV ET LA PAIX DE RYSWICK.

Les négociations étaient heureusement terminées entre la France et l'Angleterre. Guillaume III venait d'être reconnu roi de la Grande-Bretagne par l'orgueilleux protecteur de la légitimité, du catholicisme et du pouvoir absolu! Le roi de France promettait, dans le traité de Ryswick, de ne point troubler la paix de la monarchie anglaise; Louis XIV, le dernier appui de Jacques II, s'engageait sur son honneur de roi à ne donner aucun secours aux ennemis du roi Guillaume *et à ne favoriser en aucune manière les conspirations, me-*

*nées secrètes et rebellions qui pourraient survenir en Angleterre* <sup>1</sup>. Rare et noble exemple d'une sagesse politique agissant dans l'intérêt de l'avenir! Preuve éclatante et mémorable d'une renonciation désintéressée autant que magnanime! Jamais le masque de la modération politique ne fut employé d'une manière plus adroite et plus fructueuse pour la France! Car, quoi qu'en aient dit des contemporains peu clairvoyants, ce ne fut ni l'épuisement du trésor public, ni un désir ardent de repos et de sécurité qui engagea le roi le plus puissant, le plus inflexible de l'Europe à sacrifier, à la grandeur de l'État, ses conquêtes les plus précieuses, tout ce que son orgueil avait de plus cher et même ses principes les plus sacrés, touchant le pouvoir légitime!

Pour trouver le mot de cette énigme politique,

<sup>1</sup> a. Voir : Durand, Hist. d'Angleterre. L. XXV, p. 446.

b. Flassan, Hist. générale et raisonnée de la Diplomatie française. Vol. IV, p. 158.

c. Sismondi, Hist. des Français. Vol. XXVI, p. 214.

d. Annales de la Cour et de Paris, pour les années 1697 et 1698. Cologne, 1701.

pour pénétrer dans le tortueux dédale de la diplomatie de Louis XIV, il suffira de jeter un coup d'œil sur le triste état de la monarchie espagnole vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

Nous voyons sur le trône de Charles-Quint un roi impuissant et imbécille, une reine sans pudeur et sans esprit, gouvernée par un prêtre qui n'avait d'autre mérite que de bien satisfaire les caprices sensuels de sa pénitente !

Nous voyons sous le ciel le plus riant, sur le sol le plus fertile, un peuple fainéant, hébété par la bigoterie, par le fanatisme religieux et par les excès dans le plaisir de l'amour ! Malheureux pays, dépourvu de tout sentiment de nationalité, privé de toute espèce d'administration publique, victime infortunée d'un clergé égoïste et immoral !

Faut-il s'étonner de voir un État, avili dans l'intérieur, perdre toute dignité aux yeux de l'étranger ? Est-il surprenant de voir la grande monarchie espagnole rabaissée au rôle méprisable de jouet des puissances européennes qui convoitaient cette vaste succession ?

C'était surtout les souverains de France et d'Autriche qui se disputaient la palme des intrigues diplomatiques pour acquérir la couronne d'Espagne ou pour se partager les lambeaux de cette monarchie déchue!

On sait que Philippe III, roi d'Espagne, était le grand-père commun de Charles II, de Louis XIV et de l'empereur Léopold. Les deux cousins de France et d'Autriche attendaient, avec une vive impatience, la mort de leur bien-aimé cousin, le roi d'Espagne; ils accablaient de tourments la vieillesse anticipée de ce roi faible et souffreteux, pour lui arracher quelque promesse ou quelque article testamentaire, favorable aux projets de leur ambition.

Mais au temps de la paix de Ryswick, l'empereur Léopold avait un avantage complet sur les prétentions de Louis XIV; tous les politiques de l'Europe voyaient déjà la couronne d'Espagne et des Indes sur la tête du jeune archiduc Charles d'Autriche, fils de l'empereur. Tant était grande l'aversion de la nation espagnole contre la France

militaire, cette brillante création de Louis XIV, contre cette France aussi hautaine que valeureuse et magnanime ! Tant était puissante la haine qu'avaient excitée, en Europe, l'ambition sans frein du roi de France, la sanglante dévastation du Palatinat, la révocation de l'édit de Nantes et l'arrogance funeste de son système de monarchie universelle !

Il fallait adoucir cette colère générale, il fallait concilier de nouveau l'amour des peuples et des princes européens, afin de pouvoir entrer avec succès dans l'arène diplomatique contre la puissante Autriche.

C'est pour atteindre ce but si digne de ses efforts, c'est pour fonder l'indestructible union de la France et de l'Espagne, que Louis XIV sacrifiait, avec un admirable oubli de soi-même, et ses conquêtes et son orgueil et même ses principes sur le pouvoir absolu. Le guerroyant roi de France devient tout à coup modeste et pacifique ; l'homme d'État le plus hautain et le plus bruyant de son siècle devient calme et modéré ; le magnanime protecteur de Jacques II fait des démonstrations

de bienveillance à l'usurpateur du trône légitime qu'il avait si longtemps accablé de ses dédains les plus orgueilleux.

La grande lutte entre Louis XIV et Guillaume III, nous l'avons dit, cette lutte formidable était une lutte de principes politiques et religieux. Nous le répétons, parce que nous voyons, avec un vif regret, le triomphe de cette école historique, dont le système consiste à chercher les causes des plus grands événements dans les faits les plus mesquins, dans les aventures les plus frivoles et dans de méprisables anecdotes trop souvent inventées par l'oisiveté stupide des courtisans.

Ainsi, on raconte que la cause de la haine acharnée des deux grands princes fut mademoiselle de Conti, fille naturelle du roi Louis XIV; on ajoute que le roi de France fit proposer cette princesse à Guillaume d'Orange, et que celui-ci répondit, avec une noble fierté, que les princes d'Orange étaient accoutumés à épouser *les filles légitimes des grands rois, et non pas leurs bâtardes*<sup>1</sup>; enfin,

<sup>1</sup> Mémoires du duc de Saint-Simon. Vol. II, p. 43.

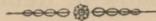
on prétend que ce mot hautain avait semé dans le cœur de Louis XIV le germe d'une haine implacable à laquelle il avait sacrifié même les intérêts les plus sacrés de sa politique ! L'histoire, dans sa froide impartialité, doit-elle enregistrer des assertions qui ne sont justifiées par aucun document sérieux ?

Revenons, en Angleterre, assister au spectacle instructif des transactions parlementaires, des combats véhéments des intérêts et des principes.

---



## CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.



L'ARMÉE PERMANENTE. — PORTRAITS DE SOMERS ET  
DE SUNDERLAND.

Qu'on se figure la douloureuse situation d'un roi en proie aux attaques de tous les partis parlementaires, insulté par les whigs, trahi par les tories, et en lutte ouverte avec les conspirateurs jacobites ! Qu'on se fasse une idée de la position pénible d'un vieux capitaine forcé à l'ingratitude envers les anciens et fidèles compagnons de ses victoires et de ses dangers ! Qu'on s'imagine la profonde affliction d'un homme qui a voué sa vie entière à la défense généreuse du protestantisme et de la liberté, se voyant privé tout d'un coup de la force matérielle qui, surtout dans les temps de

crise, est indispensable au maintien de la justice et de la morale publique !

C'est dans ce déplorable état de choses que se trouvait le roi Guillaume après la glorieuse paix de Ryswick.

Avant d'entrer dans le détail des discussions orageuses du Parlement et des défaites et des victoires du ministère, il importe de connaître les deux hommes les plus éminents du parti de Guillaume : c'étaient *Sunderland*, le spirituel courtisan, et *John Somers*, l'honnête jurisconsulte.

Le comte Robert Spencer de *Sunderland* était un de ces diplomates à la physionomie fine et insinuante, au front toujours riant, à l'esprit ironique et délié, aux manières affables et gracieuses, un de ces hommes qui unissent à une profonde dépravation morale une grande connaissance du cœur humain, et le rare talent de profiter de ses faiblesses. Il avait été tour-à-tour ministre de Charles II, de Jacques II et de Guillaume III ; il avait changé de religion comme il avait changé de maître et de doctrines politiques. Sous le règne

frivole de Charles II, il avait joué avec succès l'in-crédule bon vivant qui se moque de toute croyance et de toute conviction ; sous le règne bigot de Jacques II, il prit le masque de la religion catholique, et se fit payer ses dettes par les jésuites et par Louis XIV.

La cause principale de cette honteuse conduite, nous devons la chercher dans son continuel besoin d'argent, fruit inévitable de son amour effréné du luxe, du jeu et des femmes.

Quoi qu'il en soit, il possédait l'art de se rendre indispensable à tous les gouvernements de la Grande-Bretagne, par son intelligence froide et pénétrante, par son profond savoir, par son génie hardi et entreprenant ! Il fut nommé, en 1697, membre du conseil privé du roi Guillaume, lord chambellan, et, plus tard, lord justicier.

A côté de cet homme dissolu, cupide et presque cynique, nous voyons un homme intègre, incorruptible et vertueux, lord John Somers, le célèbre ami de l'illustre Addison. Modeste dans ses paroles, généreusement fier dans ses actions, doué

d'une brillante éloquence et d'un esprit juste et observateur, lord Somers avait acquis de bonne heure l'entière confiance de ses concitoyens. Les premières années de sa jeunesse avaient été souvent en proie à d'ardentes passions sensuelles; mais il était bientôt parvenu à s'enthousiasmer pour les doux charmes de la vertu, et à dompter, à l'imitation de Socrate, les impétueuses saillies d'une imagination désordonnée! Tous ses contemporains sont d'accord sur ses talents et sur ses vertus, et lord Orford, son panégyriste le plus éloquent, le compare, dans son langage un peu boursoufflé, « à un de ces hommes divins qui, semblables à la chapelle d'un palais, restent purs, tandis que tout ce qui les entoure est livré à la servitude, à la corruption, au délire. »

Guillaume III récompensa ses efforts infatigables et son noble dévouement en le nommant, en 1689, solliciteur général, en 1693, lord garde-des-sceaux, et bientôt après lord chancelier d'Angleterre et baron d'Evesham.

Ces deux chefs du ministère de 1697 avaient

pris, dans la fougueuse discussion sur l'armée permanente, une position périlleuse. Ils avaient à combattre contre l'immense majorité de la nation et du Parlement. C'était surtout l'entretien des gardes hollandaises du roi qui excitait un sentiment d'indignation générale.

Ces gardes qui, pendant la guerre contre Louis XIV, avaient été tolérées comme les soldats d'une nation alliée, on les considérait maintenant comme de vils mercenaires, comme des instruments odieux servant à fouler aux pieds le peuple et les lois.

L'Angleterre fut inondée d'un déluge de pamphlets, qui démontraient combien était ruineuse pour le Trésor la solde d'un si grand nombre de satellites étrangers, et prétendaient faire voir au grand jour l'incompatibilité d'une force-armée permanente avec l'indépendance et la liberté nationales. Le peuple anglais, s'écriaient les uns, ne mérite pas d'être libre, si ses citoyens n'ont pas le courage de défendre leurs libertés, seuls, et sans le secours de ces soldats mercenaires!

A qui devons-nous notre grandeur et notre liberté nationale? demanda avec emportement un membre de la Chambre des Communes; nous les devons à notre situation géographique, à cette heureuse situation qui a rendu superflue l'institution d'une armée de terre permanente, nécessaire aux nations du continent pour se défendre contre des voisins avides et ambitieux!

La nation tristement endettée, s'écriaient les marchands de Londres, endettée de près de six millions de livres sterling, ne pourra pas acquitter ses promesses; elle contractera de nouvelles dettes au profit des étrangers!

Quelle fut la cause principale de la décadence de l'empire romain, demandaient quelques autres, sinon la distinction établie entre le corps des soldats et celui des citoyens?

L'histoire, d'ailleurs, ne nous a-t-elle pas donné des avertissements plus sensibles encore, plus sinistres et plus instructifs? ne nous montre-t-elle pas Cromwell? ne nous rappelle-t-elle pas la mémoire de Monk?

La nation anglaise se laissait séduire par ces véhéments discours, et par les appâts trompeurs d'une économie mal entendue.

La Chambre des Communes, encouragée par ces applaudissements, vota aussitôt <sup>1</sup> le licenciement des troupes levées depuis 1680, et la réduction de l'armée à sept mille hommes. En vain les objections des hommes clairvoyants et sages, en vain les discours habiles et éloquents des amis de Guillaume combattirent cette mesure comme incompatible avec l'ordre public et la sûreté extérieure; toute résistance fut infructueuse!

La nation aveuglée ne voyait pas que le système militaire de l'Europe avait changé; que dans les conseils des princes étrangers, les soldats et le canon étaient devenus les arguments les plus éloquents et les plus irrésistibles; que Louis XIV et Jacques II ne cessaient de conspirer contre le protestantisme et contre la liberté constitutionnelle; qu'il y avait enfin dix-huit mille Irlandais prêts à

<sup>1</sup> Journals of the House of Commons. 41 déc. 1697. Parl. hist 4467.

opérer une descente en Angleterre pour rétablir le trône du roi légitime.

Le vote de la Chambre des Communes, imprudente manifestation d'une défiance injuste, avait fait une plaie douloureuse et incurable au cœur ulcéré de Guillaume III, cœur plein de soupirs qui n'osaient s'exhaler!

Ce n'est que dans le petit cercle de ses amis intimes qu'il exprimait, par des paroles tristes et mélancoliques, les amères douleurs de son âme.

« Ces hommes, disait-il, poussent l'ingratitude si loin, qu'ils aiment mieux s'exposer aux entreprises de leurs ennemis que d'accorder une juste confiance à un roi qui les a servis fidèlement. »

Remarquant les tristes effets de leur méfiance exagérée, les Communes, *dans leur juste sentiment et dans la reconnaissance des grandes choses qu'avait faites pour ce royaume S. M. le roi Guillaume III, résolurent de lui accorder une somme n'excédant pas 700,000 liv. sterl.*<sup>1</sup>, *durant sa vie et pour le soutien de la liste civile.*

<sup>1</sup> Journals, 21 dec. 1697. — Parl. hist. V, 1168

Mais est-ce ainsi qu'on respecte la gloire d'un roi sage, d'un homme magnanime ?

Il est prouvé, par des documents d'une authenticité incontestable <sup>1</sup>, que Guillaume avait pris la résolution de quitter l'Angleterre et d'abdiquer le trône.

Accablé de chagrins domestiques et des soucis rongeurs du gouvernement, la santé altérée par des travaux pénibles et continuels, il était décidé à se retirer en Hollande et à terminer sa vie active dans les douceurs d'une obscurité paisible.

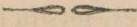
Mais peut-on sortir impunément de son naturel et de ses habitudes ? L'aigle impérial peut-il quitter volontairement les régions fières et sublimes pour entrer dans la modeste et heureuse enceinte d'un colombier solitaire ? Et que deviendraient, par cet acte d'abdication, les grandes et glorieuses conquêtes qui avaient été le but des désirs de Guillaume et le prix de tant de combats

<sup>1</sup> Hardwicke Papers, 362.—Shrewsbury, Correspondance, 571.  
— Ralph, 808

sanglants? Que deviendraient les dissidents, dépourvus de sa protection intrépide et généreuse? Que deviendrait, sans son redoutable appui, la liberté constitutionnelle? Que deviendrait l'Angleterre, en proie aux horreurs de l'anarchie ou à l'inexorable vengeance du roi légitime?

---

## CHAPITRE DIX-HUITIÈME.



### LE TESTAMENT DE CHARLES II.

Le démembrement de la monarchie espagnole fut solennellement résolu dans les conférences des puissances étrangères, qui, dans leur injuste orgueil, n'avaient consulté ni le chef de la nation espagnole, ni *las cortes*, les états-généraux! Les outrages des souverains de l'Europe et le terrible et imminent danger de voir partager son royaume, réveillèrent, un instant, de son sommeil léthargique le faible héritier du trône de Charles-Quint. Poussé par les menées habiles du cardinal Porto-

carrero et autres chefs du parti des patriotes, encouragé par une lettre du pape, Charles II, le vieillard infirme et cassé, conféra sa couronne au petit-fils du roi de France, le jeune Philippe, duc d'Anjou.

Qu'on se fasse une idée de la grande joie du peuple français, joie assurément bien légitime, lorsque Louis XIV prononça le mot solennel : *Il n'y a plus de Pyrénées!* lorsqu'il embrassa le jeune prince Philippe, en lui disant d'un ton affectueux : « Sire, le roi d'Espagne vous a nommé son successeur. Les grands du royaume vous attendent, la nation envoie au ciel des prières pour votre salut, et moi, je vous donne mon assentiment. Rappelez-vous toujours que vous êtes un prince français. Je vous recommande d'aimer votre peuple, de gagner son affection par la clémence et de vous rendre digne du trône<sup>1</sup>. » Guillaume III vit donc alors toutes ses espérances cruellement anéanties!

<sup>1</sup> Le discours est fort insignifiant en apparence, mais il peint

Qu'on se figure la douleur amère de ce prince en voyant réunies sur la tête du petit-fils de Louis XIV les couronnes d'Espagne, des Indes, de Naples, du Mexique et du Pérou !

Rien de plus digne d'admiration que l'activité infatigable que déploya Guillaume III pour rétablir, malgré les plaintes insensées de son parlement, les sages et salutaires principes de l'équilibre politique en Europe. Ce corps souffrant, brisé par le travail, ces traits pâles et amaigris, ces yeux attristés et malades, cette voix presque éteinte cachent une vigueur d'âme admirable et un génie entreprenant et ferme en ses desseins ! Il écrit des lettres pleines de sagacité et de patriotisme aux républicains de la Hollande, dont les ressentiments contre Louis XIV se seraient perdus en vains discours. Il stimule les haines des peuples, il réveille les craintes des princes. Là, nous le voyons occupé à former des ligues formidables

admirablement bien le caractère de Louis XIV, aussi sage qu'orgueilleux.

contre les rois de France et d'Espagne. Son parlement ne voit la grandeur et le salut de l'Angleterre que dans la prospérité de l'industrie et du commerce ; il le force à voter les contributions en enthousiasmant le peuple par l'idée de la gloire nationale <sup>1</sup>.

Mais la destinée ne lui accorda pas le bonheur de voir éteintes les flammes de la guerre de succession, ni d'assister au triomphe brillant de ses principes politiques et religieux. Un accident aussi déplorable qu'imprévu vint terminer brusquement sa glorieuse carrière. Le 21 février, entre Kensington et Hampton-Court, son cheval s'épouvante, le roi fait une chute violente et douloureuse!... Il supporta ce coup de la fortune avec une admirable tranquillité d'âme, ne songeant, jusqu'à son dernier moment <sup>2</sup>, qu'aux affaires de l'Europe et aux intérêts de la postérité.

<sup>1</sup> Voir son brillant discours au parlement anglais, notes et pièces justificatives.

<sup>2</sup> Il mourut le 8 mars 1702, un dimanche, entre 7 et 8 heures du matin.

---

## CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

---

### PORTRAIT DE GUILLAUME III.

Un front noble et majestueux, des yeux à la fois sombres et étincelants, un beau nez aquilin, des traits délicats et presque féminins, un mélange étonnant de douceur et de gravité, tels étaient les caractères qui distinguaient la physionomie imposante de Guillaume III.

Profond, laconique, concis, sentencieux, son langage révélait un esprit fort et plein de lumières, et une âme courageuse, fortifiée par les rigueurs du destin.

Nous avons parlé plus haut de l'antique simpli-

cité de ses mœurs, de ses talents pour la direction des affaires étrangères et de son caractère à la fois âpre et bienveillant. Nous avons expliqué les tristes causes de son humeur sombre et ombreuse et de ses manières froides et peu prévenantes. Mais cette raideur austère, cette méfiance circonspecte disparaissaient totalement les jours des grandes luttes militaires. Là, on le voyait plein d'une grâce martiale, vif, alerte, affable, serein et flexible comme un autre Alcibiade. La science militaire fut son goût le plus dominant, le champ de bataille son penchant le plus décidé. Il parlait presque toutes les langues européennes, mais il avait négligé, dans sa jeunesse, de cultiver les belles-lettres et les arts, ces études charmantes qui embellissent la vie des héros et ennoblissent le génie des hommes politiques.

Guillaume, comme nous l'avons dit, était l'ami de la morale et l'ennemi de ces cultes superstitieux qu'on suit sans y croire et qu'on ne maintient que par hypocrisie. Il a donné, pendant sa vie active et glorieuse, des preuves éternelles de

son amour sincère de la justice et de son respect pour la vertu et pour la vérité.

Jamais pourtant, jamais réputation d'homme vertueux n'a été plus indignement souillée par des rumeurs équivoques et par des calomnies vagues et téméraires ! Jamais prince magnanime n'a été traîné plus cruellement, par ses adversaires, dans la fange de l'opprobre et de la diffamation !

Nous n'approuverons pas cependant la grande irritabilité de Guillaume, qui ne montra pas toujours, envers d'indignes pamphlets, la noble indifférence de la vertu et l'indulgence d'un mépris généreux. Mais telle est la nature étrange et contradictoire du cœur humain ! Nous nous sentons blessés par les railleries frivoles des gens même dont le caractère et les mœurs ne nous inspirent que du dédain.

Le caractère de Guillaume a été comparé, par bien des historiens, au caractère de son grand contemporain, Louis XIV. Il y a un contraste trop éclatant entre le génie de ces deux souverains, entre leurs penchants et leurs habitudes, entre leurs

goûts et leurs passions, entre leurs faiblesses et leurs vertus, pour qu'une telle comparaison ne soit pas fausse et inadmissible ! Nous ne connaissons qu'une seule passion qui guidait également leur activité, qui animait également leur zèle et leur courage, c'est le grand et noble amour de la gloire ! Mais Louis XIV n'avait pas la moralité de l'ambition ; il ressemble à un de ces voyageurs hardis et entreprenants qui s'aventurent sur les montagnes les plus escarpées, dans l'unique but de rendre leur nom immortel en le gravant sur un rocher stérile ! Guillaume III, lui aussi, gravit les hauteurs de la montagne, mais, arrivé au sommet, au lieu de ne songer qu'à la gloire des périls vaincus, il arbora hardiment l'étendard de la liberté politique et de la tolérance religieuse !



NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.



NOTES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



## NOTES

ET

## PIÈCES JUSTIFICATIVES.

---

N<sup>o</sup> 1.

DE L'ÉLOQUENCE POLITIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE  
AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

---

Ces monuments majestueux de l'art oratoire qui ont immortalisé la tribune anglaise à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui, de nos jours, font encore une des gloires de la nation britannique, on les cher-

cherait vainement dans les recueils parlementaires du temps de Guillaume III. Rien de plus ennuyeux, en effet, que de lire ces discours froids et arides, que d'étudier ces procès-verbaux pédants et formalistes ! Les Danby et les Halifax, les Hampden et les Maynard, les Somers et les Sunderland, les Treby et les Howard, les Pembroke et les Mulgrave, les Clarges et les Nottingham, tous ces orateurs qui, à cette époque, brillèrent d'un si vif éclat, paraîtraient de nos jours des talents bien médiocres, à côté d'un O'Connell ou d'un Peel, d'un Russell ou d'un D'Israeli !

Aussi, avons-nous cru pouvoir nous borner à quelques courts extraits de ces improvisations parlementaires, de ces discours pâles et languissants, dans lesquels on ne trouve ni l'élégance harmonieuse du langage des Burke et des Sheridan, ni la parole logique et soudaine des Pitt et des Fox, ni l'éloquence entraînant et grave, simple et spirituelle qui caractérise le génie de Chatam de glorieuse mémoire !

Quelles furent les causes de ce développement

lent et pénible de l'éloquence politique en Angleterre ?

Un des écrivains les plus érudits et les plus éloquentes de la France, l'illustre M. Villemain, a résolu d'une manière heureuse cette [grave question. Qu'il nous soit permis de citer quelques pages de son *Tableau de la littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle*, ouvrage d'une sagacité profonde et d'un style enchanteur !

« Il ya, dit M. Villemain<sup>1</sup>, telle session anglaise où il ne s'est pas fait une phrase éloquente, où il ne s'est pas dit un bon mot, et où les affaires ont merveilleusement prospéré. Cette nature d'esprit, ce goût de l'utile, cette indifférence de l'ingénieux, est un trait remarquable dans l'histoire des Anglais; mais cela doit un peu décolorer leurs annales parlementaires. Lorsqu'on viendra, dans une vue qui n'est pas frivole, mais qui, toutefois, n'est pas immédiatement politique, feuilleter ces annales, et que, comparant

<sup>1</sup> Tableau de la Litt. au XVIII<sup>e</sup> siècle. Vol. IV, p. 37 (éd. Didier).

les moyens aux résultats, on voudra retrouver le génie des orateurs antiques, on sera tout étonné, et on sera tenté de dire comme Cicéron, lorsqu'il rappelle les premiers grands événements de Rome, accomplis à une époque où elle était encore barbare : *Quam magna et inania verborum! Que de grandes choses faites sans le secours de la parole!* »

« Un homme du plus haut talent avait, je m'en souviens, pour objection contre les gouvernements représentatifs, que ces gouvernements n'étaient pas favorables aux lettres, et ne produisaient pas d'assez grands orateurs. Il insistait sur ce reproche avec une vivacité singulière. On pouvait lui répondre que les gouvernements ont dans le monde une autre vocation que de former des hommes éloquents. La liberté, le bonheur, la dignité morale des nations valent bien l'élégance du style. Mais, de plus, l'objection n'est pas fondée : tout au contraire, au lieu de l'admettre et de la généraliser, on peut, je crois, marquer les causes particulières qui, pendant de longues années, ont

restreint l'essor du génie britannique dans une carrière naturellement si favorable. »

« Et d'abord, n'oublions pas que, par le bonheur même de leurs institutions prématurées au milieu de l'Europe moderne, la tribune des Anglais a précédé l'époque de leur développement moral et littéraire. Cette rudesse, cette grossièreté par laquelle ont passé d'autres peuples dans la culture des arts, l'Angleterre l'a traversée dans sa vie politique. »

« De plus, les formes antiques du parlement, le secret qui longtemps enveloppa ses séances, les précautions auxquelles était assujettie la parole pour éviter tout débat personnel, devaient affaiblir l'énergie du langage. Songez à l'autorité absolue de ce président tellement impassible que, dans de vieux procès-verbaux de la chambre des Communes, il ne semble pas un homme; on ne le désigne que par ces mots : *La chaire (the chair) commande le silence, — la chaire rappelle à l'ordre, — la chaire termine le débat.* »

Ce fut sous cette rigoureuse discipline que se

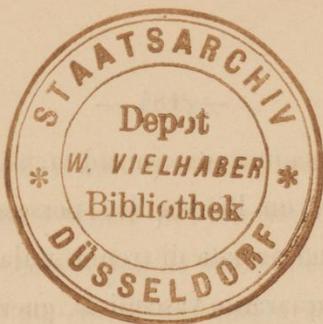
forma la chambre des Communes. Elle l'observa jusqu'à un certain point, même dans la révolution et la guerre civile ; et ce fait, frivole en apparence, ne contribua pas médiocrement à laisser à l'éloquence anglaise quelque chose de calme et de formaliste ; de là cet autre usage de ne point répondre directement, de ne jamais prendre à partie celui que l'on combat, et, quand on se lève tout impatient de réfuter un sophisme, d'accabler un adversaire, cette nécessité de se tourner vers le président et de lui adresser paisiblement la parole. Enfin, la nature même des débats, la discussion fréquente des intérêts de commerce, l'examen des traités d'alliance, sous un point de vue de profit plutôt que de gloire, le détail des taxes et des perceptions, toutes ces choses que l'esprit moderne élève, par des esprits d'ordre et de système, traitées alors avec un bon sens assez rude, n'offraient pas beaucoup d'occasions au génie des orateurs. A ce sujet, *Hume* dit que la chambre des Communes ressemble plus à un greffe qu'à un sénat antique. Pour expliquer le peu d'éloquence

des orateurs, il allègue encore l'indifférence des auditeurs, qui, dit-il, aussitôt que l'heure du dîner arrive, laisseraient là Cicéron lui-même. Depuis longtemps tout est changé sur ce point. Vous savez la ténacité des débats du parlement britannique, et ces interminables séances de nuit, prolongées jusqu'au matin; *magistratuum conciones pernoctantium in rostris*.

« Admettons cependant, ajoute M. Villemain, ces différences techniques, matérielles qui séparent un banc de l'opposition anglaise d'une tribune grecque ou romaine. Les différences morales sont bien plus grandes encore. Sans doute, de grands événements politiques ont agité l'Angleterre; sans doute, il ne lui a rien manqué pour l'éloquence, ni les révolutions, ni les crimes, ni les malheurs, ni la gloire; mais ces révolutions se sont développées d'abord sous l'influence théologique. Ce parlement, qui avait quelque chose de formaliste dans les habitudes et la régularité de ses débats, prit un caractère scolastique, sous l'autorité des passions puritaines. » . . . . .

« Les débats qui suivirent l'établissement de Guillaume III, et qui marquèrent son règne, se distinguent par la méthode, la science politique ; mais on y trouve plus d'habileté que de génie ; et si l'habileté suffit au succès contemporain, c'est le génie seul qui intéresse l'avenir. »

---



N<sup>o</sup> 2.

COPIE D'UNE LETTRE DU FRÈRE L. AU PROVINCIAL  
DES JÉSUITES A ROME<sup>1</sup>.

---

Londra, dec. 10. 1688.

Signor Guilielmo, mio padrone,

Ecco finite tutte le belle speranze del progresso della santà religione in questo paëse; il Rè e la Regina fuggiti, tutti li loro adherenti abbandonati, un nuovo principe entrato, con una armata straniera *senza una minima oppositione*,

<sup>1</sup> On trouve ce document dans la collection des Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre, publ. par M. Guizot. — (Appendice à la suite du Journal de lord Clarendon P. 416-419.)

una cosa non più vista, ni udita, ni mentionata nell'historya, un Rè pacifico possessore del suo regno con una armata di trenta mila combattenti huomini e quaranta vascelli di guerra uscìr del suo regno *senza tirar un colpo di pistola*; gli stranieri medesimi che sono quì entrato restano attoniti, e si burlano degl'Inglesi per la loro poltroneria, e infideltà a lor principe. Pare che il cielo et la terra hanno conspirato contra di noi; ma non è questo tutto, *il gran male viene da noi medesimi*, la nostra imprudenza, avarizia, ambitione, hanno attirato addosso tutto questo; *il buon Rè s'è servito d'huomini deboli, furbi e sciocchi, e il vostro gran ministro che avete mandato quì n'a contribuito anche la parte sua*; in vece d'un ministro attemperato, prudente e sagace, havete mandato un giovinetto, un bel *coram vobis* per far l'amore alle donne.

Egregiam vero laudem et spolia ampla tulistis.

Basta, caro amico [mio, qui] è finito; mi rin-

eresce esser venuto *fra tanti matti, i quali non hanno saputo regere ne governare*; adesso torno con la piccola famiglia come posso a terra di christiani; mi costa caro questo infelice viaggio, ma non v'è no remedio. Le speranze erano belle, s'il negozio fosse stato nelle mani d'huomini prudenti; ma per disgrazia nostra li furbi stavano a timone. Ho dato il buon anno ai nostri signori padroni come do anche a voi e a tutti amici. Si Dio mi conduce salvo oltra mare, udirà anche delle mie nuove. Resto al solito.

*P.-S.* Un gentilhuomo scozzese arrivato qui con il signore P. D. O., chiamato Salton, si raccomanda a voi e al signore Tomaso. La confusione qui è grande, non si sa quel ch'ha da essere, ne quel che sara, ma per noi non v'è più ne fede ne speranza; siamo futti per questa volta; i padri della santa compagnia hanno contribuito la parte loro a questa ruina; gli altri, vescovi, confessori, fratri, monachi, hanno caminato con poca prudenza.

*Traduction de la lettre ci-dessus.*

Signor Guilielmo, mon révérend père,

Toutes les belles espérances de voir notre sainte religion faire des progrès dans ce pays, ont pris fin. Le roi et la reine sont en fuite, et tous leurs adhérents abandonnés à eux-mêmes ; un prince nouveau est entré avec une armée étrangère, *sans la moindre opposition*, chose qu'on n'a jamais vue, ni ouïe, et dont l'histoire ne présente point d'exemple ; un roi, paisible possesseur de son trône, et ayant une armée de trente mille combattants, et quarante vaisseaux de guerre, s'enfuyant de son royaume *sans tirer un coup de pistolet*. Les étrangers mêmes qui sont entrés ici, en demeurent étonnés, et se moquent des Anglais, pour leur poltronnerie et leur infidélité à leur prince. On dirait que le ciel et la terre ont conspiré contre nous ; mais ce n'est pas tout, *le plus grand mal vient de nous-mêmes* ; notre imprudence, notre avarice et notre ambition nous ont

attiré tout cela. *Le roi s'est servi d'hommes faibles, fourbes et sots; et le grand ministre que vous avez envoyé ici y a contribué pour sa part.* Au lieu d'un ministre modéré, prudent et fin, vous avez envoyé un adolescent, un beau *coram vobis*, pour faire l'amour aux dames.

Egregiam vero laudem et spolia ampla tulistis.

En voilà assez, mon cher ami, tout est fini ici. Je regrette d'être venu *parmi tant de fous, qui n'ont su ni commander ni gouverner*; maintenant je retourne comme je puis, avec la petite famille, dans des pays de chrétiens; ce malheureux voyage me coûte cher, mais il n'y a pas de remède. Les espérances étaient belles, si l'affaire eût été entre les mains d'hommes prudents; mais, pour notre malheur, des coquins tenaient le timon. J'ai souhaité la bonne année à nos pères, comme je vous la souhaite, ainsi qu'à tous les amis. Si Dieu me conduit sain et sauf outre-mer, vous apprendrez encore de mes nouvelles. Je demeure, ainsi que j'ai toujours eu l'honneur d'être, etc.

*P.-S.* Un gentilhomme écossais, nommé Salton, et qui est arrivé avec le signor P. D. O., se recommande à vous et au signor Tomaso. La confusion est grande ici; il n'y a plus ni foi ni espérance; nous sommes f..... pour cette fois, et les pères de notre sainte compagnie ont contribué, pour leur bonne part, à ce désastre; tous les autres, évêques, confesseurs, frères et moines, se sont conduits avec peu de prudence.

---



N<sup>o</sup> 3.

A SON ALTESSE ROYALE LE TRÈS ILLUSTRE GUILLAUME  
HENRI, PRINCE D'ORANGE, PAR LA GRACE DE DIEU,  
LORD PROTECTEUR D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE, D'IR-  
LANDE ET DE FRANCE, DÉFENSEUR DE LA VRAIE FOI  
CHRÉTIENNE PROTESTANTE.

---

De ma chambre, dans la Grande-Ambrière, près le  
menuisier, non loin de l'abbaye de Westminster,  
le 18 janvier 1689.

Votre Altesse Royale saura qu'hier soir, vers dix  
heures, j'ai entendu le jésuite Colbran dire *qu'il*  
*empoisonnerait ou tuerait* Votre Altesse Royale, et  
que les gens de l'Église d'Angleterre étaient des  
hérétiques, etc. Il a dit encore que, quand les

protestants furent massacrés en Irlande, il y a environ quarante ans, on avait eu raison de le faire, etc., et que les trente mille hommes de l'armée anglaise qui sont passés du côté de Votre Altesse Royale l'avaient fait parce qu'ils étaient hérétiques; mais que nonobstant ce qui était arrivé, *les papistes espéraient encore voir un temps où les hérétiques auraient à souffrir*. Je déclarerai, sous serment, qu'il a dit cela dans une chambre du café de M. Dyer, près le Dragon-Vert, dans White-Friars. Colbran écrit là tous les mardi, jeudi et samedi. Je suppose que ce sont des lettres qu'il écrit, et qu'il écrit en faveur de l'Église catholique, etc. Je préviens que demain il y sera très occupé à écrire, et Votre Altesse Royale fera bien de m'envoyer un messenger d'État et un fort piquet de fusiliers pour le prendre, par la raison qu'il m'a mis hier soir un canif sous la gorge, parce que je n'avais pas voulu me faire papiste et que je m'étais déclaré fermement attaché à la sainte et loyale Église d'Angleterre, ainsi qu'à Votre Altesse Royale.

Sur ce, avec mes ardentès prières au Dieu tout-puissant, mon roi éternel (à qui seul tout honneur, gloire et louange appartient), pour qu'il daigne accorder ici-bas, à Votre Altesse Royale et à Votre Royale, pieuse, protestante et vertueuse épouse, toutes les félicités et prospérités possibles, et un diadème éternel de tranquillité toujours florissante dans le monde à venir, par la grâce des pieux mérites, amère mort et sanglante agonie de notre benoît Seigneur et unique Sauveur et Rédempteur, je demeure, de Votre Altesse Royale, le constant, solide, sûr et fidèle ami et serviteur, et très humble et très obéissant agent,

Job. STEVENS.

Vera copia comparata et revisa.

---





N<sup>o</sup> 4.

LE TRIOMPHE DES COMMUNES <sup>1</sup>.

---

Les lords, ainsi qu'on l'a dit, regardaient comme contradictoires de déclarer le trône vacant et la monarchie héréditaire, et pensaient que céder sur ce point ce serait, en fait, révoquer l'ancienne constitution et la rendre élective. Il leur paraissait que cela s'accordait mal avec la prétendue nécessité d'affermir les bases fondamentales du gouvernement : seule excuse qu'on pût donner du traitement barbare qu'ils avaient fait subir à leur roi. Mais le prince d'Orange s'inquiétait assez peu du soin de leur réputation; et, *ne voyant que l'élection qui pût lui donner moyen*

<sup>1</sup> Extrait des Mémoires de Jacques II. Vol. IV, p. 25.

*d'atteindre son but, il engagea les Communes qu'il avait gagnées à contraindre les lords par la terreur, en leur montrant, non ce qui était juste, mais ce qui était nécessaire pour soutenir le mal qu'ils avaient déjà fait.*

Les lords résistèrent cependant quelque peu. Le roi, disaient-ils, avait seulement perdu l'exercice du gouvernement, en conséquence de quoi il était dévolu au plus proche héritier.

*M. Sacheverel* leur dit que s'il en était ainsi, tant que le roi vivrait, il continuait d'être roi, et que tout ce qu'ils avaient fait était illégal; qu'ainsi donc ils tombaient par là, eux et tout le royaume, dans un piège.

*M. Pollexfen* l'appuya, et dit que c'était un aussi grand crime d'enlever au roi l'exercice du gouvernement, que le gouvernement lui-même; et l'avocat *Maynard* ajouta que, *nemo est heres viventis*, et que le roi vivant, le trône ne pouvait passer à un héritier.

*Lord Nottingham* répondit que, soit que le roi fût mort naturellement ou civilement, c'était la

même chose, si on lui nommait un successeur, selon l'esprit du moment, et non conformément à la descendance légale. « Que le roi Jacques meure, disait-il, avant son successeur, que deviendra le gouvernement héréditaire, à qui tombera la succession? En agissant ainsi, nous changerons la constitution, et commettrons la même faute que nous avons reprochée au roi. »

C'était un nœud difficile à délier. Les Communes conservèrent au moins *la décence dans les expressions*; elles n'osèrent pas déclarer hautement qu'elles se permettaient la faute dont elles punissaient leur prince, et, s'abstenant de nommer le successeur, prétendirent s'en tenir aux expressions du vote qui se contentait de déclarer le trône vacant.

*M. Somers* les assura qu'une telle séparation n'était pas une chose nouvelle; que, dans le statut de la première année de Henri IV, le trône fut déclaré vacant, et qu'ensuite le duc de Lancaster fit valoir ses prétentions.

Les comtes de *Clarendon* et de *Rochester* ré-

pondirent que c'était le seul précédent qu'on eût de cette nature, et qu'il avait été suivi de l'élection d'un prince qui n'était pas l'héritier naturel, et ensuite, sous le règne d'Edouard IV, avait été déclaré usurpateur.

*Sir George Trebie* répliqua que cette déclaration avait été révoquée à son tour, du temps de Henri III, et que toutes les révolutions de gouvernement amenaient des déclarations contraires.

A quoi le comte de *Pembroke* répondit qu'il ne fallait pas chercher dans les règnes précédents des preuves de la monarchie héréditaire, puisqu'à peine en trouvait-on trois de suite sans que l'hérédité naturelle eût été interrompue, mais que la preuve en était dans les lois établies, confirmées et corroborées par leurs serments répétés d'allégeance et de suprématie qui les obligeaient à maintenir la ligne héréditaire.

Le comte de *Nottingham* démontra aussi qu'un interrègne dans une monarchie héréditaire était une chimère, et que, par conséquent, il ne pouvait, dans ce cas, y avoir de vacance.

Les Communes auraient eu de la peine à réfuter cette objection, si les lords avaient toujours parlé de même ; mais ils avaient cédé trop de terrain pour défendre le reste. *Sir Robert Howard* leur rappela ce qu'on leur avait déjà dit : que, si le trône n'était pas vacant, les lords ne pouvaient se justifier d'avoir demandé au prince d'Orange de se charger du gouvernement ; ils s'étaient tous manifestement rendus coupables de haute trahison ; ils avaient également borné les droits de succession en se réunissant à cette portion du vote, qui déclarait le gouvernement d'un papiste incompatible avec la religion et les lois d'Angleterre. Ensuite, chose étonnante dans cette discussion, on s'aida des droits du prince de Galles. *Ces industrieuses abeilles pouvaient à leur gré tirer de la même fleur le miel et le poison ;* car, en représentant le prince comme supposé, elles l'avaient fait servir à la perte du roi, et maintenant, regardant cette perte comme consommée, elles se servaient de ce même prince de Galles contre le titre de la princesse d'Orange, auquel on

voyait bien que les lords tenaient beaucoup, de manière que du moins c'était matière à contestation de savoir quel était l'héritier du roi Jacques. « Nous savons, dit sir Robert Howard, qu'on nous a parlé d'un héritier mâle. Il y a sur la réalité de ce fait des opinions différentes. Cependant, nous sommes sans gouvernement; faut-il que nous nous en passions jusqu'à ce que la vérité ait été reconnue? » Il fut appuyé par sir Thomas Lée, qui dit aux lords que, comme ils étaient ordinairement, ou devaient être présents aux couches de la reine, et que c'était à eux à témoigner de la naissance de nos princes, si leurs seigneuries connaissaient celui à qui appartenait le trône, on leur aurait certainement entendu prononcer son nom, et que ç'eût été le meilleur argument qu'elles pussent opposer à la vacance.

*Enfin, les lords avaient passé le Rubicon, et les Communes eurent soin de les avertir qu'il n'y avait plus moyen de revenir sur leurs pas. Si le trône n'était pas vacant, comment pouvaient-ils s'excuser d'avoir demandé au prince d'Orange de*

se charger du gouvernement? N'eussent-ils pas du moins dû déclarer à qui il appartenait? Mais comme ils n'avaient pas osé le faire, ils furent forcés le lendemain d'envoyer dire aux Communes qu'ils se joignaient à leur vote sans aucun changement.





N° 5.

LISTE DES MEMBRES DU CONSÉIL PRIVÉ DU ROI.

---

1. Le prince George de Danemark.
2. L'archevêque de Canterbury.
3. L'évêque de Londres.
4. Le marquis de Halifax.
5. Le comte de Danby.
6. Le duc de Norfolk.
7. Le marquis de Winchester.
- 8-15. Les comtes de Lindsey, de Devonshire,  
de Bedford, de Macclesfield, d'Oxford,  
de Shrewsbury, de Bath et de Dorset.
16. Le comte de Nottingham.
17. Le vicomte de Mordaunt.

- 18-19. Les vicomtes de Falconberge et de Newport.
20. Lord Churchill.
21. Lord Wharton.
- 22-24. Lord Lumley, lord Montague et lord Delaware.
25. M. Bentinck.
26. M. Henry Sidney.
27. M. Richard Hampden.
- 28-32. M. Edward Russell, M. Henry Powle, sir Henry Capel, sir Robert Howard, et M. Hugh Boscowen.
-



N° 6.

JUGEMENT DE DANIEL DE FOÉ, AUTEUR DE *Robinson  
Crusoé*, SUR LA CONDUITE DES PARLEMENTS DU  
TEMPS DE GUILLAUME III.

---

Qu'on nous permette de citer ici le témoignage d'un esprit simple et profond, hardi et généreux, le témoignage de Daniel de Foë, ce noble et infortuné apôtre de la tolérance religieuse.

« Avant son couronnement, dit-il<sup>1</sup>, Guillaume était grand, généreux, riche, estimé, envié. Craint par ses ennemis, aimé de ses soldats, héritier d'une grande puissance, heureux dans sa famille,

<sup>1</sup> Daniel de Foë, Revue, tome IV, p. 60 (Traduction de M. Philarete Chasles, voir Revue de Paris, tome LV, janv.-fév. 1832).

qu'est-il devenu? Quelle triste couronne lui avons-nous donnée! S'il avait pu prévoir tant d'inquiétudes, de dangers, de mécomptes, l'aurait-il acceptée? Non, certes. Je n'aurais pas, moi, ramassé cette couronne sur un fumier; je ne serais pas sorti d'un cachot pour la porter!

« Dans son conseil, comme il fut trahi! dans ses ambassades, vendu et livré! dans ses entreprises, quels retards perfides!.. Comme sa constance fut mal payée, comme son attente fut déçue, combien les fonds qu'on lui donnait étaient insuffisants! Il marchait à l'ennemi sans armée. D'ignorants ou traîtres amis, des ennemis puissants et secrets entravaient ses mesures, et cet homme ne vivait que pour nous! »

« Un Anglais ne peut regarder autour de lui, ne peut se lever, marcher, se courber, sans se souvenir du bien que Guillaume lui a fait. Pourquoi le soldat ne s'assied-il plus à notre table pour nous enlever nos repas?.. Pourquoi, le soir, un officier de police ne vient-il plus nous conduire en prison, et livrer nos femmes et nos filles

aux caprices d'un seigneur? Pourquoi l'insolence des habits rouges et la licence des gentilshommes n'est-elle plus qu'un souvenir effacé? Parce que Guillaume a établi le règne de la loi, et fait vivre enfin la liberté d'une vie forte, franche. Pourquoi vous-mêmes avez-vous le droit de l'insulter, lui qui vous a sauvés? Parce qu'il vous a donné ce droit en assurant votre indépendance. Vous n'avez pas fait de lui un tyran, quelque barbares qu'aient été vos outrages. Il détestait l'oppression et la méprisait. Lui qui s'attaquait à Louis XIV, et luttait avec l'Europe, il n'a pas même cherché à se venger de vous. Il posait le pied sur vos ennemis, pendant que vous posiez le pied sur sa tête.

« Oui, jusqu'au dernier moment, il s'est battu pour vous contre la tyrannie étrangère; il a tout fait pour vous rendre libres, et vous n'avez rien oublié pour l'outrager. Voilà celui qui a vécu pour vous, qui est mort pour vous; et écoutez ceci, avec un remords qui doit durer toute votre vie, ce n'est pas un accident qui a tué cet homme, c'est vous! »





N<sup>o</sup> 7.

DISCOURS DU ROI GUILLAUME AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX  
( 2 JUILLET 1701 ).

(King William's speech to the States).

---

High and mighty Lords,

I always come into this country with joy, but more especially in this dangerous conjuncture of affairs, because I foresee my presence will be necessary for the service of the state. I was in hopes, *and desired to have passed the rest of my days in repose and peace; and, after the end of my days, to have left this state in a quiet and flourishing condition.* To which end I have al-

ways laboured, particularly after the conclusion of the last peace. But since there have happened such great alterations in the affairs of Europe, that we know not what will be the disposal of Divine Providence concerning them; nevertheless, I can assure your High Mightinesses, that whether affairs may be accommodated without coming to further embroilments, or whether we must be obliged to take arms again, I persist in the same affection and the same zeal, which I ever had for the service and prosperity of those Provinces; and will contribute, as far as lies in my power, whatever may tend to advance the welfare of this state, the maintenance of their liberties and religion, and their particular security, as well as that of Europe. I am overjoyed to find all things still in a quiet condition; which, next to the blessing of the Almighty, must be ascribed to the speedy and unanimous resolution of your High Mightinesses to put yourselves in a posture of defence. I am persuaded, that the respective confederates will contribute strenuously towards it;

which I look upon as the only means to prevent a war, or, in case of a rupture, to defend the state from the danger that threatens it. It is a great satisfaction to me, that I can assure your High Mightinesses not only of my affection, but of the whole English nation; and that they are ready to assist this state, and strongly to contribute towards their defence, and to whatever may tend to the common security : and this is what your High Mightinesses may be fully convinced of. I hope the Great God will bless the means which you have made use of, either by way of negotiation, or by force of arms, in case of a rupture, to attain the end proposed; that is to say, reasonable security for the common cause and particularly the preservation of this state in their liberties and religion.

There is nothing which I wish with more fervency, and I will contribute towards it whatever lies in my power.

This is what I thought necessary to say at present; only that I desire the continuance of your High Mightinesses' affection and amity.





N<sup>o</sup> 8.

MARIE D'ORANGE A WHITEHALL.

---

Je pensais, dit l'évêque Gilbert Burnet<sup>1</sup>, qu'une contenance plus sérieuse lui eût mieux convenu en entrant dans le palais de son père proscrit, et la veille du jour où elle allait monter sur le trône. J'avais toujours observé tant de bienséance dans toute sa conduite, que ma surprise fut extrême de l'en voir manquer dans cette occasion. Quelques jours après, je pris la liberté de lui demander comment il se pouvait que les malheurs d'un père lui eussent fait si peu d'impression. Elle prit ma

<sup>1</sup> Burnet, Hist. de mon temps. Traduct. de M. Guizot. Vol. IV, p. 459.

franchise en bonne part, à son ordinaire, et m'assura que ce n'était pas faute de les avoir vivement sentis, si elle avait eu l'air de n'y pas songer, mais qu'on lui avait écrit expressément *d'affecter beaucoup de gaiété, et il était possible qu'elle eût outré le rôle qu'on lui avait imposé, tant il était étranger à sa véritable disposition.*



N° 9.

LA MORT DE JACQUES II.

---

Sa Majesté Très-Chrétienne (Louis XIV) <sup>1</sup> entra alors chez le roi <sup>2</sup>, et, s'approchant de son lit, lui dit : « Sire, je suis venu savoir comment se trouve aujourd'hui Votre Majesté; » mais le roi, qui n'entendit pas, ne fit pas de réponse. Un de ceux qui étaient auprès de lui, lui dit que le roi de France était là; alors il se souleva en disant : « Où est-il? » et commença à le remercier de toutes ses bontés, et particulièrement du soin et

<sup>1</sup> Ce récit est emprunté aux Mémoires de Jacques II. Vol. IV, p. 456.

<sup>2</sup> Jacques II.

de l'attachement qu'il lui avait témoigné durant sa maladie; à quoi Sa Majesté Très Chrétienne répondit : « *Sire, cela ne vaut pas la peine d'en parler, j'ai à vous dire quelque chose de plus important.* » Alors ceux qui entouraient le roi, supposant que le roi de France voulait lui parler en secret, parurent vouloir se retirer, car la chambre était pleine de monde.

Sa Majesté Très Chrétienne, s'en apercevant, dit fort haut : « Que personne ne s'en aille ; » puis elle continua ainsi : « Je suis venu, Sire, pour vous faire connaître que lorsqu'il plaira à Dieu d'appeler à lui Votre Majesté, je prendrai votre famille sous ma protection, *et traiterai votre fils, le prince de Galles, comme je vous ai traité, le reconnaissant pour roi d'Angleterre, comme il le sera alors.* »

A ces paroles, tous ceux qui étaient là, tant Français qu'Anglais, fondirent en larmes, ne pouvant autrement exprimer le *mélange de joie et de douleur* qui s'était si singulièrement emparé d'eux. Quelques-uns, cependant, se jetèrent aux pieds de Sa Majesté Très Chrétienne; d'autres,

par leurs gestes et leur maintien, beaucoup plus expressifs en certains cas que ne pourraient l'être des discours, exprimèrent leur reconnaissance pour une action si généreuse. Sa Majesté Très Chrétienne en fut si touchée, qu'elle ne put elle-même s'empêcher de pleurer. Le roi (Jacques) s'efforçait, pendant ce temps, de dire quelque chose, mais le bruit était trop grand dans sa chambre, et il était trop faible pour se faire entendre <sup>1</sup>.

.....

Il serait sans fin de rapporter tous les exemples qu'il donna, durant sa maladie, d'une dévotion et d'une piété exemplaire. Il ne cessa pas de prier aussi longtemps qu'il en eut la force, et lorsque, tombé dans l'assoupissement, il semblait d'ailleurs ne prendre garde à rien, il parut, par ses réponses et par la manière dont il suivait les prières, que son assoupissement ne s'étendait pas jusque-là; et quoiqu'à la fin il eut presque tou-

<sup>1</sup> Le peintre Richard Westall a fait de cette scène un beau tableau, très estimé en Angleterre.

jours les yeux fermés pendant la messe qu'on disait tous les jours dans sa chambre, il se montra aussi vigilant et aussi attentif que s'il eût été en parfaite santé, et cela jusqu'au jour même de sa mort . . . . .

La reine, qui, durant cette maladie, avait été elle-même dans une continuelle agonie, lorsqu'elle apprit qu'il venait de rendre le dernier soupir, fut également près d'expirer, car jamais on n'avait vu un plus parfait exemple d'affection conjugale que dans cette vertueuse princesse. . . . .

Dès que la première angoisse de sa douleur fut apaisée, elle ne manqua pas d'obéir au dernier commandement du feu roi, et écrivit à la princesse de Danemark la lettre suivante :

« Je regarde comme un devoir indispensable de m'acquitter, sans plus tarder, de la commission que m'a laissée pour vous le meilleur des hommes et le meilleur des pères. Peu de jours avant sa mort, il me chargea de trouver les moyens de vous faire connaître qu'il vous pardonnait du fond du cœur tout ce qui s'était passé, et pria Dieu de

vous le pardonner également ; qu'il vous donnait sa dernière bénédiction, et priaït Dieu de convertir votre cœur *et de vous confirmer dans la résolution de réparer envers son fils le tort qui lui a été fait à lui-même.*

« J'ajouterai seulement que je joins de tout mon cœur mes prières aux siennes, et que je mettrai toute mon application à *inspirer au jeune homme laissé à mes soins les sentiments de son père*, car personne n'en saurait avoir de meilleurs. »

27 septembre 1701.

.....

Jacques II était un peu au-dessus de la taille moyenne, bien fait, très nerveux et très fort. Il avait le visage long, le teint beau et la physionomie engageante. Ses manières étaient un peu roides et contraintes, ce qui les rendait moins gracieuses que polies et obligeantes. Il était affable et de facile accès ; car, *bien que personne ne reconnût mieux l'étiquette et ne l'observât plus exactement lorsqu'il était nécessaire, il ne tenait point*

aux formes. Dans la conversation et la discussion, il s'efforçait de convaincre plutôt par de bonnes raisons que par des expressions choisies. Il hésitait un peu en parlant, ce qui rendait son langage moins agréable que solide et judicieux. Il abhorrait la duplicité des cours : on pouvait compter sur son amitié quand il la promettait, et lorsqu'il n'était pas en état de rendre service aux gens, il avait toujours la franchise de le leur dire. Il était naturellement colère et violent ; mais sur la fin de sa vie, la vertu s'était parfaitement rendue maîtresse de ses dispositions, et dans sa jeunesse même, elles avaient eu rarement assez d'empire sur lui pour l'entraîner à aucune action malséante à son rang. Le feu et la vivacité de son caractère s'étaient plus fait voir dans sa conduite à l'armée que dans celle qu'il avait tenue envers ses ennemis. Trop courageux pour marchander avec eux, il avait toujours été généreux pour leur pardonner<sup>1</sup>, mais trop prudent pour se fier à eux. Cepen-

<sup>1</sup> Lorsqu'à la bataille de la Hogue il vit les marins anglais s'é-

dant il s'écarta, à son préjudice, de cette dernière maxime au moment où elle lui aurait été le plus nécessaire. Il se confia à des hommes qui l'avaient déjà trahi, et apprit bientôt, par sa propre expérience, qu'ils ne pouvaient être ni convertis par la clémence, ni gagnés par les bons traitements. Ainsi, pendant le temps qu'il passa sur le trône, il fut aussi peu heureux à reconnaître ses ennemis qu'il l'avait été précédemment dans le choix de ses amis.

lancer en foule de leurs chaloupes pour grimper le long des flancs des gros vaisseaux de guerre français, il s'écria : « Il n'y a que mes braves Anglais qui puissent faire une chose si courageuse ! »

---





N° 10.

LE DERNIER DISCOURS DU ROI GUILLAUME AU  
PARLEMENT D'ANGLETERRE.

---

My Lords and Gentlemen,

I promise myself you are met together full of that just sense of the common danger of Europe, and the resentment of the late proceedings of the French king, which has been so fully and universally expressed in the loyal and seasonable addresses of my people.

The owning and setting up the pretended prince of Wales for king of England, is not only the highest indignity offered to me and the nation, but does

so nearly concern every man who has a regard for the protestant religion, or the present and future quiet and happiness of his country, that I need not press you to lay it seriously to heart, and to consider what further effectual means may be used for securing the succession of the crown in the protestant line, and existing the hopes of all pretenders, and their open and secret abettors. *By the French king's placing his grandson on the throne of Spain, he is in a condition to oppress the rest of Europe, unless speedy and effectual measures be taken.* Under this pretence, he is become the real master of the whole Spanish monarchy : he has made it to be entirely depending on France and disposes of it as of his own dominions; and, by that means, he has surrounded his neighbours in such a manner, that, though the name of peace may be said to continue, yet they are put to the expense and inconvenience of a war.

*This must affect England in the nearest and most sensible manner in respect to our trade,*

*which will soon become precarious in all the valuable branches of it ; in respect to our peace and safety at home, which we cannot hope should long continue; and in respect to that part which England ought to take in the preservation of the liberty of Europe.*

In order to obviate the general calamity with which the rest of Christendom is threatened by this exorbitant power of France, *I have concluded several alliances, according to the encouragement given me by both Houses of Parliament, which y will direct shall be laid before you, and which I doubt not you will enable me to make good.*

They are some other treaties still depending, that shall be likewise communicated to you as soon as they are perfected.

*It is fit I should tell you the eyes of all Europe are upon this Parliament; all matters are at a stand still your resolutions are known, and therefore no time ought to be lost.*

You have yet an opportunity, by God's bless-

ing, to secure to you and your posterity the quiet enjoyment of your religion and liberties, if you are not wanting to yourselves, but will exert the ancient vigour of the English nation; but I tell you plainly, my opinion is, if you do not lay hold of this occasion, you have no reason to hope for another. In order to do your part, it will be necessary to have a great strength at sea, and to provide for the security of your ships in harbour, and also that there be such a force at land as is expected in proportion to the forces of our allies.

Gentlemen of the House of Commons,

I do recommend these matters to you with that concern and earnestness which their importance requires; at the same time I cannot but press you to take care of the public credit, which cannot be preserved but by keeping sacred that maxim, that they shall never be losers who trust to a parliamentary security.

*It is always with regret when I do ask aids of*

*my people, but you will observe that I desire nothing which relates to any personal expense of mine; I am only pressing you to do all you can for your own safety and honour at so critical and dangerous a time, and I am willing that what is given should be wholly appropriated to the purposes for which it is intended.*

And since I am speaking on this head, I think it proper to put you in mind, that during the late war I ordered the accounts to be laid yearly before the Parliament, and also gave my assent to several bills for taking the public accounts, that my subjects might have satisfaction how the money given for the war was applied; and I am willing that matter may be put in any further way of examination, that it may appear whether there were any misapplications or mismanagements, or whether the debt that remains upon us has really arisen from the shortness of the supplies, or the deficiency of the funds.

I have already told you how necessary despatch will be for carrying on that great public business

whereon our safety, and all that is valuable to us, depend. *I hope what time can be spared will be employed about those other desirable things which I have so often recommended from the throne; I mean the forming some good bills for encouraging trade, and the farther suppressing of vice.*

My Lords and Gentlemen,

I hope your are come together determined to avoid all manner of disputes and differences, resolved to act with a general and hearty concurrence for promoting the common cause, which alone can make this a happy session.

I should think it as great a blessing as could befall England, if I could observe you as much inclined to lay aside those unhappy fatal animosities which divide and weaken you, as I am disposed to make all my subjects safe and easy as to any, even the highest, offences committed against me.

Let me conjure you to disappoint the only

hopes of our enemies by your unanimity. I have shown, and will always show, how desirous I am to be the common father of all my people; do you, in like manner, lay aside parties and divisions; let there be no other distinction heard of amongst us for the future but of those who are for the protestant religion and the present establishment, and of those who mean a Popish prince and a French government.

I will only add this, if you do in good earnest desire *to see England hold the balance of Europe*, and to be indeed at the head of the protestant interest, it will appear by the present opportunity.





N<sup>o</sup> 11.

LORD HENRI CLARENDON.

---

C'était évidemment, dit un des historiens les plus graves et les plus intelligents de la France <sup>1</sup>, c'était un de ces hommes honnêtes, mais timides et peu clairvoyants, qui s'affligent des maux de leur pays, mais redoutent encore plus les remèdes, et voudraient qu'on pût corriger le pouvoir sans jamais l'offenser ni lui ravir aucun des droits dont ils conviennent qu'il abuse. Telle avait été, au fond, avec bien plus d'élévation et d'énergie d'esprit, la politique du grand-chancelier Clarendon; on la

<sup>1</sup> M. Guizot, Notice sur lord Henri Clarendon

retrouve dans son fils, sauf le talent, et aussi sans les bonnes raisons que, trente ans auparavant, les excès de la révolution avaient pu lui donner . . .

.....

Aux approches et durant le cours de la révolution de 1688, lord Clarendon fut ce qu'il avait toujours été, grand seigneur honnête et protestant sincère, convaincu qu'il fallait sauver l'Église anglicane et réformer le gouvernement du roi, disposé même à accepter, pour y réussir, le secours du prince d'Orange et de la sédition, mais s'effrayant, s'arrêtant et s'indignant dès que, pour consommer l'œuvre, on portait la cognée à la racine de l'arbre malfaisant qui, tant de fois attaqué, n'avait jamais cessé de croître, et qu'évidemment il était nécessaire d'extirper. On peut sourire de la crédulité avec laquelle il alla au-devant du prince d'Orange, se flattant qu'il se bornerait à servir de médiateur entre Jacques et son peuple; mais la révolution de 1688 une fois accomplie, on doit honorer la fidélité qu'il porta au roi détrôné, fidélité d'autant plus méritoire, qu'elle l'éloigna

de la cour, où il se plaisait, et qu'après l'avoir quittée, il ne prit aucune part aux complots des Jacobites, convaincu à la fois qu'il lui était interdit de servir un nouveau maître, et de compromettre, pour rappeler un pouvoir qu'il avait trouvé mauvais sans cesser de le croire légitime, le repos de son pays. Il mourut le 22 octobre 1709, dans sa terre de Cornbury.

En 1763, les papiers qu'il avait laissés en mourant furent publiés à Londres, en deux vol. in-4°.

Son *Journal* est un des documents les plus piquants et les plus vrais qui nous soient parvenus sur la révolution de 1688. Il est curieux de suivre, à travers les détails familiers et quotidiens de la vie d'un grand seigneur, la marche rapide de ce mémorable événement, qui, à le considérer en lui-même, ne fut qu'une intrigue, et auquel pourtant l'Angleterre doit sa prospérité et sa liberté!

---





N<sup>o</sup> 12.

LA CONVOCATION DU CLERGÉ ANGLICAN<sup>1</sup>.

(King William's commission to the bishops, empowering them to hold a convocation of the clergy).

---

William the Third, etc., etc.,

To the most reverend father in God, our right trusty and entirely beloved counsellor, Thomas lord archbishop of Canterbury, primate of all England and metropolitan : and to the most reverend father in God, John, lord archbishop of York, primate of England and metropolitan : and

<sup>1</sup> L'original de ce curieux document est dans les mains du docteur Edward Tenison, archi-diacre de Caermarthen.

to the right reverend fathers in God, Gilbert, lord bishop of Sarum; William, lord bishop of Worcester; Simon, lord bishop of Ely, and John, lord bishop of Norwich, greeting:—We, being sensible that nothing can conduce more to the glory of God, our own honour, and the welfare of the church, than our promoting to preferment therein the most worthy and deserving men according to their merits: and conceiving you the said Thomas, archbishop of Canterbury; John, lord archbishop of York; Gilbert, lord bishop of Sarum; William, lord bishop of Worcester; Simon, lord bishop of Ely, and John, lord bishop of Norwich, to be proper and competent judges in such cases: Know ye therefore, that we, reposing special trust and confidence in your approved wisdoms, fidelities and circumspections, have nominated, constituted, ordained, and appointed, and by these presents do nominate, constitute, ordain, and appoint you the said Thomas lord archbishop of Canterbury, etc., etc.; to be our commissioners for the purposes hereinafter mentioned: And we do he-

reby give and grant unto you our said commissioners, or any three or more of you, (where of we will that you the said Thomas, lord archbishop, etc. to be always one, and where any preferment or place to be disposed of lies within the province of York, you the said Thomas, lord archbishop of York, to be also one,) full power and authority to meet at such convenient times and places as you the said Thomas, lord archbishop of Canterbury shall, by your summons of the rest of our said commissioners, from time to time appoint, for the putting the powers hereby granted in execution, in such manner as is hereby appointed : And we do hereby declare our will and pleasure to be, that when our royal person shall be resident within our Kingdom of England, you do at such meetings consider of one or more person or persons proper to be recommended to us to succeed to any bishopric in England, or any other ecclesiastical preferments in England above the tax or real value of twenty pounds in our books which are in our gift or disposal, from time to

time as they shall respectively become vacant during our residence within our said Kingdom of England : And that you, or a sufficient number of you, empowered as aforesaid, do signify under your hands your recommendation of such person or persons as you in your wisdoms shall think most fit to be appointed by us to succeed to any such vacant preferments, to the end that the names of such person and persons may be presented to us by one of our principal secretaries of State, that our royal pleasure may be further known therein <sup>1</sup>.

. . . . .  
. . . . .

Witness ourself at Westminster, the ninth day of may, in the twelfth year of our reign.

Per breve de privato sigillo,

CHUTE.

<sup>1</sup> On trouve la continuation de cette lettre dans le savant livre de M. Arthur Trevor, *Life and Times of William the Third*, etc. Vol. II, Appendix, p. 480.



N° 15.

JUGEMENT DE SIR JAMES MACKINTOSH SUR  
GUILLAUME III.

(Traduction de M. Philarète Chasles [Le xviii<sup>e</sup> Siècle en Angle-  
terre. I, p. 128].)

---

J'admire, dit sir James Mackintosh, la beauté morale, la simplicité, l'utilité, l'unité, la sagesse solide, le courage calme, la persévérance hardie de cet homme sans charlatanisme, de ce héros sans ostentation. Par une faveur toute spéciale de Dieu, il ne pouvait réussir, son ambition ne pouvait frapper le but qu'elle se proposait, sans servir les plus chers intérêts de l'humanité. L'ambition et le patriotisme se confondirent en lui pour ne former

qu'un seul et même principe tendant vers le même but par les mêmes moyens. Sa courageuse sagesse sauva la Hollande, délivra l'Angleterre, arracha l'Europe à la domination de Louis XIV. Sa vie fut un système complet et harmonieux. Quel rare bonheur ! quelle intrépide honnêteté ne faut-il pas à un homme politique pour marcher, pendant trente ans, dans la même voie, sans jamais se décourager, sans jamais reculer, sans dévier, d'une seule ligne, au milieu des factions belligérantes, des revers de la fortune et du mécontentement populaire ; maintenir la liberté intérieure et la sécurité extérieure ! N'est-ce pas admirable ? Dans un siècle d'intolérance, cet homme est religieux et philosophe, zélé et tolérant. Ce héros est simple comme Marc-Aurèle. Guillaume a fait pour l'Europe beaucoup plus qu'il ne paraît avoir fait. Au lieu d'exagérer ses services, au lieu de les faire valoir, il les cache, il les voile, il les éteint. Ses défaites mêmes sont utiles, car elles suspendent la marche victorieuse de Louis XIV. Il est l'âme de cette grande alliance qui résiste au monarque tout puissant. Eugène et

Marlborough recueillent la gloire qu'il a semée, et lui enlèvent, sans qu'il se plaigne, la récompense due à sa vaste prévoyance. Je ne vois, dans l'histoire, que George Washington que l'on puisse comparer à ce prince. Tous deux sont plus solides qu'éblouissants. Chez tous les deux, même bon sens, même simplicité de caractère, même amour du pays, même naïveté d'héroïsme. La Providence les choisit l'un et l'autre et les prit par la main, en les chargeant d'arracher les peuples à la servitude. Washington, né dans une république qui pouvait se développer elle-même au milieu des déserts, a donné une preuve éclatante de ce désintéressement, qui n'eût pas été permis à Guillaume. *L'Angleterre république eût péri dans les orages.* Guillaume a lutté contre de plus grands capitaines, a surmonté d'immenses difficultés politiques, a donné de plus éclatantes preuves de ses talents comme homme de guerre, de sa capacité comme homme politique. . . . .

« Ce portrait, ajoute M. Philarète Chasles, est frappant de vérité; on ne peut douter, cependant

que Guillaume ne fut très ambitieux. De tous les hommes politiques modernes, c'est évidemment le plus profond, celui pour lequel la fortune a le moins fait, et qui a le mieux su la corriger et user d'elle . . . . . »

« C'était une ambition profonde, muette, hardie, se modérant, se pliant, s'enchaînant, l'œil toujours ouvert, la main toujours levée, discrète en apparence, morale dans le choix des ressorts, juste dans son but, et ne compromettant jamais ni sa cause par des imprudences, ni sa conscience par des vices, ni ses amis par de fausses démarches. »

---



N<sup>o</sup> 14.

ÉPITAPHE DE GUILLAUME III.

---

*Guilelmi III. Epitaphium.*

EHEU !

HIC JACET

LABANTIS ROMANI IMPERII STABILIMEN.

HISPANIÆ TUTAMEN.

FOEDERATI BELGII PROPUGNACULUM.

BRITTANNIÆ LIBERATOR.

HIBERNIÆ TRIUMPHATOR.

GRASSANTIS TYRANNIDIS STATOR.

LIBERTATIS VINDEX.

RELIGIONIS COLUMEN.

BONORUM PRÆSIDIUM.  
MALORUM TERROR.  
HIC FUIT NASSOVIUS  
GULIELMUS III,  
PRINCEPS ARAUSIARUS,  
MAGNÆ BRITANNIÆ REX.  
IN CONSILIO, SAGAX  
IN DICENDO, SOLERS ET CAUTUS.  
IN AGENDO, ACER ET INDEFESSUS.  
IN PERICULO, IMPAVIDUS.  
IN IMPERIO, LENIS ET CLEMENS.  
IN JUDICIO, ÆQUUS.  
IN PROMISSIS, CONSTANS.  
IN ADVERSIIS, FORTIS.  
IN SECUNDIS, TEMPERANS.  
FESTINANDO, LENTUS.  
PROPOSITI TENAX.  
SINE SUPERBIA, MAGNUS.  
SINE OSTENTATIONE, BONUS.  
SINE SUPERSTITIONE, PIUS.  
QUI DUM RESTAURANDO IN EUROPA,  
REGIMINIS ÆQUIPONDIIUM INVIGILARET,

ET VENATIONE, GRAVIBUS CURIS LEVAMEN CAPTARET.

EQUO PRÆCEPS, MORTEM ANTICIPAVIT.

OBIT OCTAVO IDUS MARTII,

ANNO RECUPERATÆ SALUTIS MDCCH.

VIXIT ANNOS LI. MENSES IV. DIES IV.

REGNAVIT ANNOS XIII.

ILLI PARENTAVIT LUCTUOSA ANGLIA.

HOC MAUSOLÆUM EREXIT

ANNA SOROR

AUGUSTISSIMA, PIENTISSIMA, SERENISSIMA,

MAGNÆ BRITANNIÆ REGINA.

ABI, VIATOR, LUGENS.

---





N<sup>o</sup> 15.

LA CONSCIENCE D'UN FONCTIONNAIRE PUBLIC <sup>1</sup>.

---

Il arriva, en 1689, un triste accident qui fut longtemps l'entretien de toute la capitale. M. Temple <sup>2</sup>, jeune homme riche, intelligent et d'un caractère noble et ferme, et récemment nommé par le roi Guillaume secrétaire de la guerre, prit une barque, et s'étant approché du pont, s'élança dans la Tamise et se noya.

Il laissa dans le bateau un écrit portant ces paroles : « La folie que j'ai eue d'entreprendre *plus que je ne pouvais faire*, ayant entraîné quelques

<sup>1</sup> Voir les Mémoires de sir John Reresby. P. 340.

<sup>2</sup> Fils de sir William Temple, le célèbre auteur de la Triple-Alliance.

accidents fâcheux pour le service du roi Guillaume, m'a porté à terminer, avant le temps, ma jeunesse ambitieuse. Je souhaite au roi Guillaume bon succès dans toutes ses entreprises, et un meilleur serviteur. »





## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
AU LECTEUR . . . . .	4
INTRODUCTION. . . . .	3
CHAPITRE I <sup>er</sup> .	
Le détronement d'un roi. . . . .	9
CHAPITRE II.	
Le clergé anglican. — Les tories et les whigs. . . . .	21
CHAPITRE III.	
Guillaume d'Orange. . . . .	33
CHAPITRE IV.	
L'élection. — Les deux princesses. . . . .	45
CHAPITRE V.	
Les presbytériens d'Écosse. . . . .	61
CHAPITRE VI.	
Sommeil momentané du peuple anglais. — Portraits de Burnet, Bentinck et Schomberg. . . . .	71

	Pages.
CHAPITRE VII.	
La tolérance religieuse . . . . .	81
CHAPITRE VIII.	
Les Irlandais et le protestantisme . . . . .	87
CHAPITRE IX.	
Réglement des revenus publics . . . . .	97
CHAPITRE X.	
Conduite impolitique de Guillaume III . . . . .	103
CHAPITRE XI.	
Intrigues et conspirations . . . . .	111
CHAPITRE XII.	
Le congrès de la Haye . . . . .	119
CHAPITRE XIII.	
La mort de Marie d'Orange . . . . .	125
CHAPITRE XIV.	
Des vices de l'époque et de la corruption publique . . . . .	133
CHAPITRE XV.	
Fondation de la Banque d'Angleterre . . . . .	141
CHAPITRE XVI.	
Louis XIV et la paix de Ryswick . . . . .	147
CHAPITRE XVII.	
L'armée permanente. — Portraits de Somers et de Sunderland . . . . .	155

CHAPITRE XVIII.

	Pages.
Le testament de Charles II. . . . .	165

CHAPITRE XIX.

Portrait de Guillaume III. . . . .	169
------------------------------------	-----

---

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1. — De l'éloquence politique de la Grande-Bretagne au xvii <sup>e</sup> siècle . . . . .	175
N° 2. — Copie d'une lettre du frère L. au provincial des jésuites à Rome. . . . .	183
N° 3. — A Son Altesse Royale le très illustre Guillaume Henri, prince d'Orange, par la grâce de Dieu, lord protec- teur d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande et de France, dé- fenseur de la vraie foie chrétienne protestante. . . . .	189
N° 4. — Le triomphe des Communes. . . . .	193
N° 5. — Liste des membres du conseil privé du roi. . . . .	201
N° 6. — Jugement de Daniel de Foë, auteur de <i>Robinson Crusôé</i> , sur la conduite des parlements du temps de Guil- laume III. . . . .	203
N° 7. — Discours du roi Guillaume aux États-Généraux (2 juillet 1701) . . . . .	207
N° 8. — Marie d'Orange à Whitehall. . . . .	214
N° 9. — La mort de Jacques II. . . . .	213
N° 10. — Le dernier discours du roi Guillaume au parle- ment d'Angleterre . . . . .	221
N° 11. — Lord Henri Clarendon. . . . .	229

	Pages.
N° 12. — La convocation du clergé anglican. . . . .	233
N° 13. — Jugement de sir James Mackintosh sur Guillaume III. . . . .	227
N° 14. — Épitaphe de Guillaume III. . . . .	241
N° 15. — La conscience d'un fonctionnaire public. . . . .	245



Pages.	
. 233	
iii-	
. 227	
. 244	
. 245	

Image Engineering Scan Reference Chart TR33 Serial No. **23 401**

Patch Reference numbers on UTT

mm 0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140 150 160 170 180

inch 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

4.5 5.0 5.6 6.3

10 09 03 02 01 C7 B7 A7 C8 B8 A8 C9 B9

the scale towards document

N  
N  
N  
N

MBL 00.1553

—•••—  
Imprimerie d'Ad. BLONDEAU, rue Rameau, 7 (place Richelieu)  
—•••—